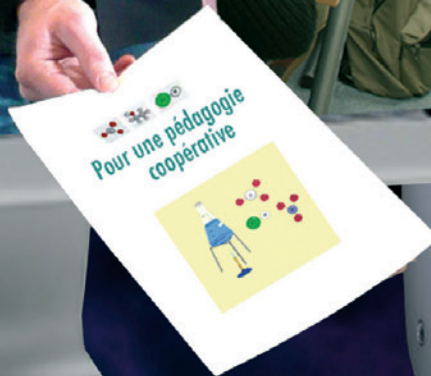


Tice

Des initiatives tous azimuts



Portrait

Anne Le Page
Prof
par choix

Actualités

La mobilité étudiante
en marche



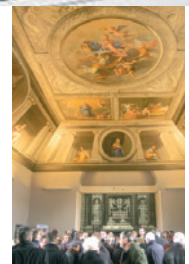
Initiatives

De Superman
à Anne Frank



Méditation

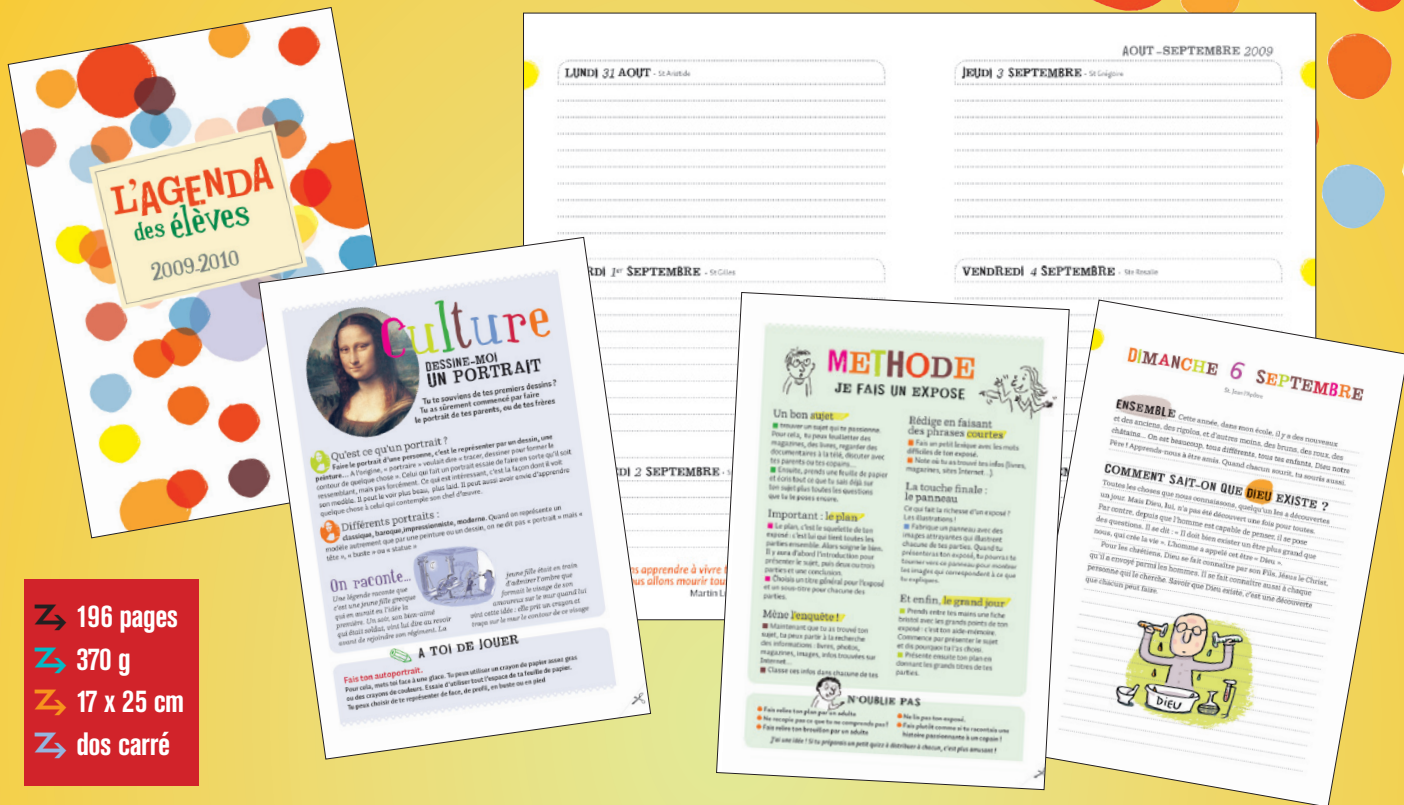
« Venez
derrière
moi »



Culture

Expositions /
Livres /
Multimédia

L'agenda des élèves



➤ 196 pages
 ➤ 370 g
 ➤ 17 x 25 cm
 ➤ dos carré

Un nouveau projet pour la rentrée 2009

L'idée originale d'un agenda conçu par des enseignants du 1^{er} degré avait été lancée en 2007 afin de répondre aux enjeux éducatifs et pédagogiques souvent oubliés dans les matériels scolaires à la mode. Pour la rentrée 2009, l'AIRIP* et Bayard Jeunesse, forts des recommandations remontées du terrain, ont le plaisir de concrétiser le projet : plus léger, plus maniable, moins cher. Plus qu'un support pour noter ses devoirs, cet agenda propose aux enfants des méthodes de travail et des pistes de réflexion en cohérence avec les orientations de l'enseignement catholique.

- Des pages d'introduction pratiques où l'enfant peut inscrire ses coordonnées et celles de ses amis, noter son emploi du temps et ses vacances.
- Une page « dimanche » en ouverture de chaque semaine : de belles illustrations autour d'un message

ou d'une grande question pour guider l'enfant dans les valeurs chrétiennes.

- Une double page qui laisse de grands espaces pour noter les devoirs de la semaine, les jours de travail, une date clé choisie dans l'histoire de France ou du monde, une citation pour mieux vivre ensemble.
- En alternance chaque semaine : des pages « méthodo », « jeux », « culture » et « défis » pour mieux travailler, se détendre, se cultiver, faire le point ; et des pages « fêtes » pour vivre les temps forts du calendrier chrétien.

Contact : marierousseau@bayard-presse.com
 Commande minimum de 20 exemplaires :
 6 € l'exemplaire.

* Association interdiocésaine pour la recherche et l'innovation pédagogiques.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Par Éric de Labarre p. 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique p. 6

Éducation p. 18

Religion p. 20

MÉDITATION

« Venez derrière moi » p. 22

INITIATIVES

Lycée professionnel

Le pari courageux d'un chef d'établissement p. 24

Collège-lycée

De Superman à Anne Frank p. 44

PORTRAIT

Anne Le Page, Prof par choix p. 46

EN CAEC

Lyon : construire une politique d'avenir p. 48



PAROLES D'ÉLÈVES

Enfants soldats : agir, c'est informer p. 50

REPORTAGE

À l'École de la 2^e chance p. 52

RÉFLEXION

Chemin de Carême p. 54

Un logement bâtit l'avenir p. 55

De la connivence à la discorde p. 56

Freinet à la rescousse p. 57

Tu seras un homme, un fils p. 58

CULTURE

Expositions

Saint François d'Assise au Val-de-Grâce p. 60

Costumes, côté jardin p. 61

Livres / Multimédia p. 62

Pratique p. 66

Photos couverture : M.-F. Comte, E. du Closel, C. Mahieu, J.-M. Teissonnier/Mairie de Moulins, D. R. Sommaire : D. Wasmer, V. Leray, A. Quattrone/Ars Latina, D. R.



Au centre de ce numéro :
un cahier détachable de 16 pages (27-42)

TICE : Des initiatives tous azimuts

Depuis bien des années, les supports d'information et de communication influent sur la société et interrogent les propositions éducatives portées par les établissements scolaires. Ils les invitent à passer d'une pédagogie frontale à une pédagogie coopérative et fondée sur la relation.

Ce numéro comporte un encart CCFD « Enveloppe de Carême », un encart « Cap sur le ministère presbytéral », un encart La Croix « Les idées neuves du Vieux Continent » posés sur la 4^e page de couverture.

Des fiches à exploiter en équipe et des repères pour mieux lire les textes bibliques.



Un outil de référence pour une relecture concrète du métier d'enseignant dans la continuité des assises.

BON DE COMMANDE

POUR TRAVAILLER EN ÉQUIPE

L'exemplaire : 3,00 €

le document « Être professeur dans l'enseignement catholique »

3,00 € l'exemplaire (frais de port compris) / 1,50 € l'exemplaire à partir de 100 ex. (hors frais de port)

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires.

Ci-joint la somme de : € à l'ordre de SGEC

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.

Publication officielle
du Secrétariat général
de l'enseignement catholique
(SGEC)

Directeur de la publication >

Éric Mirieu de Labarre

Rédacteur en chef >

Gilles du Retail

Rédacteur en chef adjoint >

Sylvie Horguelin

Ont participé à la rédaction

de ce numéro >

Claude Berruer, Pierre Castelli,

Élisabeth du Closel, Véronique

Glineur, Valérie Granger,

José Guillemain, Marie-Christine

Jeannot, Danielle Lacroix,

Virginie Leray, Bruno Nicolas,

Aurélié Sobocinski.

Édition > Dominique Wasmer,

Marie-Françoise Comte

(rédacteurs-graphistes),

René Troin

(secrétaire de rédaction)

Diffusion et publicité >

Dominique Wasmer, avec

Géraldine Brouillet-Wane,

Jean-Noël Ravolet et Marianne

Sarkissian (commandes)

Rédaction, administration

et abonnements >

277 rue Saint-Jacques,

75240 Paris Cedex 05.

Tél. : 01 53 73 73 71.

Fax. : 01 46 34 72 79

E-mail > eca@scolanet.org

Abonnement > 45 €/an

Numéro CPPAP > 0712 G 79858

Numéro ISSN > 1241-4301

Imprimeur > Vincent Imprimeries,

26 avenue Charles-Bedaux,

BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1.

Une liberté fondatrice

ÉRIC DE LABARRE



Comme il se doit, 2009 s'achèvera par un 31 décembre. Qui s'en étonnera ? Pour l'enseignement catholique, cette date revêtira pourtant une signification particulière puisqu'elle marquera le cinquantenaire de la loi Debré et le vingt-cinquième anniversaire de la loi Rocard. Ces deux textes législatifs déterminent, aujourd'hui encore, le cadre politique et juridique dans lequel les 8 500 établissements catholiques associés à l'État par contrat participent à la mission d'intérêt général de formation et d'éducation des enfants et des jeunes.

Il arrive qu'on se plaigne des effets de ces lois sur la marge de manœuvre des établissements associés par contrat, mais chacun sait que, sans ces textes, la liberté d'enseignement serait un principe certes vénérable, mais sans la moindre portée réaliste.

Faudrait-il pour autant se résoudre à subir ces textes ?

Ceux-ci ne l'exigent pas ; la raison nous l'interdit.

La liberté est au cœur du projet de l'enseignement catholique.

La liberté est l'un de ses principes fondateurs. En effet, il repose à la fois sur la liberté de ses éducateurs de faire vivre des projets

d'établissement fondés sur un « caractère propre » enraciné dans l'anthropologie chrétienne et sur celle des familles de choisir l'école de leurs enfants sans discrimination, notamment d'ordre financier. Cette liberté est aussi un moyen qui autorise une dynamique propre

à chaque établissement permettant de privilégier la diversité plutôt que l'uniformité, l'initiative plutôt que la reproduction, la prise de risque plutôt que le confort de l'habitude.

Cette liberté donne enfin l'objectif premier de l'action éducative puisque la finalité de l'enseignement catholique n'est sûrement pas de « fabriquer » le plus de diplômés possible, mais de conduire chaque jeune, considéré comme une personne, sur le chemin de l'exercice de sa liberté.

À l'approche du 31 décembre prochain, tous les membres des communautés éducatives confondus auront à cœur de revisiter ensemble leur façon de vivre cette liberté, composante essentielle du patrimoine éducatif de l'école catholique, et par là même du système éducatif dans son ensemble.

« Le Christ nous a libérés pour que nous soyons vraiment libres.

Alors, résistez ! Ne vous laissez plus attacher avec les chaînes de l'esclavage. »

(Épître aux Galates 5,1)

Éric de Labarre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

Une « Base Élèves » de l'enseignement catholique

Les rectorats et les inspections académiques se préparent à la généralisation de l'utilisation de la Base Élèves 1^{er} degré, baptisée BE1D. À la suite de leurs délibérations d'octobre 2008 et de janvier 2009, la Commission permanente et le Secrétariat général valident la participation des écoles catholiques associées à l'État à la collecte informatisée des données relatives aux élèves du 1^{er} degré. Ils rappellent que la question des données relatives aux élèves des écoles privées associées à l'État, doit faire l'objet d'une concertation et d'une négociation locales, au sein du Caec¹ dans un premier temps, pour la concertation interne, puis au sein des comités mixtes académiques des systèmes d'information pour les conditions de mise en œuvre (nature des données, modalités particulières d'application et échéances de transmission).

Par ailleurs, ils ne souhaitent pas que les écoles aillent directement sur l'application de saisie BE1D mise à la

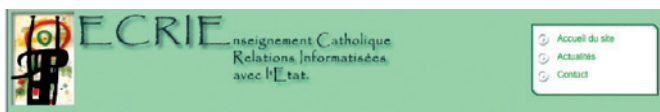
disposition des établissements par l'Éducation nationale et demandent à chaque Caec de prendre rapidement position soit sur le modèle des Caec de Grenoble et de Lille, soit sur celui du Caec de Rennes. Enfin, ils demandent à la Cellule « systèmes d'Information et Politique contractuelle avec l'État » (CIPE) de rencontrer rapidement les prestataires informatiques agréés.

Dans les académies de Grenoble et de Lille, le choix a été fait d'amener toutes les écoles à s'équiper d'un logiciel de gestion administrative et financière, permettant à l'école d'exporter les données nécessaires à BE1D. Et dans celle de Rennes, le Caec a mis au point une application spécifique, dénommée « Base Élèves Enseignement catholique » (Basec), permettant d'exporter vers les inspections académiques les données nécessaires à BE1D. Elle sera prochainement mise à la disposition des autres Caec qui souhaiteraient s'inscrire dans les mêmes perspectives.

Auréli Sobocinski

1. Comité académique de l'enseignement catholique.

➤ Pour en savoir plus : <http://ecrie.ens-catho.org>



Plan Égalité des chances : 80 dossiers sélectionnés

Plus de 200 dossiers pour le « plan Égalité des chances-Espoir Banlieues » sont parvenus au Secrétariat général de l'enseignement catholique. Parmi eux, 80 ont été sélectionnés mi-février par la commission nationale chargée de cette initiative, qui vise à déterminer l'attribution de 100 postes fléchés pour la rentrée prochaine. Cinq axes majeurs se distinguent parmi les projets retenus : l'ouverture d'établissements, de classes ou de structures nouvelles comme à Marseille ou à Sartrouville, dans des quartiers difficiles ou à destination de jeunes en grande difficulté de milieux défavorisés ; la création de Segpa¹ destinées à recueillir des élèves sur des secteurs géographiques larges en coordonnant plusieurs établissements ; la création d'UPI², particulièrement en lycée professionnel pour l'intégration des handicapés dans le monde du travail ; le classement d'établissements dans le plan « Ambition-réussite » ; le service à des publics particuliers comme les gens du voyage (Normandie, Franche-Comté). La liste définitive a été envoyée au ministère de l'Éducation nationale en vue d'une réponse attendue au début du mois de mars. De tous ces dossiers ont également émergé trois autres pistes de travail que l'enseignement catholique souhaite approfondir et expertiser : le développement d'internats (école du soir, accueil d'autres publics, comme les jeunes adultes déscolarisés qui veulent reprendre des études en cours du soir...), celui des missions d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique (Mijec), et enfin la création de structures autres que les camions-écoles pour répondre aux besoins des communautés de gens du voyage dont les campements se sédentarisent. **AS**

1. Sections d'enseignement général et professionnel adapté. 2. Unités pédagogiques d'intégration.

La FEP-CFDT¹ demande la création de comités techniques paritaires à l'image de ce qui existe dans la fonction publique, pour les 145 000 agents publics travaillant dans les établissements privés sous contrat. « Les commissions consultatives mixtes académiques et départementales qui existent actuellement, l'équivalent des commissions administratives paritaires du public, s'occupent de tout ce qui relève des suivis de carrières individuels. Mais pour traiter des questions collectives comme les conditions de travail, le statut, la rémunération, les

FEP-CFDT : refonder le dialogue social

congrés, il n'existe aucune instance de dialogue social comme c'est le cas pour tous les autres secteurs de la fonction publique, ce qui est absolument anormal », regrette Xavier Nau, secrétaire général du syndicat. Alors qu'un relevé de conclusions a été signé en juin dernier avec le ministre du Budget et le secrétaire d'État à la Fonction publique par six organisations syndicales, dont

la CFDT, pour refonder les règles de la représentativité et du dialogue social dans la fonction publique, la FEP réclame « que la logique soit poussée jusqu'au bout et que les choses soient mises d'équerre ». Si de nouvelles rencontres sont prévues avec les ministères de l'Éducation nationale et du budget, aucune déclaration officielle n'a été formulée pour l'heure sur ce dossier. **AS**



1. Formation et enseignement privés-Confédération française démocratique du travail.

Salésiens : 150 ans de rencontre, de confiance et d'amour

Jean Bosco, prêtre piémontais, a consacré sa vie à une jeunesse dés- héritée dans une société en pleine mutation. C'était au cours du XIX^e siècle. Face au désarroi et à la misère de jeunes ruraux projetés dans des cités en phase d'industrialisation, Don Bosco crée des foyers, des écoles, des centres de loisirs. Il s'attache à dire l'Évangile, employant une pédagogie faite de confiance, d'espérance et d'amour. Chassant le mot « répression », il impose celui de « prévention ». Cent cinquante ans après, son message continue d'inspirer plus de 16 000 Salésiens répartis dans 129 pays. Le père Luc Herpoel, éducateur spécialisé, explique ainsi sa conception de l'action éducative : « *Nous nous efforçons de ne jamais réduire un jeune à ses comportements mais de l'inscrire dans un projet d'avenir.* » En plein accord avec Vatican II, la démarche salésienne s'attache à aller vers les jeunes dans les rues, les prisons et autres lieux difficiles, et vers des jeunes de tous les milieux.

Le 19 janvier 2009, à l'occasion du 150^e anniversaire de la congrégation salésienne, le père Jean-Marie Petitclerc, directeur du centre « Le Valdocco »,



Don Bosco

précisait : « *Il faut dresser une pastorale de la rue, de la rencontre trop délaissée depuis trois décennies. C'est avec un ballon à la main que l'on rencontre des jeunes, c'est en passant du temps sur les blogs que l'on peut installer un peu d'espoir et promouvoir une société plus juste et fraternelle... Nous voulons faire vivre des lieux où chaque jeune se sent accueilli. Pour*

l'éducateur salésien, laïc ou consacré, la relation éducative est le lieu privilégié de l'expérience de Dieu. »

Pour exprimer la cohérence entre la réflexion et l'action, les Salésiens ont inauguré à Lyon, le 6 février 2009, le foyer « Laurenfance » né d'un besoin et d'une opportunité. Le besoin : la nécessité d'ouvrir des petites structures éducatives innovantes à destination des adolescents en grande difficulté ; et l'opportunité : le legs effectué à la Fondation Don-Bosco, par le docteur Laurent, de la propriété de son ancienne clinique du rein. Transformé en centre de jour et en internat, ce lieu peut accueillir douze adolescents de 13 à 18 ans confiés soit par l'Aide sociale à l'enfance du Rhône, soit par les juges pour enfants. **GDR**

Un engagement sans faille

Créée en 1966 par M^{gr} Jean Cuminal et M. Didier Le Bret, dans le but de soutenir financièrement les investissements des établissements par des prêtres, l'Anfesp¹ a tenu à remercier le 20 janvier dernier M. Claude Mollandin pour son engagement dans cette association depuis 1991. Après une carrière bancaire déjà très dense, « *vous avez su mettre, durant 18 ans, votre expérience et vos analyses au service de l'enseignement catholique et permettre ainsi aux établissements d'effectuer avec toute la souplesse possible le remboursement de leurs emprunts* », déclarait M. Bernard Pinon, actuel président de l'Anfesp. **GDR**



Claude Mollandin

Des CFP réactifs

Après l'année « du grand dérangement » qu'a été 2008, et alors qu'une « révolution » s'annonce pour les dispositifs de formation initiale des enseignants, l'Association nationale des centres de formation pédagogiques (ANCFP) de l'enseignement catholique souligne dans son rapport d'activité annuel la nécessité de « *ne pas développer une mentalité de survie mais de savoir sauver ce qu'il y a de meilleur dans notre histoire, notre culture commune* ». Malgré le manque de visibilité actuel, l'ANCFP invite ainsi à « *sécuriser les équipes* » – en évitant le recours à des plans sociaux ou à des reconversions – et à être « *réactif* ». « *La vie des CFP n'a jamais été un long fleuve tranquille mais une succession de changements, dévelop-*



Pierre Abgrall, président de l'ANCFP.

pant leur expertise dans la gestion de la complexité et de l'incertitude. » Il s'agit donc aujourd'hui d'« *optimiser les expertises acquises en mettant l'accent sur les mobilités internes et le renforcement de la formation des formateurs* ». Parmi ses objectifs prioritaires pour 2009-2010, l'ANCFP souhaite la construction d'une identité commune aux instituts missionnés (CFP, IFP, ICFP) et le développement de la formation des formateurs. L'accompagnement de la mise en œuvre de masters sur l'ensemble des sites, et en particulier de masters professionnels intégrant la préparation au concours pour le premier et le second degré, s'inscrit également comme un de ses axes d'action majeurs. Sans oublier le travail sur les coûts de la formation initiale et continue, en lien avec le Sgec et Formiris, et la veille nécessaire auprès du ministère s'agissant de la juste mesure des subventions. Reste à traiter la question « *des conditions d'attractivité de nos masters* », ajoute l'ANCFP, et du nécessaire développement d'actions de communication à l'attention des candidats potentiels. **AS**

1. Association nationale pour le financement de l'équipement scolaire privés.

Formiris : bilan positif mais contexte incertain

Le 4 février dernier, s'est tenue à Paris l'assemblée générale de la fédération Formiris. L'occasion de faire un bilan satisfaisant des activités de 2007/2008 et d'envisager l'avenir avec prudence.

C'est dans un climat de confiance que s'est déroulée l'assemblée générale de la fédération Formiris, le 4 février dernier, à Paris. Preuve en est le rapport d'activité et le rapport financier 2007/2008 adoptés à l'unanimité, tout comme le rapport d'orientation 2009/2010. « *Après deux ans d'existence, Formiris a dû relever un défi important qui l'a projeté définitivement dans une phase, non plus de création, mais de consolidation* », a expliqué Roger Gaborit, secrétaire général de Formiris. Avec François David, élu président en juin 2007 (cf. encadré), Roger Gaborit, arrivé lui aussi en 2007, s'est mis au travail dans un contexte mouvant. D'une part, la fédération doit rester vigilante vis-à-vis du ministère de l'Éducation nationale quant au montant des subventions de formation initiale et continue. D'autre part, le projet de réforme de la formation initiale bouleverse les priorités.

« *Pour l'année 2008/2009, 13 M¹ d'euros ont été votés par le Conseil fédéral pour le Plan national concerté* », a précisé Roger Gaborit. Ils ont été répartis entre la formation initiale du 2^d degré et la formation continue. La plus grande partie de ce plan est consommée dans les territoires. Les évolutions budgétaires portent sur : l'enseignement en santé et sécurité du travail (+ 37 %), la reconversion imposée (+ 33 %), les réformes lourdes (+ 20 %), la formation des professeurs-conseillers pédagogiques, maîtres accompagnateurs et tuteurs (+ 17 %) et la formation initiale de formateurs (+ 17 %). De plus, « *un budget global de 9 M d'euros a été voté pour les programmations ter-*

ritoriales avec maintien de la somme attribuée à chaque territoire en 2007-2008 », a ajouté le secrétaire général.

Ce dernier s'est par ailleurs félicité du fonctionnement fédéral qui s'est mis en place grâce à un texte-cadre adopté en juin dernier par le Conseil. La création d'une Commission fédérale administrative et financière (CFAF) vient compléter le dispositif. « *Pour la première fois, un budget global de fonctionnement pour l'ensemble des 14 structures de la fédération a été voté. Cela constitue une étape importante* », a déclaré Roger Gaborit. Les comptes combinés des 14 entités affichent un excédent, bien que le montant consacré à la formation ait cru de 1,7 M. Cela s'explique en partie

par le dégel tardif (fin 2007) d'une partie de la subvention qui n'a pu être utilisée dans sa totalité. À noter aussi les frais de fonctionnement en diminution de 1,5 M d'euros sur trois ans dans la fédération (et de 17 %, entre 2004 et 2007, pour les services nationaux). « *Il nous reste à être vigilants, même si nous avons péché par prudence*, a commenté Roger Gaborit. *Les finances de l'État pourraient nous amener à avoir des réductions, et en même temps, les besoins en formation ne cessent de croître !* »

Levier essentiel

Éric de Labarre, quant à lui, a fait le point sur le projet de réforme de la formation initiale. Il a rappelé que les maquettes de sept masters pluridisciplinaires avaient été déposées à la Direction générale de l'enseignement supérieur, le 5 janvier dernier. Six étaient portées par les instituts catholiques (en partenariat avec les centres de formation de l'enseignement catholique) et une préparée par les instituts de Montpellier et de Marseille. « *Il reste à régler deux questions essentielles* », a-t-il souligné, « *trouver les candidats pour la première rentrée des masters, en septembre prochain* » et « *s'assurer des financements de ces formations pour garantir la plus grande égalité de traitement entre les étudiants qui se destinent à l'enseignement catholique et ceux qui envisagent une carrière dans l'enseignement public* ». Et d'ajouter : « *Nous arrivons au bout du chemin, pour peu que l'environnement politique reste stable.* »

Pour Éric de Labarre la formation initiale des maîtres demeure, en effet, « *un levier essentiel pour la mise en œuvre du projet de l'enseignement catholique* », d'où l'attention toute particulière portée à ce dossier.

Sylvie Horguelin



François David réélu pour 3 ans

Le 17 décembre 2008, François David a été réélu président de la fédération Formiris, lors d'une assemblée générale.

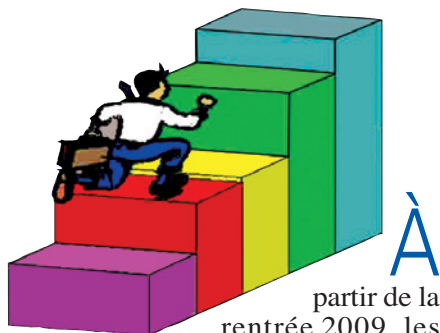
À cette occasion, il a

rappelé que la mission de Formiris, dont il est le garant, est de « *faire vivre la Charte de la formation, en sachant croiser le paritaire, l'associatif et l'institutionnel* ».

Âgé de 55 ans, François David dirige actuellement l'ensemble scolaire Edmond-Michelet à Brive-la-Gaillarde. Au niveau national, il a été élu président du Snceel (Syndicat national des chefs d'établissements d'enseignement libre) de 1998 à 2005. En 2005-2007, il a aussi été président de Formiris Sud-Ouest et trésorier de la fédération. SH

1. Millions.

Masterisation : ce qui attend les candidats



À partir de la rentrée 2009, les modalités de recrutement pour devenir enseignant dans le premier ou le second degré devraient changer. En effet, les candidats devront être titulaires d'un master 2 ou d'un bac + 5 pour pouvoir être recrutés à l'issue des nouveaux concours. Ils pourront passer le CRPE¹ ou le Cafep² pendant la formation de master. L'épreuve d'admissibilité devrait avoir lieu à la fin du premier semestre de la deuxième année de master (M2) et l'épreuve d'admission en cours de deuxième semestre de M2. Une fois reçu au concours, le lauréat deviendra enseignant stagiaire et il sera titularisé l'année suivante. Parallèlement à sa formation en master et à sa présentation au concours, l'étudiant se destinant à un établissement catholique devra obtenir un préaccord collégial puis un accord collégial. Ils seront donnés par la Caac³ qui engage collectivement les chefs d'établissement de l'enseignement catholique. En ce qui concerne la formation, les universités catholiques, associées sous des formes diverses aux centres de formation de l'enseignement catholique, ont préparé sept projets de masters. L'ensemble des maquettes devrait être soumis d'ici au 31 mars à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) et les habilitations données par la Direction générale de l'enseignement supérieur (DGES) dans le courant du mois de juin. **AS**

1. Concours de recrutement des professeurs des écoles.
2. Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés du second degré sous contrat.
3. Commission académique d'accord collégial.

 Pour en savoir plus :
www.devenir-enseignant.org

Risquer l'innovation au lycée

Il faut saisir la possibilité de développer des expérimentations au lycée dès la rentrée, y compris celles qui ne figurent pas dans la première mouture de la réforme. » Répondant à l'appel du ministre de l'Éducation nationale, l'enseignement catholique, comme l'a confirmé son secrétaire général Éric de Labarre, entend s'inscrire dans le dispositif expérimental de 100 établissements volontaires initié par Xavier Darcos à compter de la rentrée prochaine. Le 3 février, l'équipe de direction du Sgec a ainsi validé la création d'un groupe de travail pour repérer et solliciter, avant le début du mois de mars, l'émergence d'initiatives reprenant les quatre champs d'expérimentation au lycée préconisés par la rue de Grenelle (accompagnement des élèves en difficulté, réduction du redoublement, accès des élèves boursiers à l'enseignement supérieur, maîtrise des lan-

gues) mais aussi d'autres portant notamment sur l'organisation du temps scolaire (semestrialisation, semaine de bilan et d'orientation entre les deux semestres, temps d'enseignement réalisé en groupes de compétences, séquences préparant à l'enseignement supérieur), l'autonomie des établissements (aménagement de programme...) ou encore les modalités innovantes d'associations de parents.

Parallèlement, la consultation sur le lycée se poursuit « autour des représentants du ministre, [...] des instances de la vie lycéenne et enfin à partir de la mission [...] confiée à Richard Descoings », précise le ministre de l'Éducation nationale dans une note adressée aux recteurs, lesquels sont chargés de « consulter très largement les autorités civiles, intellectuelles, professionnelles, les leaders d'opinion [...] au-delà du périmètre ordinaire de l'Éducation nationale, sur la construction d'un nouveau lycée conforme aux besoins d'aujourd'hui et de demain ». La synthèse, issue de la consultation des instances lycéennes académiques, devra être transmise à la Direction générale de l'enseignement scolaire du ministère (Dgesc) à la mi-juin, assortie « de propositions et de recommandations ». **AS**



Régulation du budget 2009

L'exécution budgétaire pour 2009 se met en place. Elle fait notamment ressortir une régulation par le biais d'une annulation de crédits de 4,6 millions d'euros pour l'enseignement sous contrat, suite au dépôt d'un amendement rabout en clôture du budget. Bien entendu, cette annulation est « hors titre 2 » de la loi de finances, c'est-à-dire qu'elle ne concerne pas les rémunérations des enseignants des établissements sous contrat. Par ailleurs, une seconde mesure porte sur le gel de certains des crédits du budget concernant l'enseignement sous contrat, pour un montant de 31 millions d'euros. Cette annulation et ce gel s'appliquent notamment aux crédits affectés à l'accompagnement éducatif en collège. Ces derniers feront l'objet d'un nouveau plafonnement de dépenses par Caec¹. En outre, l'absence de crédits pour l'accompagnement éducatif en premier degré est confirmée. **GDR**

1. Comité académique de l'enseignement catholique.

Le Synadic mise sur l'innovation

En assemblée générale, les 4 et 5 février à Paris, le Synadic s'est interrogé sur l'enseignement catholique de demain. Les chefs d'établissement du 2^d degré sont convaincus que l'affirmation du caractère propre passe par l'expérimentation.

Quel enseignement catholique pour demain ? C'est la question posée par le Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques du second degré (Synadic), lors de son assemblée générale, les 4 et 5 février 2009, à Paris. Une interrogation amenée par une année de turbulences, liées aux réformes « projetées ou abouties » du ministère de l'Éducation nationale, mais aussi à la recherche de nouveaux équilibres à l'intérieur de l'enseignement catholique.

À commencer par sa réorganisation territoriale, chantier auquel le Synadic a déjà apporté sa contribution au Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec). Le syndicat a en effet réfléchi à la difficulté que rencontrent les tutelles pour concilier leur mission d'accompagnement des établissements et la multiplicité de leurs tâches organisationnelles. Pour Yves Ruellan, président du Synadic, cette redéfinition apparaît d'autant plus urgente « à l'heure où nos établissements ne sont plus financés par l'État mais par les collectivités territoriales. Cela a pour effet de multiplier les interlocuteurs et de générer des inégalités de traitement face auxquelles il faut organiser de nouvelles solidarités diocésaines, sûrement structurées au niveau régional ».

Vent de réforme et cinquantenaire de la loi Debré obligent, les chefs d'établissement ont aussi re-questionné l'articulation



Bernard Toulemonde, le père Marcel Nouzille et Gérard Tonneau.

de leurs missions d'Église et de service public : comment concilier la volonté d'ouverture à tous, la liberté de conscience des élèves et des professeurs et une réelle démarche pastorale ? Une table ronde réunissant Bernard Toulemonde, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, le père Marcel Nouzille et Gérard Tonneau, du Sgec, a remis dans une perspective historique cette tension entre caractère propre et association avec l'État. Contre le « délitement de l'identité de l'enseignement catholique », déploré par le père Nouzille, ils ont

réfléchi à de nouvelles formes d'organisation territoriale, à des recherches de collaboration avec l'enseignement public pour équilibrer formation disciplinaire des maîtres et sensibilisation au caractère propre. Ils ont incité les établissements à profiter de leur autonomie pour exprimer leur identité à travers l'innovation. En devenant des « actifs modifiant » au lieu de « passifs acceptant », selon les termes de Gérard Tonneau.

Les contraintes actuelles sont certes nombreuses : professionnalisation en cours de la gestion des ressources humaines, incertitude quant à la nouvelle formation des enseignants et craintes pour leur recrutement... Mais, après l'accompagnement éducatif au collège ou la refonte du bac professionnel, la réforme du lycée ouvre cette année un large champ d'expérimentation. Le Synadic propose d'ailleurs des formations aux établissements qui voudront se lancer dans son exploration, partielle ou totale. Avis aux amateurs de défis ! **VL**

Le Synadic sur internet : www.synadic.fr

Congrégations : collaborer pour continuer d'exister

Les 23 et 24 janvier dernier, les congrégations féminines et masculines, investies dans le champ de l'éducation, 110 environ, se sont retrouvées à Paris, à l'invitation de l'Urcec¹. Deux jours très denses pour envisager l'avenir, animés par sœur Marie-Chantal Duvault, sœur Nadia Aidjan et frère Alain Ory. Un avenir assez sombre quand on sait le manque de vocations en France dans ces congrégations. Alors que faire pour assurer la relève ?, se sont demandé les participants, dont la moyenne d'âge élevée traduit la gravité de la situation. Deux enquêtes conduites par l'Urcec ont permis de faire un état des lieux. Elles révèlent notamment que les réseaux congréganistes souhaitent « trouver un lieu de réflexion, un espace d'échange, qui les aide à prendre les décisions qui s'imposent pour l'exercice de la tutelle et pour l'immobilier ». Mais c'est pendant le forum et les ateliers de des



Religieuses et laïcs travaillent au coude à coude. Ici, sœur Marie de l'Annonciation Rondreux et Christine Jourdain.

discussions concrètes ont été présentées. Des expériences réussies de rapprochements entre tutelles ou de dévolutions² ont permis à chacun de reprendre courage. Le réseau Grand Sud (notre photo), celui de l'Action éducative dominicaine ou encore le réseau Don-Bosco jouent la carte de la collaboration avec profit. Pour que les traditions éducatives de chaque famille spirituelle continuent d'exister, il est urgent d'unir ses forces. C'est pourquoi nous consacrerons le prochain dossier de notre magazine à ce sujet brûlant. Vous pourrez aussi vous procurer les actes de cette session intitulée « Pour l'avenir de nos tutelles : quelle collaboration entre les congrégations ? » auprès de l'Urcec. **SH**

1. Union des réseaux congréganistes de l'enseignement catholique, 10 rue Jean-Bart, 75006 Paris. Tél. : 01 45 48 65 38. E-mail : res_congreg_ec@yahoo.fr

2. Changement de tutelle pour un établissement scolaire.

Le point avec
Claude Dalverny, président
du Syndicat national des
directeurs et directrices
d'écoles catholiques,
chefs d'établissements
du 1^{er} degré (Synadec).



Le Synadec à l'écoute du terrain

*Avec le devenir des
maternelles, l'aménagement
du temps de travail est une
autre source d'inquiétude...*

**Quel bilan dressez-vous
de l'assemblée générale
du Synadec¹ qui s'est
tenue les 23 et 24 janvier
2009, à Nantes ?**

Notre assemblée générale a réuni 135 participants venus de toute la France. Cette forte affluence traduit un besoin de se ressourcer, après une année chargée. La survie de certains établissements est de plus en plus liée à des regroupements que le Synadec entend accompagner avec vigilance. Pour être mieux à l'écoute des besoins du terrain, nous avons substitué des ateliers aux traditionnelles conférences. Cette formule, plus interactive, a rencontré un vif succès. Sur le thème de la petite enfance, par exemple, les adhérents sont repartis avec des pistes concrètes et des listes de partenaires potentiels pour lancer un jardin d'enfants, une crèche familiale ou une structure en collaboration avec des entreprises.

En effet, ce sont deux dossiers sur lesquels le Synadec aura à interpellier l'État cette année. Nos équipes ont pu mesurer les bénéfices de l'aide personnalisée, introduite en septembre dernier. Mais sa mise en œuvre a été délicate dans le nouvel horaire resserré. L'arrivée, à la rentrée 2009, de l'accompagnement éducatif va encore complexifier les choses. C'est pourquoi nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion sur une organisation de la semaine qui s'étendrait au-delà de quatre jours.

**Qu'en est-il du chantier concernant
les ressources humaines ?**

La nouvelle convention collective des personnels de droit privé et les entretiens annuels d'activité et de développement définissent un cadre contraignant. Celui-ci

permet aux chefs d'établissement de jouer pleinement leur rôle dans la gestion des ressources humaines et l'élaboration de plans de formation. Pour accompagner sur le terrain cet effort de professionnalisation, le Synadec va organiser des sessions de formation en régions. Aussi, notre syndicat a demandé un agrément pour devenir organisme formateur. De plus, nous veillerons à ce que les chefs d'établissement conservent une latitude suffisante dans les procédures de recrutement.

Et la formation initiale des maîtres ?

Cette réforme nous inquiète pour deux raisons. Il s'agit tout d'abord de savoir quelle sera la place accordée à une sensibilisation au projet spécifique de l'enseignement catholique dans ce nouveau cursus universitaire. Ensuite, nous redoutons qu'imposer une poursuite d'études jusqu'à bac + 5 avant le concours, ne dissuade les candidats qui, en cas d'échec, n'auraient pas d'autres débouchés possibles. Le peu de visibilité que nous avons pour l'heure laisse en tout cas présager des difficultés de recrutement préoccupantes pour la rentrée prochaine.

Propos recueillis par Virginie Leray

1. Internet : www.synadec.org

Le Snceel pour des lycées plus autonomes

Entreprendre pour apprendre...
Apprendre pour entreprendre

» : c'est autour de ce thème que le Snceel¹ a réuni près d'un millier de participants les 20 et 21 janvier 2009 à Issy-les-Moulineaux. « *Comment les établissements scolaires peuvent-ils permettre aux jeunes de prendre des responsabilités, de s'engager pour devenir acteurs de demain ?* » a interrogé Yves-Jean Thomas², rejoignant les propos des trois entrepreneurs³ réunis pour une table ronde. L'école et l'entreprise ont à travailler ensemble : avec l'association « 100 000 entrepreneurs⁴ », par exemple, dont les actions développent chez les jeunes le goût de l'effort, l'esprit d'initiative, l'autonomie et la mobilité.

Autre temps fort : celui consacré aux réformes en cours ou à venir du lycée. Les intervenants – Patrick Allal et Elisabeth Arnold⁵ pour la rénovation de la voie professionnelle ; Jean-Paul de



De gauche à droite : Jean-Pierre Dufour, Xavier Kergall, Philippe Hayat, Philippe Blandinières et Yves-Jean Thomas.

Gaudemar et Bruno Magliuolo⁶ pour la réforme du LEGT – ont mis l'accent sur la volonté, contenue dans les réformes, d'accroître les marges d'autonomie des établissements rejoignant ainsi, selon les propos de Jean-Paul de Gaudemar, « *la culture de l'enseignement catholique* ». Les établissements catholiques devraient d'ailleurs s'engager dans l'expérimentation initiée par le ministère. Yves-Jean Thomas les y a invités – « *Nous pouvons et nous devons nous emparer du*

projet de réforme » –, rejoint par Éric de Labarre. « *Il faudra saisir la possibilité, offerte par les récentes orientations présidentielles et gouvernementales, de développer des lycées expérimentaux dès la rentrée prochaine* », a indiqué le secrétaire général de l'enseignement catholique qui a redit son souhait de voir « *les établissements privés associés exploiter, plus qu'ils ne le font aujourd'hui, les espaces de liberté que donne la loi de 1959* ». **VG**

1. Syndicat national des chefs d'établissement de l'enseignement libre. Internet : www.snceel.org.

2. Président du Snceel.

3. Philippe Blandinières, PDG d'Elmethern ; Philippe Hayat, président de « 100 000 entrepreneurs », professeur à l'Essec ; Xavier Kergall, directeur délégué du groupe Les Échos, président-fondateur du Salon des Entrepreneurs.

4. Sur internet : www.100000entrepreneurs.com

5. Respectivement, chef de service adjoint au directeur général de l'enseignement scolaire, chargé du service des enseignements et des formations à la Dgesc et sous-directrice des formations professionnelles au ministère de l'Éducation nationale.

6. Respectivement recteur de l'académie d'Aix-Marseille et inspecteur d'académie honoraire.

La mobilité étudiante en marche

« Les partenariats européens dans l'enseignement supérieur professionnalisant ». Tel était le thème d'un colloque qui a réuni 260 représentants d'établissements de divers pays, en janvier à Bruxelles. Au menu : réflexions, échanges d'expériences et prises de contact.

Renasup¹ a pour objectif de participer à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur professionnel. C'est pourquoi ce réseau, qui regroupe plus de 430 lycées catholiques, préparant notamment à des brevets de technicien supérieur (BTS), à des diplômes de comptabilité-gestion ou à des licences professionnelles, s'est associé à la Fédération des hautes écoles

belges catholiques francophones pour organiser une rencontre européenne. Les 22 et 23 janvier dernier à Bruxelles, 260 représentants d'établissements ont ainsi pu nouer des partenariats européens et mutualiser les collaborations préexistantes. « Une initiative porteuse d'avenir pour les jeunes et pour nos systèmes éducatifs », a souligné Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique.

En effet, depuis que le processus de Bologne a engagé l'harmonisation des cursus post-bac dans l'UE, Renasup entend associer l'enseignement supérieur professionnalisant à cette réforme. « Cette alternative aux études universitaires, originale par sa technicité et sa proximité avec le monde de l'entreprise, doit pouvoir prendre sa dimension internationale », a insisté Fernand Girard, président du réseau.



« Grâce au système de crédits (ECTS), les BTS français entrent aujourd'hui dans la grille du LMD, sans toutefois atteindre le niveau bac + 3 de la licence. L'enjeu est donc de proposer à ces jeunes diplômés des poursuites d'études jusqu'au niveau licence. Cela passe par des partenariats avec des universités françaises mais aussi européennes. « Nos amis belges, pour leur part, recherchent plutôt des prolongations vers le master. Nos besoins sont donc complémentaires. Les cadres internationaux permettant de conclure des accords sont là. Mais les projets de coopération reposent surtout sur les relations interpersonnelles. C'est pourquoi nous avons axé la manifestation autour d'exemples concrets et d'occasions de rencontres »,

précise Jean-Marc Petit, délégué général de Renasup.

Les représentants de l'université anglaise de Coventry, en collaboration avec trois établissements français, Saint-Paul² de Lens, Notre-Dame-des-Oiseaux³, à Verneuil-sur-Seine, et Sainte-Croix - Saint-Euverte⁴, à Orléans, ont ainsi expliqué comment s'élaboraient des cursus LMD européens. Pierre angulaire de tout partenariat : la mobilité étudiante. Il s'agit de favoriser dès les stages de BTS qui peuvent désormais s'effectuer à l'étranger, via *Erasmus*, à partir d'une durée de deux semaines. Notre-Dame-de-la-Providence⁵, à Blois, entretient cette dynamique par des séjours linguistiques en Lituanie et des sessions de formation à l'étranger pour les professeurs.

Jalons

Couronnement d'un partenariat bilatéral réussi, la « co-diplômation » proposée, par exemple, à l'École supérieure d'agriculture d'Angers⁶. L'*European Engineer Degree* confère aux étudiants en licence un niveau bac + 3 reconnu en France et aux Pays-Bas, moyennant un semestre supplémentaire passé sur le campus de Dronten. Le tout implique une étroite concertation entre les deux équipes pédagogiques pour bâtir un référentiel, validé par l'université d'Angers. Pour poser les jalons de futurs partenariats, les représentants d'établissements français, belges, britanniques ou irlandais ont profité de ce colloque pour faire connaissance. Et ouvrir de nouveaux horizons à leurs étudiants.

Virginie Leray

Repères

En 2007-2008, l'agence Europe-Éducation-Formation France a recensé dans le cadre du programme *Erasmus* :

- 22 556 mobilités d'études de 3 à 12 mois, dans un établissement européen partenaire. Partent en majorité des étudiantes en master 1 pour une durée moyenne 7 mois.
- 3 389 mobilités de stages de 3 à 12 mois (dès 2 semaines pour les cursus courts type BTS). Filles et garçons sont à parité et en majorité en master 2.
- 2 458 mobilités enseignantes dans des établissements européens partenaires (+ 20 % en 4 ans). Durée moyenne : 5 jours.
- 218 mobilités de formation pour des personnels non enseignants dans des établissements, des entreprises ou des organismes de formation européens. Durée moyenne : 5 jours.
- Destinations majoritaires des mobilités : Espagne, Royaume-Uni, Allemagne, mais aussi Roumanie et Italie pour les mobilités enseignantes.
- Régions les plus dynamiques : Ile-de-France, Rhône-Alpes, Nord - Pas-de-Calais.
- Disciplines les plus dynamiques : langues, gestion d'entreprise, ingénierie et technologie.

Renseignements : www.europe-education-formation.fr

1. Réseau national de l'enseignement supérieur professionnel privé. Sur internet : renasup.enseignement-catholique.fr

2. Adresse : 38 route de la Bassée, BP 17 - 62301 Lens Cedex. Tél. : 03 21 13 56 10. Internet : www.lyceestpaul-lens.fr

3. Adresse : 106 Grande-Rue, 78480 Verneuil-sur-Seine. Tél. : 01 39 28 15 00. Internet : www.notre-dame-les-oiseaux.com

4. Adresse : 28 rue de l'Ételon, 45043 Orléans Cedex 01. Tél. : 02 38 52 27 00. Internet : www.stecroix-steuverte.org

5. Adresse : 23 rue des Saintes-Maries, CS 3421 - 41034 Blois Cedex. Tél. : 02 54 56 43 10. Internet : www.lapro.org

6. Adresse : 55 rue Rabelais, BP 30748 - 49007 Angers Cedex 01. Tél. : 02 41 23 55 55. Internet : www.groupe-esa.com

Solidaires pour offrir un chien

A ce jour, 20 000 élèves dans la France entière ont participé à un Marchathon, dont 15 000 de l'enseignement catholique. Pas question de s'arrêter de marcher en 2009-2010 ! Cette action, menée en milieu scolaire par l'École de chiens guides d'aveugles-Centre Aliénor, se poursuit. Lancée en 1993 pour sensibiliser les élèves à la vie des personnes aveugles, elle est désormais bien rodée. L'organisation d'un Marchathon se fait en cinq étapes. Tout commence par la rencontre d'une classe avec une personne aveugle et son chien : elle permet d'aborder de façon positive les notions de handicap et d'adaptation à la vie courante. Suit la constitution d'une équipe d'organisation puis la marche à propre-



et élève est invité à chercher le plus de parrains possible. Dernière étape, toujours émouvante : le don d'un chien à un aveugle en présence des élèves. Pour aller plus loin, une mallette pédagogique est fournie gratuitement aux établissements avec des informations sur le braille, les anomalies visuelles, les chiens guides... Le Marchathon conduit ainsi naturellement de la découverte du handicap à l'engagement, un engagement qui soude toute la communauté éducative autour d'un projet enthousiasmant pour les petits

et les grands. **SH**
 Contacts : Service Marchathons, 11 rue Joseph-Cugnot, 33700 Mérignac. Olivier Brisse – tél. : 06 71 87 41 12 ; e-mail : o.brisse@aliceadsl.fr – et Jean-Emmanuel Decaillet – tél. : 06 81 66 45 01 ; e-mail : je.decaillet@free.fr

et les grands. **SH**

Contacts : Service Marchathons, 11 rue Joseph-Cugnot, 33700 Mérignac. Olivier Brisse – tél. : 06 71 87 41 12 ; e-mail : o.brisse@aliceadsl.fr – et Jean-Emmanuel Decaillet – tél. : 06 81 66 45 01 ; e-mail : je.decaillet@free.fr

© S. Horguelin



Père Denis Branchu, aumônier général de Saint-Jean-de-Passy, à Paris.

« Dans l'enthousiasme de l'acte éducatif »

Les 24 et 25 janvier dernier s'est tenu à Paris le 9^e congrès de la Communion missionnaire des éducateurs¹...

En effet, nous avons accueilli dans les locaux de Saint-Jean-de-Passy, où je suis aumônier, 140 congressistes venus de toute la France : professeurs, chefs d'établissement, parents d'élèves..., du privé et du public.

La Communion, née en 2000, est encore

mal connue. Elle propose des temps de ressourcement qui allient la dimension intellectuelle avec une dimension de prière et de vie fraternelle. Une formule originale quand on sait que les congrégations qui proposaient ce genre de rencontres sont vieillissantes et que les communautés nouvelles n'ont pas investi le champ de l'éducation.

Pourquoi avoir choisi pour thème « Souffrances et espérance dans l'éducation » ?

Nous avons voulu cette année prendre en compte la part de souffrance, toujours présente dans l'acte éducatif, en nous centrant sur notre espérance. Conférences (de théologien, psychologue, philosophe...), ateliers et temps de prière se sont succédé, de façon à remettre chacun dans l'enthousiasme de l'acte éducatif.

Quels sont vos prochains rendez-vous ?

Nous organisons une conférence à Paris, le 18 mars à 19 h 30, sur le thème « L'humilité de l'éducateur ». Elle sera précédée d'une messe et suivie d'un dîner. Tous les détails sont sur notre site internet². Venez nombreux !

Propos recueillis par Sylvie Horguelin

1. Adresse : 18 rue de la Glacière, 75013 Paris.
 2. Adresse : <http://communioneduc.free.fr>

À la croisée des disciplines

Dans la famille des publications qui traitent des rapports entre religion, culture et société, on trouve les revues *Esprit*, *Études* mais aussi... *Transversalités*. Cette dernière, publiée par Desclée de Brouwer, a pour originalité d'être liée à une université : l'Institut catholique de Paris (ICP). Ce trimestriel n'est pas pour autant réservé à des chercheurs mais à un lectorat cultivé qui apprécie les regards croisés (en lettres, sciences humaines, philosophie, théologie...) sur un même thème. Dernier sujet traité : « Repenser la laïcité aujourd'hui¹. » On y trouve un article du grand spécialiste de cette question, Émile Poulat, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), mais aussi d'un juriste, Philippe Greiner, ou encore d'un théologien protestant, Olivier Abel... « Outre le dossier, chaque numéro s'enrichit de contributions variées et d'une chronique des événements scientifiques qui ont eu lieu à l'ICP », précise Laurent Villemin, directeur de la publication. Sa conviction ? « L'intelligence chrétienne a sa place, dans le dialogue, pour déchiffrer un monde complexe et pluraliste ». Preuve en est *Transversalités* ! **SH**



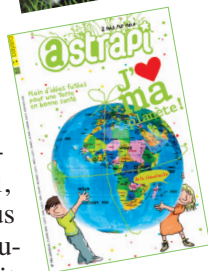
1. Numéro 108 (octobre-décembre 2008).



Contact : 01 44 39 52 08 ; e-mail : transversalites@icp.fr
 Abonnement sur le site www.icp.fr (rubrique « Recherche »).
 Tarif : 60 € (4 numéros par an) et 16 € le numéro (en librairie).

Popi, Phosphore et Cie se mettent au vert

Pour la Semaine du développement durable, qui aura lieu cette année du 1^{er} au 7 avril, les publications de Bayard Jeunesse se mettent au vert. De *Popi* à *Phosphore*, tous les numéros d'avril seront consacrés à l'écologie et au développement durable, ce qui permettra de toucher près de six millions de lecteurs, de deux à dix-huit ans. Au-delà, c'est toute cette entreprise de presse qui s'engage puisque, à partir de ce même mois d'avril, *Youpi* et *Images DOC* seront vendus sous film biodégradable et accompagnés de succettes (en lieu et place des plus-produits offerts jusqu'ici). Des changements placés sous le signe de l'opération « Ensemble, protégeons la planète ». Une manière de montrer aux plus jeunes lecteurs que passer à l'acte en direction du développement durable est possible. **AS**



Une radio pour Rodez

Le lycée Louis-Querbes, d'un dynamisme qui force l'admiration, vient de lancer une radio locale de proximité. RadioTemps émet en FM sur la ville de Rodez depuis novembre dernier. C'est une radio généraliste au service du terroir et de ses habitants, sans publicité, ouverte à la diversité des musiques, des cultures, des personnes et des associations. « Si j'en suis le président et si une convention de partenariat privilégié avec le lycée existe, nous avons voulu marquer une large ouverture à l'environnement social et scolaire », précise le chef d'établissement, Pierre-Étienne Vanpouille. Ce projet comble en fait un vide : il n'existait pas à Rodez de radio associative. Elle bénéficie d'une fréquence temporaire de neuf mois qui devrait à terme devenir fixe. Pour juger de sa qualité, il suffit de se rendre sur internet qui permet une écoute en continu¹ et aussi de podcaster certaines émissions. Le responsable des programmes, Jean-Pierre Alexandre, est un professionnel issu de France Culture. Il est entouré de nombreux élèves car RadioTemps est aussi un outil pédagogique au service de la formation et de l'expression des jeunes. **SH**



1. À l'adresse : www.radiotemps.com

RadioTemps 95.5 FM. Studios : 13 rue des Frères de Turenne, 12000 Rodez. Tél. : 05 65 74 08 99. E-mail : radiotemps@gmail.com

UNE IDÉE / UNE ACTION

Appel à la solidarité pour Saint-Julien, à Montoire

À la rentrée dernière, c'est une vision sinistre qui attendait la communauté de l'ensemble scolaire Saint-Julien à Montoire-sur-le-Loir (Loir-et-Cher). À 10 h 15, le 14 août, sans aucun signe précurseur, une poutre maîtresse du plafond de la salle d'arts plastiques, située dans le bâtiment principal de l'établissement, s'est effondrée, endommageant la façade et détruisant une partie du matériel audiovisuel et artistique (dont l'orgue de la classe de musique). Un événement sans précédent dans cet ensemble d'époque du XVIII^e siècle, tout à fait aux normes. À l'origine du sinistre, selon les experts, une accumulation de facteurs que rien ne laissait prévoir : une poutre de 300 ans dont le bois était « roulé », le passage mensuel de 700 camions dans la rue voisine... S'il n'y a eu heureusement aucune victime, c'est avec la moitié des locaux de son établissement (la salle informatique, la salle vidéo, cinq salles de cours, la grande étude, le réfectoire et le bureau du directeur) que Thierry Richard, le directeur, a dû organiser sa rentrée. Trois classes ont dû commencer l'année en dehors des murs de Saint-Julien. Pendant trois mois, elles ont été gracieusement hébergées par le lycée agricole voisin, la mairie et le presbytère. La cantine a été déplacée dans la salle des fêtes de Montoire... Un « sacré casse-tête », souligne le chef d'établissement, mais au final « une expérience relationnelle très formatrice où la solidarité a joué à plein ». Malgré l'incident, aucune désinscription d'élève n'a été enregistrée à la rentrée. Les parents ont lancé l'idée de week-ends travaux pour diminuer les coûts financiers et trois salles de classe ont ainsi pu être remises en état. L'Apel ne ménage pas non plus ses efforts : brocante, tombola, revente d'anciennes tables de l'établissement remises à neuf... Car le montant des dégâts s'élève à 750 000 euros. « L'Ogec peut prendre en charge un tiers de cette somme sur financements propres, explique Thierry Richard. Pour le reste, des dossiers de subventions de solidarité ont été montés auprès de l'Urapel, de l'Udogec et de l'Urogec. » Le classement de l'Ogec en association d'intérêt général devrait aussi apporter une bouffée d'oxygène à Saint-Julien, en permettant de lancer une campagne d'appels aux dons... Encore un peu de solidarité, pour qu'à la rentrée prochaine tout revienne à la normale. **AS**



Contact : Thierry Richard, Ensemble scolaire Saint-Julien, 9 rue Saint-Laurent, 41800 Montoire-sur-le-Loir. Tél. : 02 54 85 03 56. Fax : 02 54 85 07 10.

En avril 2008, un tout nouveau parcours pour devenir formateur d'enseignants et de cadres a ouvert¹. Il complète l'accès par la validation des acquis de l'expérience (VAE) au titre de formateur qui existe depuis 2006. On peut le suivre dans les cinq universités catholiques dont les instituts dispensent la formation (l'Ileps et l'ISP pour Paris, le Cepec pour Lyon, l'Irfec pour Toulouse, l'Ifucome pour Angers et l'IFP-Nord pour Lille). Le coût de cette dernière est pris en charge par Formiris, pour les personnels de l'enseignement catholique, et par l'OPCA, pour les personnels hors contrat. Ce cursus est aussi ouvert à des personnes qui ne travaillent pas dans l'enseignement catholique. Il permet d'obtenir le Titre de formateur d'enseignants et de cadres supérieurs pédagogiques². Le parcours est composé de 20 unités (UF), chacune d'elles comprenant deux à trois jours de formation. Elles peuvent être obtenues en deux, trois, quatre ou cinq ans maximum.

Formateur d'enseignants et de cadres : pourquoi pas vous ?



Monique Lafont

Avec deux grands plus : on peut commencer ces études à tout moment dans l'année et la validation de 10 unités permet déjà d'obtenir un DU³.

« Chaque unité offre l'occasion d'approfondir une des compétences listées par le référentiel du Titre de formateur, explique Monique Lafont, responsable de la mission "Personnes-ressources et Formateurs" à la fédération Formiris. On y aborde des questions d'ordre didactique,

pedagogique, l'animation d'équipe, l'analyse de besoins, la gestion administrative, financière et humaine et la recherche et la construction du sens. » La certification prend des formes variées : entretien, mémoire, écrit professionnel, chaque unité de formation ayant son mode propre. Par ailleurs, l'étudiant doit effectuer 25 journées de stage dans différents lieux qu'il choisit : organismes de formation, chambres de métiers... À ce jour, 200 personnes ont rejoint ce parcours. Ce sont en majorité des enseignants du premier et du second degré qui se préoccupent de l'évolution de leur carrière. Mais aussi des enseignants-formateurs, des enseignants-personnes ressources et des chefs d'établissement. C'est le cas de Bruno Lagniez, un ancien chef d'établissement qui a pris la direction de l'institut de formation du réseau lasallien en

septembre 2008. Son objectif ? Acquérir des compétences de formateur. « J'ai débuté la préparation du Titre en avril 2008 à Lyon et suivi à ce jour sept UF, explique Bruno Lagniez. Le Cepec propose des sessions de cinq jours, pendant les vacances scolaires, qui permettent de suivre deux UF d'un coup. C'est très pratique ! »

Avec le Titre, on peut postuler dans n'importe quel organisme de formation public ou privé. Des débouchés sont assurés quand on sait que d'ici à 2012 la moitié des quelque 1 500 formateurs au service de l'enseignement catholique partira à la retraite. **SH**

1. Toutes les informations sont sur le site www.formiris2.org
2. Enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles. Le Titre est reconnu aux niveaux national et européen comme un titre professionnel de niveau 1 (Bac + 5).
3. Diplôme universitaire (de formateurs d'enseignants). Le DU n'est reconnu que dans l'enseignement catholique, contrairement au Titre de formateur d'enseignants et de cadres.

Fusion entre Prévoyance Canarep et Uniprévoyance

La fusion, validée par les assemblées générales de Prévoyance Canarep et Uniprévoyance les 18 et 19 juin 2008 et la parution de l'arrêté du 24 décembre 2008 au *Journal officiel*, marque un événement important dans la vie des deux institutions. Certes, le métier est identique et chacune fonctionne sur la base d'une gestion paritaire. Il n'en reste pas moins qu'Uniprévoyance a dû opérer des choix destinés à prendre en compte les spécificités professionnelles liées à la gestion des contrats de prévoyance des enseignants et des personnels de l'enseignement privé.

En premier lieu, Uniprévoyance a voulu marquer sa volonté de conserver une identité propre à cette activité liée à la profession. Dans cet objectif, elle a créé une section Prévoyance Canarep. Au plan politique, les anciens administrateurs de Prévoyance Canarep siègent désormais dans un comité paritaire dédié leur permettant de suivre l'activité de leur section. Enfin, deux représentants de ce même comité



paritaire sont accueillis au sein du conseil d'administration d'Uniprévoyance. Au plan opérationnel, Uniprévoyance a d'ores et déjà accueilli l'équipe en charge des prestations et des relations clients et, jusqu'au terme de la période transitoire qui s'achèvera fin mars, l'ensemble des processus de gestion sont analysés afin d'assurer une transition optimale entre les outils et

services de B2V Gestion et ceux d'Uniprévoyance. L'ensemble des informations utiles est à disposition sur internet¹.

Depuis trente ans Uniprévoyance intervient dans un champ interprofessionnel auprès de plus de 10 000 entreprises et garantit la protection prévoyance et santé de 1 500 000 personnes. Elle est membre créateur du groupement paritaire Prisme Prévoyance, classé troisième au Top 20 des institutions de prévoyance par l'*Argus de l'Assurance*. **GDR**

1. À l'adresse : www.uniprevoiance.org

Aide personnalisée : premier bilan à Toulon

Pierre Castelli, chargé du 1^{er} degré à la direction diocésaine du Var, fait le point sur la mise en place de l'aide personnalisée dans les écoles de son diocèse.

L'aide personnalisée a été bien accueillie par les élèves et les familles. Les élèves apprécient, en effet, la relation privilégiée avec leur enseignant (ou avec un autre enseignant). Les professeurs eux-mêmes soulignent le caractère particulier de ce temps de travail. Le terme d'enthousiasme est même employé pour manifester l'état d'esprit dans lequel se trouvent certains professeurs. Les craintes liées à la stigmatisation des élèves se sont évanouies. Chacun tâtonne toutefois compte tenu du caractère inédit du dispositif. Un besoin de partage entre établissements se fait jour. Il porte tout autant sur les aspects pratiques (heures, durée, fréquence...) que sur la conception même de l'aide personnalisée (référence de documents, types d'ateliers...). Toutes les équipes réinterrogent la place du regroupement d'adaptation. Certains enfants ne pourraient-ils pas bénéficier des deux types d'aides : une aide personnalisée et une aide spécialisée apportée par le « maître E » du regroupement d'adaptation ? L'essentiel étant dans ce cas d'avoir une vision globale des aides apportées à l'école et à l'extérieur de l'école afin de prendre les décisions (et réguler dès que nécessaire), en réservant l'aide spécialisée aux élèves ayant des difficultés « graves et persistantes ».

Les échanges avec les chefs d'établissement, les enseignants et les enseignants spécialisés montrent que les modalités organisationnelles ne sont pas neutres. Toutes les équipes recherchent LA bonne solution quant au créneau horaire ou à la durée de l'aide personnalisée. Ici, les expressions d'« essoufflement » et de « fatigue » prédominent. L'allongement de la durée des journées est ressenti douloureusement par certains enseignants. Ailleurs, ce sont les mots de « calme », de « quiétude » et de « disponibilité » qui surgissent. Cela attire notre attention sur un problème majeur induit par cette réforme : celui de la « modification du rapport au temps » qu'ont habituellement les enseignants.

Le sentiment de fatigue tient à la perte générale des repères qu'entraîne la réforme proposée en cette rentrée 2008. Il faut dire que le passage de 27 heures à 24 heures d'enseignement obligatoire pour tous les élèves est vécu difficilement, d'autant qu'il est associé à l'application d'un nouveau programme. Aussi faut-il se garder



Collage : D. Wälsner

Si l'enthousiasme est de mise, ce nouveau temps pédagogique doit être apprivoisé.

d'une lecture trop manichéenne car la réalité est complexe. Il n'en demeure pas moins que les expressions de fatigue et de lassitude après la mise en place de l'aide personnalisée sont plus fréquentes dans les écoles qui l'ont placée le soir ou lors de la pause méridienne. Dans un tel cas, le départ après la classe est repoussé, de nouvelles contraintes et quelquefois des coûts supplémentaires s'imposent aux enseignants quant à la garde de leurs propres enfants. Le temps pour déjeuner, pour se ressourcer, pour rencontrer les collègues de travail, pour

corriger les cahiers ou préparer les activités de l'après-midi est réduit.

Temps massé ou temps dispersé ?

Le sentiment de « courir encore plus qu'avant » est dans certains cas dû à la réduction de quinze minutes de la pause méridienne, introduite pour terminer la classe plus tôt le soir et démarrer l'aide personnalisée à une « heure convenable ». Ces minutes manquent cruellement. Elles donnent l'impression d'enchaîner le matin et l'après-midi. Il n'est pas surprenant que les équipes ayant choisi de placer l'aide personnalisée le mercredi matin soient moins perturbées car cela n'a pas modifié le rythme installé depuis des années.

Alors, temps massé ou temps dispersé ? Les recherches en sciences cognitives montrent l'intérêt d'une prise en charge régulière, fractionnée plutôt qu'un apport massif espacé dans le temps. Cela va dans le sens d'une aide personnalisée quotidienne ou bihebdomadaire. Il est toutefois des activités qui nécessitent un temps suffisamment long pour se déployer, permettre une pause puis une reprise, offrir un cadre temporel et relationnel différent. Le mercredi s'impose dans ce cas. Alors plutôt que d'opposer les tenants et les opposants d'un système, n'hésitons pas à varier les propositions selon le type d'activité, les choix stratégiques ou pédagogiques¹, en nous gardant bien de promouvoir un modèle unique.

Pierre Castelli

1. Cf. L'aide personnalisée dans le diocèse de Fréjus-Toulon : constats, analyses et perspectives sur www.ec83.com

 Pour contacter l'auteur de cet article : pedagogie@ec83.com

À la une des revues de l'enseignement catholique



Une journée « petite enfance »

Le bulletin du SYNADEC et la revue *L'arc boutant* reviennent sur la journée « petite enfance » du 26 novembre 2008. Elle a réuni les coordinateurs diocésains chargés d'accompagner les projets de création de structures d'accueil pour les tout-petits. Au programme : des retours d'expériences et des ateliers, proposés par le groupe de travail « petite enfance » du Sgec, qui ont permis d'aborder les aspects juridiques, administratifs mais aussi pédagogiques et éducatifs.

L'arc boutant, n° 489, janvier 2009, p. 9.

Bulletin du SYNADEC, n° 130, décembre 2008, pp. 25-26.

Interrogations sur l'accueil des 2 ans

SNEC Informations s'interroge sur le désengagement de l'État à propos de la scolarisation des 2 ans alors que le plan gouvernemental pour le droit à la garde d'enfant et la création de places d'accueil ne sera mis en place que d'ici à 2012. Quelles seront les mesures transitoires ? La capacité d'accueil sera-t-elle suffisante ? *Quid* du recrutement des professionnels de la petite enfance ? *CFDT magazine-FEP* consacre également un dossier à ce sujet. Lors de son dernier congrès, ce syndicat a marqué sa préférence pour l'accueil des enfants de deux ans dans des structures adaptées de type crèche, mais il s'inquiète aujourd'hui de la méthode gouvernementale et souhaite un temps de concertation pour s'assurer que tous les enfants pourront être accueillis et pour déterminer les missions de ces nouvelles structures ainsi que leur articulation avec l'école maternelle.

SNEC Informations, n° 329, janvier-février 2009, p. 5.

CFDT magazine-FEP, n° 136, janvier 2009, pp. 8-11.



Célébration du cinquantenaire de la loi Debré

De sa promulgation, le 31 décembre 1959, à aujourd'hui, la loi Debré a été modifiée à plusieurs reprises. À l'occasion de son cinquantenaire, *SNEC Informations* propose un dossier chronologique qui rappelle les principales étapes concernant la carrière, la protection sociale et les conditions d'exercice des enseignants.

SNEC Informations, n° 329, janvier-février 2009, pp. 8-9.



Pour une relation fructueuse entre l'école et l'entreprise

Dans les *Fiches syndicales* de février, le SNCEEL relaye le thème de son dernier congrès : « Entreprendre pour apprendre... Apprendre pour entreprendre ». Des chefs d'établissement

témoignent : fusion d'établissements, nouvelle organisation, réécriture de projet d'établissement, ils sont en première ligne. À eux de donner l'impulsion, de mobiliser tous les partenaires de la communauté éducative. Ce faisant, ils « exercent une mission d'entrepreneur devant offrir des perspectives de développement et d'innovation ».

Fiches syndicales du SNCEEL, n° 644, février 2009, pp. 13 à 59.



La communauté des éducateurs au cœur du projet lasallien

Rassembler les maîtres dans une communauté est au centre du projet lasallien d'éducation, rappelle frère André-Pierre Gauthier dans *La Salle Liens International*. Cette intuition fondatrice de Jean-Baptiste de La Salle demeure d'actualité.

Plus que jamais les jeunes ont besoin de rencontrer des adultes qui leur donnent le goût de « construire leur humanité » via le regard spécifique porté sur chacun d'eux. Ce même numéro présente la démarche engagée par les membres de l'équipe pastorale de l'ensemble scolaire Sainte-Anne-la-Savoisienne, soucieux de « [partager] leur façon de comprendre et de vivre "la relation éducative" », et inclut un entretien avec Luc Ferry sur le thème « Enseignement et éducation ».

La Salle Liens International, n° 66, décembre 2008, pp. 13 à 20.

De l'intérêt de la formation en alternance

Ce sont les mérites de la formation en alternance que les *Fiches syndicales du SNCEEL*, *Syndicalisme hebdo-CFDT-FEP* et *entrées libres*, la revue de l'enseignement catholique belge, mettent en évidence. Conçue initialement comme une voie de secours à l'intention des élèves en difficulté qui, souvent, sont issus de milieux défavorisés, la formation en alternance peut être aujourd'hui une voie d'excellence. Pour le système éducatif, elle est une occasion de nouer des partenariats avec le monde professionnel et de s'ouvrir sur son environnement. Quant à l'entreprise, elle « dispose [via cette modalité de formation] d'une main-d'œuvre jeune, peu rémunérée et qualifiée... en fin de formation ». Reste que la formation en alternance n'est pas sans exigence : « la société éducative et la société productive travaillent dans des logiques souvent lointaines l'une de l'autre, voire contradictoires ». D'où l'importance, soulignée dans *entrée libres*, de l'accompagnateur qui « est le relais privilégié entre l'école et l'entreprise et a le grand soin d'en opérer la conciliation ».

Fiches syndicales du SNCEEL, n° 644, février 2008, pp. 47 à 51.

Syndicalisme hebdo-CFDT-FEP, n° 1006, 19 décembre 2008, p. 3.

Entrées libres, n° 35, janvier 2009, dossier central (8 p.).



VÉRONIQUE GLINEUR, VALÉRIE GRANGER

L'éducation aux médias dans le second degré

Au collège et au lycée, les enseignants-documentalistes sont les acteurs majeurs de l'éducation aux médias, indique la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) dans une note d'information¹. Impliqués également : les professeurs de français, d'histoire-géographie, de sciences économiques et sociales, ou encore de lettres-histoire. Très souvent d'ailleurs, ceux-ci interviennent avec les documentalistes ou les sollicitent : « [...] environ huit enseignants sur dix confirment l'implication soutenue [du documentaliste] lors de la mise en place des activités d'éducation aux médias, et plus de la moitié déclarent intervenir avec un collègue documentaliste lorsqu'ils éduquent aux médias [...] ».

Motivation prioritaire avancée par ces enseignants : le souci d'« aider les élèves à développer leur jugement et leur esprit critique ou citoyen ». Viennent ensuite la volonté d'« ouvrir les élèves sur l'actualité et le monde », de « leur apprendre à traiter et à « décrypter » l'information » ou encore, l'intention de « [les] familiariser avec l'univers des médias », et de « [leur en] faire découvrir la diversité [et] la pluralité ».

Pour ce faire, les enseignants privilégient la presse écrite quotidienne, nationale et payante, sans pour autant négliger internet et la télévision. Côté activités proposées aux élèves, ils mettent l'accent sur l'analyse des textes et des images (photo, dessin, image télévisée...) et sont demandeurs, pour « faire un bon usage des médias [avec leurs élèves] de supports et d'outils pédagogiques concrets ».

Quant à la « Semaine de la presse et des médias dans l'école », temps privilégié d'éducation aux médias organisé par le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi) et le ministère de l'Éducation nationale, elle se déroulera cette année du 23 au 28 mars². Centrée pour cette édition 2009 sur le thème « Une info, des médias », elle permet de nouer des partenariats avec les professionnels des médias et au-delà, de mettre en place des activités sur le long terme comme l'ouverture d'un club de presse, d'une radio ou encore d'un journal scolaires... **VG**

1. Note d'information, n° 08-31 (novembre 2008), « L'éducation aux médias dans le second degré ». Note disponible à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr

2. Toutes les informations sur le site www.clemi.org

Pour que l'orthographe ne soit plus un pensum

L'*Anti-manuel d'orthographe* est un petit livre court. Il s'adresse à tous ceux qui ont passé des années à annoncer sur les bancs de l'école, qui se souviennent de ce qu'est un verbe, un sujet, un complément, mais qui, dès qu'ils prennent la plume, bafouillent sur l'orthographe ou les multiples accords des formes verbales. L'auteur, Pascal Bouchard, journaliste spécialisé dans les questions d'éducation, agrégé de lettres modernes, en sait quelque chose. À ses dictées, il a toujours eu zéro. À l'agrégation,

il a passé l'épreuve de grammaire « sans pouvoir reconnaître, dit-il, un complément d'objet indirect » ! Pas facile ensuite d'enseigner l'orthographe et la grammaire à des collégiens. À moins d'inventer quelque chose, de proposer une démarche, de faire fonctionner ses méninges, de pointer du doigt les raisons pour lesquelles nous faisons des fautes. Si l'on comprend, parce que enfin on nous l'enseignera, que la langue française obéit à quelques principes simples ; et qu'avec un peu de logique, de concentration, et peut-être avant tout la connaissance de quelques astuces, on peut « éviter facilement 99 % de fautes d'orthographe », soutient l'auteur. On peut le croire. Et ce petit livre, plein de clins d'œil, d'intelligence et d'amour de la langue, d'humour aussi, permettra sans doute enfin de se passer de plus en plus de la correction automatique proposée par les ordinateurs qui, parfois, vous font faire tant de fautes... d'orthographe et de grammaire ! **EDC**



Z Pascal Bouchard, *Anti-manuel d'orthographe - éviter les fautes par la logique*, Victoire Éditions, coll. « Métier journaliste », 88p., 11 €.

Donner le goût du théâtre dès 5 ans

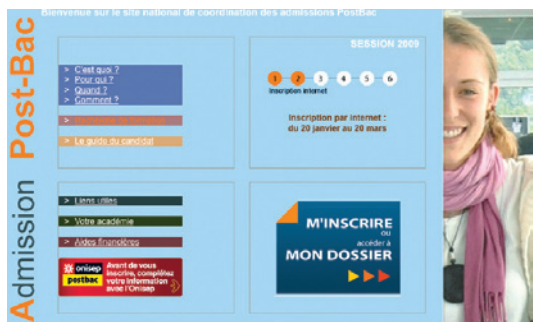
Pour faire découvrir la magie du théâtre aux tout-petits, il faut aller voir *Aladdin et le génie de la lampe* à la Comédie de Paris. Une troupe d'acteurs pleine d'entrain raconte avec fraîcheur et en chansons ce conte des *Mille et Une Nuits* plein de péripéties. On rit avec le Génie, on tremble avec le Vizir, et l'on a carrément peur avec le Magicien noir. Aladdin est touchant à souhait, et Shéhérazade belle comme un cœur. Les décors se succèdent : de Bagdad au palais du magicien maléfique, de la chambre de Shéhérazade au souterrain où Aladdin doit mourir. Mais tout est bien qui finit bien... avec une rencontre des acteurs au bar du théâtre et un bisou de Shéhérazade. **SH**

▶▶▶ Spectacle musical de la compagnie Dans les décors (www.danslesdecors.com). Jusqu'au 29 avril 2009 à la Comédie de Paris, 42 rue Pierre-Fontaine, 75009 Paris. Les mercredis, samedis et dimanches, à 14 h 30. Renseignements et réservations : 01 42 81 00 11.



© Perre

Une circulaire recadre l'orientation active



L'orientation active n'est en aucun cas une forme de sélection mais un nouveau droit offert aux lycéens, leur permettant de choisir la filière dans laquelle ils souhaitent s'inscrire à la lumière d'une analyse éclairée et d'une réelle connaissance des formations proposées. » C'est l'une des précisions qu'apporte aux proviseurs et enseignants la circulaire sur la mise en place du dispositif d'orientation active, parue au *BO* du 5 février 2009. Alors que cette année, la démarche s'effectue à partir d'internet¹ jusqu'au 20 mars, celle-ci sera rendue obligatoire à partir de la rentrée 2010 pour tout élève de terminale qui souhaite poursuivre ses études à l'université. « Il y a lieu d'organiser cet accompagnement des lycéens au sein de l'établissement et de suivre individuellement le bon déroulement des opérations de préinscription et d'admission, afin d'éviter [...] que des élèves rebutés par la complexité de l'exercice ne renoncent à solliciter une inscription à l'université », souligne la circulaire. Il en va, en la matière, de la responsabilité des chefs d'établissement mais aussi des enseignants, dont la mission devra inclure à l'avenir la proposition et la préparation d'entretiens afin d'aider les lycéens à construire leur projet de poursuite d'études. **AS**

1. À l'adresse : www.admission-postbac.fr

Effectifs de l'enseignement supérieur : baisse annoncée

Selon une note¹ de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), les effectifs de l'enseignement supérieur devraient diminuer d'ici à 2017. À cette date, 2 074 406 étudiants seraient inscrits dans les différentes formations du supérieur, contre 2 228 188 en 2007, soit une baisse de 6,9 %.

Particulièrement touchée, l'université qui devrait perdre en dix ans 15,2 % de ses étudiants. Seules les filières du droit et de la santé seraient épargnées, leurs effectifs progressant respectivement de 15,1 % et de 24,2 %. Touchées aussi, mais dans une moindre mesure, les sections de techniciens supérieurs (STS) et les instituts universitaires de technologie (IUT) : - 3,3 % d'inscrits en STS et - 1,1 % en IUT.

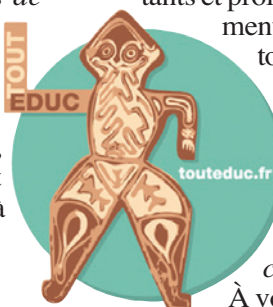
Les prévisions sont, en revanche, favorables pour les classes préparatoires aux grandes écoles : le nombre de leurs élèves devrait augmenter de 4,9 %. Même scénario pour les écoles de commerce, d'architecture, les formations préparant aux métiers de l'enseignement, aux carrières paramédicales... : elles gagneraient 9,8 % d'étudiants.

Ces tendances, explique la Depp, tiennent d'abord à un « effet générationnel », à savoir la diminution du nombre d'élèves de terminale, conséquence du recul de la natalité du début des années 90. En cause aussi la baisse, après l'obtention du baccalauréat, des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur et particulièrement à l'université... Préoccupant alors que le rapport annexé à la loi du 23 avril 2005 pour l'avenir de l'école dispose que « [la Nation] se fixe comme objectif de conduire 50 % de l'ensemble d'une classe d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur ». **VG**

1. Note d'information, n° 08-32 (novembre 2008), « Prévisions des effectifs dans l'enseignement supérieur pour les rentrées de 2008 à 2017 ». Note disponible à l'adresse suivante : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr (rubrique « Outils » / « Évaluations et statistiques » / « Notes d'information »).

ToutEduc : un nouvel espace de dialogue

Lancé en novembre 2008 par Pascal Bouchard¹, un ancien professeur de lettres devenu journaliste, *ToutEduc*² veut « réinventer le débat démocratique sur toutes les questions d'éducation ». Le site s'adresse à tous les militants et professionnels du secteur éducatif (enseignement, périscolaire, petite enfance...). Ce n'est toutefois pas un blog de confrontation d'opinions, mais « le lieu où s'élaborent des réponses concrètes à des questions bien réelles ». Des questions sont effectivement posées – « Quelle formation pour les enseignants ? », « Quelles réponses aux poux à l'école ? », « Existe-t-il des classes de collège à dominante sport ? »... À vous de répondre ! *ToutEduc* adresse aussi



une lettre d'information à ses abonnés, pour leur donner un nouveau regard sur l'actualité de l'éducation, au sens le plus large du terme. **SH**

1. Auteur de l'*Anti-manuel d'orthographe*, (cf. page ci-contre).

2. Adresse : www.touteduc.fr

Stages d'anglais pour lycéens volontaires

Les stages d'anglais organisés gratuitement à l'intention des lycéens volontaires ont commencé avec les vacances d'hiver. La mesure avait été annoncée par Xavier Darcos en septembre dernier. À raison de trois heures pendant cinq jours, ces stages misent sur une pratique intensive de l'anglais oral. Les élèves, répartis par groupes de compétences, après évaluation de leurs besoins sont encadrés par des enseignants volontaires rémunérés en heures supplémentaires, des assistants ou des locuteurs natifs. **VG**

À vous de jouer et de... filmer !

Convaincu de « la nécessité d'exprimer le message chrétien dans les langages du monde d'aujourd'hui », le Service national de la catéchèse et du catéchuménat (SNCC) de la Conférence des évêques de France (CEF) organisera le premier festival chrétien du film court francophone au Futuroscope de Poitiers les 23 et 24 octobre prochain. Il réunira des acteurs engagés dans les diocèses dans l'annonce de la foi, des chrétiens curieux de la Parole ainsi que des professionnels du cinéma. « Tout film est appelé à concourir – fiction, documentaire, animation... – à partir du moment où il sert à une réflexion sur l'homme, explique Geneviève Gaillot, déléguée aux langages audiovisuel et multimédia à la CEF et responsable du projet. Car aucun film n'est catéchétique en lui-même, c'est l'usage qui en est fait et la pédagogie mise en place autour de lui qui le sont. »



Alors que les responsables de catéchèse sont souvent assez démunis face à des documents trop longs et dont ils ne savent pas quels passages sélectionner pour en garder le sens, l'objectif du festival est de « stimuler la production de ressources audiovisuelles de format court – d'une durée de 7, 13 ou 26 minutes – ou d'un clip, et de faciliter la connaissance des ressources existantes », poursuit Geneviève Gaillot. Élèves comme réalisateurs confirmés peuvent envoyer leur film sur DVD jusqu'au 20 août au plus tard au SNCC. Parmi les cinq prix qui seront délivrés par le jury, composé d'une grande figure du cinéma ainsi que des représentants de l'épiscopat et de l'audiovisuel, l'un distinguera le « Meilleur film jeunes ». Les productions primées feront l'objet d'un DVD, dont la diffusion sera accompagnée de fiches pédagogiques en vue d'un usage pastoral. AS

➔ Pour les préinscriptions (jusqu'à fin mars) : <http://kaleidoscope.catholique.fr>

Non au négationnisme

En correspondance avec la déclaration officielle de la Conférence des évêques de France, le Sgec a signé avec les Scouts et Guides de France un communiqué condamnant fermement les propos négationnistes tenus par l'évêque britannique Richard Williamson. « Ils offensent la raison et heurtent la foi. Nous accomplissons dans l'Église une mission éducative et pastorale auprès de dizaines de milliers d'enfants et de jeunes. L'Église qui éduque n'est pas celle de l'irresponsabilité, du mensonge et du déni de l'inhumanité. Le négationnisme est une offense et une injure à nos frères aînés, le peuple juif, peuple de l'Alliance. Dans l'exercice de notre mission, la condamnation de ces propos par le Pape nous est précieuse. Nous désirons que l'Église entière sache toujours se préserver des maux de l'antisémitisme. »

Révision des lois de bioéthique

Alors que viennent de s'ouvrir les États généraux de la bioéthique, l'Église catholique en France souhaite faire part de sa réflexion et contribuer au débat. C'est pourquoi le groupe de travail sur la bioéthique, présidé par M^{gr} Pierre d'Ornellas, a publié un ouvrage intitulé *Bioéthique, propos pour un dialogue*¹ et ouvert un blog². Dans l'introduction du livre, les évêques insistent notamment sur « les conditions d'un débat en vérité », « la personne vulnérable : pierre d'angle de l'éthique » et « l'importance de la cohérence entre le droit et les valeurs fondamentales ». Rappelant que la bioéthique est une nouvelle question sociale qui concerne tout un chacun et engage l'avenir de notre société, ils soulignent que « les États généraux sont une chance s'ils permettent un authentique dialogue ». Quant au blog, il propose chaque semaine un billet rédigé par un expert et portant sur l'un des sept sujets³ abordés en vue de la révision des lois de bioéthique. AS



1. Coédition Lethielleux/Desclée de Brouwer, 2009, 14 €.
2. À l'adresse : www.bioethique.catholique.fr
3. « La recherche sur l'embryon », « Le prélèvement et la greffe d'organes, de tissus et de cellules », « Les modalités d'expression du consentement dans les protocoles de recherche », « Le principe d'indisponibilité du corps humain », « L'assistance médicale à la procréation qui pose elle-même la question de l'anonymat du don et de la gestation pour autrui » (traité en deux chapitres), « Le développement de la médecine prédictive », « L'extension du recours au diagnostic prénatal (DPN) et au diagnostic préimplantatoire (DPI) ».

Des émissions au service de la pastorale

Depuis 1999, la chaîne de télévision KTO crée et diffuse des programmes qui accompagnent la vie de prière, offrent des éclairages sur les grands sujets de réflexion et de débat, et donnent à voir la variété des engagements chrétiens. Dans son catalogue des émissions 2009, KTO propose de nombreux documents vidéo qui peuvent faciliter les démarches de culture religieuse ou de catéchèse des établissements. Ce catalogue vous sera transmis sur simple demande téléphonique. La chaîne fera une remise de 50 % sur les commandes effectuées par les établissements catholiques d'enseignement. GDR

➔ Téléphone : 01 73 02 22 22.
KTO sur internet : www.ktotv.com



Vivre le Carême avec le CCFD

Vivre le Carême est un acte de foi profond ; une invitation à toujours plus d'humilité ; une incitation à tendre la main, à prendre le risque de la rencontre afin d'éviter toute tentative de repli sur soi. Le Carême reste donc un temps d'engagement et de partage très privilégié. En cette période de crise qui aggrave considérablement la situation des plus pauvres, le CCFD-Terre solidaire, à travers sa traditionnelle plaquette de Carême



et les propos de son nouveau président, Guy Aurenche, appelle à une solidarité plus grande, plus active envers les populations les plus démunies de la planète. « *Par la prière personnelle et commune, par le jeûne, par le partage organisé, par la rencontre des partenaires, chacun est invité à s'arrêter un peu, à découvrir les appels du monde [...]. Le développement ne se déclare pas unilatéralement. C'est ensemble, dans le partage d'expériences et de richesses, que se trouve la solution [...].* » À l'occasion de sa réflexion sur « *le sens du développement* » lancée en 2008, le CCFD-Terre solidaire questionne aussi les incidences sociales et environnementales des activités économiques et de nos choix, qu'ils soient individuels ou collectifs. Interpellé par un nombre croissant de ses partenaires du Sud, il élabore des propositions sur la responsabilité des acteurs économiques et plus particulièrement des entreprises, lorsqu'elles ont un impact négatif sur les plus vulnérables.

Le CCFD s'adresse aussi aux ados. L'opération « *Bouge ta planète !* », qui fête ses 20 ans¹, propose aux 11-18 ans d'exprimer leur solidarité le 21 mars² à travers de multiples animations. Thème choisi : « *l'hyperconsommation* » de nos sociétés et son corollaire dans les pays du Sud, à savoir des conséquences néfastes en termes économiques, sociaux et environnementaux. À travers les réalisations de cinq associations locales de développement, les élèves sont sensibilisés à la solidarité internationale et aux situations d'injustice que connaissent de nombreux pays de la planète.

« *Comprendre, soutenir, agir* », la démarche, en trois temps, est soutenue par des outils pédagogiques



ques – jeux, débats, psycho-tests, jeux de rôle. Ils permettront aux participants de bien cerner la problématique, de s'interroger sur leurs comportements afin de leur donner le goût d'agir pour dire « *stop à l'hyperconsommation* ». Autre but de la manifestation : collecter des fonds au profit de projets de développement soutenus par le CCFD. Car il est toujours temps de se mettre en route. Pour « *les bougeurs de planète* », rien d'impossible ! **EDC**

1. En 1989, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) lance la première « Course Tiers-monde » pour mobiliser les jeunes dans un défi solidaire. Elle deviendra par la suite « Défi Terre d'Avenir », et aujourd'hui « Bouge ta planète ! »
2. L'événement public est susceptible d'avoir lieu à une autre date, en fonction des réalités locales (entre le 14 mars et le 4 avril). Contact : CCFD-Terre Solidaire, 4 rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 01 44 82 80 00. Internet : www.ccfid.asso.fr/bouge-ta-planete

Un pèlé étudiant en Terre sainte

On les espère nombreux à répondre à l'appel. Deux à trois mille étudiants de 18 à 25 ans sont attendus pour un pèlerinage en Terre sainte, du 21 au 31 juillet 2009. Un choix fait par les aumôneries étudiantes lors de leurs assises le 1^{er} décembre dernier, et dans lequel plus de soixante diocèses sont engagés. Pèlerinage : de plus en plus d'hommes et de femmes sont tentés par cette aventure un peu hors norme, d'une semaine, d'un mois, d'une année où l'on chemine vers l'un des nombreux lieux saints de la planète, « *les mains vides mais le cœur plein* », selon l'expression de M^{gr} Barbarin. Pourquoi proposer la Terre sainte à des étudiants ? Pour l'archevêque de Lyon, il s'agit « *d'aller à l'endroit même où le Christ est venu jusqu'à nous ; à l'endroit où il est né, a grandi, a marché, a réalisé ses miracles, enseigné ses paraboles. Et surtout, à l'endroit où il est mort par amour pour nous et ressuscité. Voilà pourquoi il s'agit d'un pèlerinage aux sources* ».

Aux jeunes, M^{gr} Barbarin déclare : « *Allez boire à cette source, votre foi en sera régénérée. C'est une démarche fondatrice qui vous donnera le goût des Écritures, car vous allez lire les Évangiles à l'endroit même où ils ont été vécus.* » Parmi les étapes proposées : le désert du Néguev ; la Galilée autour du lac de Tibériade et du mont des Béatitudes ; Bethléem ; Jérusalem où aura lieu une célébration de la Passion et une messe de la Résurrection dans le jardin des Oliviers. Ce pèlerinage sera aussi l'occasion, lors de temps de rencontre, de prendre conscience des réalités de vie des Israéliens et des Palestiniens. **EDC**

Renseignements et inscriptions (ouvertes jusqu'à la mi-avril) : www.terresainte2009.org

Il n'est pas de vraie rencontre qui ne requière une part de renoncement et d'abandon. Ainsi en va-t-il dans ce récit : quatre hommes répondent à un appel, celui de Jésus, dans lequel ils perçoivent leur vraie vocation. Ils étaient pêcheurs, ils se feront « pêcheurs d'hommes ».

« Venez derrière moi »

Évangile de Jésus-Christ selon saint Marc (1,16-20)

« 16 Passant au bord du lac de Galilée, il vit Simon et son frère André en train de jeter leurs filets : c'étaient des pêcheurs. 17 Jésus leur dit : « Venez derrière moi. Je ferai de vous des pêcheurs d'hommes. » 18 Aussitôt, laissant là leurs filets, ils le suivirent. 19 Un peu plus loin, Jésus vit Jacques, fils de Zébédée, et son frère Jean, qui étaient aussi dans leur barque et préparaient leurs filets. 20 Jésus les appela aussitôt. Alors, laissant dans la barque leur père avec ses ouvriers, ils partirent derrière lui. »

CLAUDE BERRUER

Nous voici aux premières pages de l'Évangile, pour l'appel des disciples dont chacun des quatre Évangiles fait le récit, dans des compositions sensiblement différentes¹. Jésus commence à se manifester publiquement. Il reçoit le baptême, puis est entraîné au désert. De retour en Galilée, il commence à prêcher : « [...] Jésus vint en Galilée, proclamant l'Évangile de Dieu² [...] ». Dans le récit de Luc, l'appel des disciples est aussi précédé de scènes de guérison : celle d'un démoniaque³, celle de la belle-mère de Simon⁴, puis celles de tous les malades qu'on lui présente. Dans l'ensemble de ces récits, Jésus est seul, face à Jean-Baptiste, face au diable le tentant au désert, face à ceux qu'il guérit. Et voilà qu'avec la rencontre de ces quatre disciples, se constitue un groupe, premier embryon d'Église. Une rencontre qui va bouleverser la vie d'André, de Pierre (Simon), Jacques et Jean, mais qui va aussi radicalement changer la vie de Jésus, qu'on ne verra plus désormais qu'en compagnie de ses disciples.

Trois d'entre eux, Simon, Jacques et Jean, furent

constamment des proches de Jésus, gardés à proximité comme seuls témoins d'événements d'une exceptionnelle gravité⁵. Pierre, toujours cité en premier dans la liste des apôtres, à qui Jésus remet son Église ; « [...] Jacques, Céphas [Pierre] et Jean, ces notables, ces colonnes⁶ [...] ». Texte inaugural, donc, où cet appel ne « recrute » pas seulement les « premiers » disciples au sens chronologique, mais aussi ceux qui seront « premiers » témoins au sens d'essentiel, puis premiers apôtres.

Pour la première fois, Marc nous conduit au bord du lac de Tibériade, « la mer de Galilée », cadre de tant d'événements dans les Évangiles. C'est à la fois un lieu attirant dont on tire sa

subsistance par la pêche, mais aussi un lieu de danger redouté par un peuple qui n'a pas une âme de marin. Les profondeurs maritimes passent pour un lieu de maléfices, ce qui renforce l'inquiétude des disciples lorsque, ultérieurement, Jésus sera sommé d'apaiser la tempête⁷. Le lac, c'est aussi une frontière pour la Galilée, en même temps qu'une voie de communication vers les pays païens. Voilà donc l'espace habituel de notre vie d'humanité, avec ses bienfaits et ses menaces, avec ses clôtures qui protègent, et ses désirs d'aller au-delà. Et c'est bien au cœur de cette humanité que Jésus rejoint ceux qui, en famille, travaillent à exploiter les ressources naturelles du lac.

Jésus, Pierre et André : des personnages et un décor pour l'éveil à la foi.



© C. Mahieu

L'imparfait nous dit le calme écoulement des jours, la tranquille répétition des gestes professionnels ancestraux. « C'étaient des pêcheurs. [...] [Ils étaient [...] dans leur barque et préparaient leurs filets. » Un regard (« il vit »), une voix (« Jésus leur dit ») qui se fait appel (« Jésus les appela ») vont définitivement troubler cette apparente quiétude, puisque l'ébranlement suscité par la parole de Jésus est immédiat. « Aussitôt », nous dit le texte à deux reprises, un adverbe dont Marc est coutumier pour dire le retentissement instan-

tané des paroles et des gestes de Jésus... La rencontre ne peut laisser indifférent. Elle met en mouvement sur-le-champ : « [...] ils le suivirent. [...] ils partirent [...] ». » Un mouvement qui est aussi arrachement, présenté dans le texte avec une subtile gradation. Certes, on quitte une activité (« laissant là leurs filets »), mais on quitte aussi les siens (« laissant dans la barque leur père avec ses ouvriers »). On ne peut qu'être saisi par la vivacité, voire la quasi-brutalité du récit : pas une explication au départ, pas un mot d'au revoir, comme si tous devaient être bouleversés par l'appel entendu et par l'évidence de la réponse à donner. Retenons qu'il n'est pas de vraie rencontre qui ne déplace, et qui ne requière, pour une croissance plus forte, une part de renoncement et d'abandon.

Rupture et seuil

Arrêtons-nous aussi à la manière dont Jésus appelle. Jésus n'invite pas à se faire disciple à la cantonade : il connaît, il reconnaît, il nomme. Déjà Jésus se fait Bon Pasteur : « *Ses brebis à lui, il les appelle chacune par son nom*⁸ [...] ». Jésus situe aussi dans une filiation : Simon et André sont frères, Jacques et Jean sont fils de Zébédée. Toute rencontre met en présence des êtres d'histoire. Jésus, enfin, accueille le savoir-faire, les compétences de ceux qu'il sollicite. Ils sont pêcheurs. Mais Jésus ne les enferme pas dans cette réalité : s'appuyant sur leur travail d'aujourd'hui, il les invite à une tâche nouvelle. De ces pêcheurs de poissons, il fera des « *pêcheurs d'hommes* ». La rencontre fait grandir parce qu'elle est rupture et seuil : les disciples quittent leur père mais partent en frères ; les disciples quittent leur métier mais continueront néanmoins de se faire pêcheurs. « *Laisant* », quittant, les quatre disciples répondent à un appel, dans lequel ils perçoivent leur vraie vocation⁹.

Les récits de vocation sont nombreux dans la Bible, à la suite du texte inaugural qu'est l'appel d'Abraham : « *Quitte ton pays, ta parenté et la maison de ton père, pour le pays que je t'indiquerai*¹⁰. » S'agit-il d'un arrachement ? Les exégètes nous apprennent que ce départ n'éloigne pas mais permet au contraire d'habiter sa vocation pro-

fonde. Le terme hébreu, traduit par « *quitte* », dit aussi « *va vers toi* ». « *Lorsque, encore débutante en hébreu, je commençais à déchiffrer ce texte, je découvris ce "va pour toi", ou, aussi exactement "va vers toi" qui était enfoui, indevinable dans toutes les traductions que je connaissais [...] va vers toi, va pour toi, pour ton bien, pour ton bonheur* », commente Marie Balmay¹¹.

C'est bien là la véritable dynamique de la rencontre qui nous permet, par l'appel de l'autre, de croître en notre humanité. Nos relations à l'autre sont toujours ambivalentes. Le latin a deux mots pour dire « autre », « *alius* » et

sentiment que Dieu appelle moins, n'appelle plus. C'est oublier que le Dieu de Jésus-Christ se fait présence et appel dans le visage de tout être humain. « *Dieu créa l'homme à son image, à l'image de Dieu il le créa, homme et femme il les créa*¹³. » L'être humain est créé personne en relation, éternellement appelé à se donner et à recevoir dans la rencontre : « *Sur le visage de n'importe quel être humain est inscrit l'impératif moral auquel la seule réponse possible est : "Me voici !"*¹⁴. »

Il est donc une urgence à aller vers l'autre, chemin du Tout-Autre. Risquons la rencontre, puisque aller vers l'autre, c'est aller vers soi-même, habiter pleinement notre vocation humaine. La rencontre fait assurément grandir en humanité.



Les tout-petits sont plus attentifs au message quand il est porté par des enfants.

« *alter* », qui ont conduit en français à des mots aux connotations contrastées. « *Allius* » a généré le terme positif d'« alliance », mais aussi « aliénation » qui dit que l'autre peut nous empêcher d'être nous-même. « *Alter* » a généré « altérité », mais aussi « altération » qui suggère que l'autre peut nuire à notre intégrité. Mais il faut croire à la rencontre comme le lieu possible d'une alliance féconde.

Croyants, nous sommes donc conviés à nous montrer attentifs à la présence et à parole du Seigneur, à l'image de Samuel : « *Yahvé vint et se tint présent. Il appela comme les autres fois : "Samuel, Samuel !" , et Samuel répondit : "Parle car ton serviteur écoute"*¹². »

Devant le récit de l'appel des disciples, notre monde présent peut avoir le

**Il faut croire à la rencontre
comme le lieu possible
d'une alliance féconde.**

© C. Mahieu

1. Voir Mt 4,18-22 ; Lc 5,1-11 ; Jn 1,35-51.
2. Mc 1,14.
3. Lc 4,31-37.
4. Lc 4,38-39.
5. Voir la Transfiguration, Mt 17,1-8 / Mc 9,2-8 / Lc 9,28-36 ; la réanimation de la fille de Jaïre, Mc 5,21-43/Lc 8,40-56 ; l'agonie au jardin de Gethsémani, Mt 26,36-46 / Mc 14,32-42.
6. Ga 2,9.
7. La tempête apaisée : Mc 4,35-41 ; Mt 8,23-27 ; Lc 8,22-25.
8. Jn 10,3.
9. Le mot « vocation » signifie étymologiquement « appel ».
10. Gn 12,1.
11. Dans *Le sacrifice interdit*, Grasset, 1986.
12. 1 S 3,10.
13. Gn 1,27.
14. Emmanuel Levinas.

Notre-Dame-de-la-Sagesse, paroisse des Alpes-Maritimes, fédère la communauté des fidèles de Valbonne, Sophia-Antipolis et Biot. Clotilde Mahieu, membre de l'équipe d'animation d'éveil à la foi des 3-6 ans, fabrique des personnages bibliques, tels ceux qui illustrent ces deux pages. À la différence des santons qui les ont inspirés, ils sont articulés et offrent aux tout-petits, qui se les approprient en les manipulant, une entrée naturelle pour vivre la parole de Dieu. Si vous visitez l'église Saint-Paul-des-Nations, à Sophia-Antipolis, vous pourrez voir les personnages et les décors du coin-prière réalisés par Clotilde Mahieu avec la participation des enfants (ils ont notamment créé l'oiseau que l'on voit ci-dessus). En attendant, lisez le très beau texte (abondamment illustré) qu'elle a consacré à son expérience avec les plus jeunes : <http://ndsagesse-nice.cef.fr> (cliquer sur « Album Photos » puis sur « Personnages bibliques »). Clotilde Mahieu est également enseignante en CP à l'école Maria-Mater, à Roquefort-les-Pins.

Le pari courageux d'un chef d'établissement

Non loin des quartiers nord de Marseille, Sainte-Élisabeth est situé entre deux bretelles d'autoroute. Des bâtiments flambant neufs pour un lycée professionnel à taille humaine. En septembre prochain, un restaurant d'application devrait ouvrir pour conforter le recrutement de ce Lep. Une vraie prise de risque...

SYLVIE HORGUELIN

Les ouvriers sont déjà là et la pelleteuse s'active. Les travaux ont commencé ce matin au lycée professionnel Sainte-Élisabeth¹, situé en pleine Zac², au milieu d'entrepôts et d'entreprises en tout genre. Nous sommes dans le diocèse d'Aix-en-Provence, sur la commune de Septèmes-les-Vallons. Les 200 élèves de ce lycée professionnel y convergent, grâce à une compagnie de bus affrétée par l'établissement : ils viennent de Marseille, bien sûr, mais aussi des communes environnantes, Les Pennes, Berre, Gardanne... Des élèves pour la plupart en difficulté, du moins à leur arrivée, car une équipe d'enseignants et d'éducateurs très soudée a tôt fait de les remotiver. Et puis il y a les bâtiments tout neufs qui leur renvoient une image positive de leur scolarité dans ce Lep réputé.

Serge Guillamo, le chef d'établissement du groupe scolaire Sainte-Élisabeth, réparti sur trois sites, conduit la visite avec fierté. Il a travaillé avec l'architecte qui a conçu le lycée et il en parle avec émotion. « Le premier objectif de notre construction était de conserver un caractère familial, tout en procédant aux aménagements modernes nécessaires », explique-t-il. Aussi le choix de petits bâtiments



Le lycée Sainte-Élisabeth a quitté un terrain inondable (ci-contre) pour un environnement plus agréable (ci-dessus).

sans étage a-t-il été privilégié, malgré le surcoût de construction. « La répartition de cinq unités autour d'une placette et d'une allée centrale donne à l'ensemble une convivialité qui facilite la vie collective de la communauté éducative », complète Rémi Dubois, le directeur du Lep.

De fait, dès l'entrée, on comprend que tout a été pensé pour rendre agréable le séjour en ce lieu « qui ressemble plus à un village vacances qu'à un lycée », précise Serge Guillamo. Passé le porche central, on trouve à droite la salle des professeurs et le bureau du conseiller principal d'éducation ; à gauche, le secrétariat et la direction. Plus loin, la cafétéria et les sanitaires se font face, de part et d'autre d'une place qui s'organise autour d'un long bassin, de bancs et d'arbres. Suivent les deux bâtiments principaux : salles

de classe d'un côté et salles spécialisées de l'autre. À l'extrême sud du lycée, on découvre enfin le centre de formation, sur un emplacement qui permet d'instaurer des règles de vie distinctes de celles des lycéens.

Les classes comme les bureaux sont tous en réseau informatique (accès internet, accès à la banque de



données du CDI³...). Mais le grand plus, dans cette région de grosses chaleurs, c'est la climatisation réversible qui équipe tout l'établissement.

Inauguré le 27 septembre 2006, le lycée a ainsi quitté le centre de Septèmes-les-Vallons où il ne pouvait demeurer. Installé depuis trente ans dans une maison de maître peu adaptée, que complétaient quelques préfabriqués, l'ancien lycée se trouvait de surcroît dans une zone inondable. Et les classes étaient régulièrement envahies par



Deux façades du projet d'extension du lycée professionnel Sainte-Élisabeth, à Septèmes-les-Vallons.



**Serge Guillamo
a plus d'une idée en tête
pour assurer la pérennité
de son lycée.**

rant pour consolider son recrutement.

La piste restauration est porteuse en terme d'insertion professionnelle à court terme, et ce CAP n'est proposé ni dans le diocèse d'Aix ni dans le nord de Marseille. Le projet nécessite toutefois la construction d'une extension qui comprend un restaurant d'application. Le permis de construire obtenu, reste à trouver le financement et les postes.

Première grosse déception : le dossier n'est pas retenu au niveau national pour le plan *Espoir banlieues*. Pourtant, ce lycée, situé non loin des quartiers nord de Marseille, scolarise 40 % de boursiers... « *Oui mais... le plan *Espoir banlieues* ne prend pas en compte les CAP, a-t-on appris en dernier recours* », expose Serge Guillamo. Il espérait obtenir par ce biais deux postes en première année de CAP et deux postes en deuxième année.

Havre de paix

Le chef d'établissement ne se décourage pas pour autant. Il faut dire que son projet est prioritaire sur l'académie, à la veille d'une pénurie totale d'ouverture de postes, pour les années à venir. Côté financement : pas d'apport pour ce lycée qui n'était pas propriétaire de son ancien site et n'a pu se constituer une cagnotte en vendant son terrain. Une banque devrait lui prêter la somme nécessaire, et le conseil régional compléter le financement (cf. encadré). En attendant que des solutions soient trouvées, les travaux ont bien débuté en ce vendredi 10 février 2009, pour « *que nous soyons fin prêts à la prochaine rentrée* », déclare avec optimisme Serge Guillamo. Un pari courageux mais pas téméraire :

« *Si nous ne trouvons pas l'argent, nous arrêterons les travaux : les fondations serviront à un autre projet, plus tard.* »

Serge Guillamo a plus d'une idée en tête et de l'énergie à revendre pour assurer la pérennité de son lycée. D'un site ingrat, il a déjà tiré le meilleur parti, le transformant en un havre de paix où l'on peut se concentrer sur ses études. Gageons que l'on pourra y déguster prochainement, dans le tout nouveau restaurant d'application, une bonne fougasse aux grattons accompagnée d'un petit bandol bien frais.

1. Adresse : Chemin de la Bédoule, 13240 Septèmes-les-Vallons. Tél. : 04 91 51 01 41.
2. Zone d'aménagement concerté.
3. Centre de documentation et d'information.
4. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
5. Brevet de technicien supérieur.
6. Brevet d'études professionnelles.
7. Certificat d'aptitude professionnelle.

Z L'ensemble scolaire Sainte-Élisabeth comprend une école (228 élèves) et un collège (572 élèves) situés aux Pennes-Mirabeau, ainsi qu'un lycée professionnel (215 élèves) et un centre de formation (50 élèves) situés à Septèmes-les-Vallons.

Internet : www.sainteelisabeth.com

Combien ça coûte ?

Pour ouvrir un CAP Cuisine et Restaurant à la rentrée 2009, le lycée professionnel Sainte-Élisabeth espère obtenir une subvention de la Région. Le seul dossier équipement s'élève à 230 000 euros pour le matériel lourd de cuisine, les gazinières, les chambres froides, le petit matériel de cuisine et de restaurant, l'ameublement de la salle de restaurant... Quant à la construction d'une nouvelle extension de 800 m², elle est estimée à environ 1,4 million d'euros. Le Crédit agricole est disposé à prêter 1 million d'euros sur 30 ans, avec un remboursement de 5 236 euros par mois (soit un taux d'intérêt de 4,7 %). Le lycée attend à présent les propositions de la Caisse d'épargne et du Crédit du Nord. Il lui faudra négocier un emprunt d'au moins 1,2 million d'euros, sous réserve que le taux d'intérêt n'entraîne pas une mensualité supérieure à 5 500 euros. À noter : le lycée professionnel inauguré en 2006 a coûté 1,5 million d'euros. Le financement a été accordé par le Crédit agricole sans apport du lycée. **SH**

l'eau et la boue ! Un déménagement s'imposait donc, même si les enseignants gardent une certaine nostalgie de leur ancien site malcommode mais chaleureux. L'équipe de ce lycée sous contrat non catholique avait dû vivre, au préalable, une fusion avec l'Ogec⁴ Sainte-Élisabeth pour survivre. Un Ogec qui comprenait alors une école et un collège, mais auquel manquait un lycée... C'est ainsi que le 1^{er} janvier 1998, le lycée professionnel de Septèmes et son centre de formation continue avaient été intégrés dans un ensemble scolaire comptant désormais plus de 1 000 élèves. Une opportunité, pour Sainte-Élisabeth, d'étendre son offre scolaire de la maternelle au BTS⁵ !

Le lycée professionnel, adossé à cet ensemble scolaire, reste toutefois fragile car tourné uniquement vers le tertiaire. On y prépare aujourd'hui les BEP⁶ Métiers de la comptabilité, Métiers du secrétariat, Vente action marchande, et les bacs professionnels Commerce et Vente ; tandis que le centre de formation continue permet une poursuite d'études avec des bacs pro et des BTS, tertiaires eux aussi. D'où l'idée de Serge Guillamo d'ouvrir un CAP⁷ Cuisine et Restau-

FACADES OUEST



L'architecte a travaillé en étroite collaboration avec les responsables du lycée.

Dessins de Patrick Coussot, architecte DPLG

Soeur Emmanuelle

Le cœur et l'esprit

Un hors-série
et un DVD pour
accompagner
le temps
de Carême

BON DE COMMANDE



« CHOISIR LA RENCONTRE » (SANS LE DVD) 4 €

« CHOISIR LA RENCONTRE » + DVD*

« Soeur Emmanuelle - Le cœur et l'esprit » 20 €

*Le DVD ne peut être vendu séparément.

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaire(s) sans le DVD - Prix unitaire : 4 €.

3,50 € l'ex. à partir de 10 ex., 2,00 € l'ex. à partir de 50 ex., 1,80 € l'ex. à partir de 100 ex.

Souhaite recevoir : exemplaire(s) avec le DVD - Prix unitaire : 20 € (pas de possibilité de tarif dégressif).

Ci-joint la somme de : €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC :

Bon à renvoyer à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.



TICE : DES INITIATIVES TOUS AZIMUTS

Depuis bien des années, les supports d'information et de communication influent sur la société et interrogent les propositions éducatives portées par les établissements scolaires. Ils les invitent à passer d'une pédagogie frontale à une pédagogie coopérative et fondée sur la relation.

Des initiatives tous azimuts

Le monde éducatif n'est pas resté en dehors des usages des supports de communication. Souvenons-nous des films en rouleau, des ciné-clubs, des radios libres d'établissement, de l'opération « Jeune téléspectateur actif », des films et diaporamas d'orientation et de formation professionnelles... Et à présent, des préparations aux B2i et C2i2e¹ pour mieux maîtriser les outils des espaces numériques. Mais avant d'examiner quelques-uns des changements qu'opèrent ces supports dans l'école, il faut les situer au regard des transformations qu'ils produisent dans la société.

l'action mais aussi l'autorité des adultes référents. Et chacun, au milieu de cet apport considérable de savoirs, se prend à rêver d'être à la fois consommateur, acteur et auteur d'informations et de communications.

présentation des faits devient univoque et l'accentuation de tel ou tel événement fait vibrer le monde au même moment...

Cependant, plus nous trouvons dans une culture métissée, qui mêle les repères, et dans une culture mondiale qui supprime les spécificités, plus se fait sentir le besoin d'une culture qui enfin permet de se retrouver comme différent et unique. La culture métissée et mondiale appelle à l'émergence de cultures communautaires, voire communautaristes, c'est-à-dire exclusives. Là aussi, les supports de communication sont en première ligne en satisfaisant les préoccupations d'enracinement et de reconnaissance.

Des repères à la fois métissés, mondiaux et communautaires

La culture de référence définie comme un tout-en-soi et dépendant d'autorités parentales, étatiques et/ou religieuses, s'est ouverte sur un univers multiculturel. Celui-ci nous fait entrer dans une société métissée dans laquelle chacun se situe à partir, certes, de sa culture maternelle mais aussi à partir de cultures dépassant amplement les codes d'appartenance. Ce métissage culturel, accéléré par la rapidité des échanges de communications, bouleverse les repères, crée de l'insécurité, et ce faisant, nous place dans l'exigence d'inventer de nouveaux langages fondés sur des données interculturelles.

Cette conjugaison de cultures particulières ne freine pourtant en rien l'émergence d'une culture transversale ou internationale. Il suffit de regarder les feuillets, les jeux télévisés ou électroniques, les créations musicales, les journaux télévisés, les sites, les moteurs de recherche, etc., pour s'en rendre compte. Les personnages des sitcoms se bâtissent en fonction de caractéristiques qui les rendent acceptables et acceptés par le public le plus large possible. La

Une communication écrite, recomposée, filtrée

Au travers des supports de communication, la réalité est créée, recomposée, traitée, archivée. Même si parfois nous n'en avons pas l'impression, l'écran qui s'interpose et l'écriture qu'il suppose, ne nous permettent pas d'entrer en relation directe avec la ou les réalités qui se trouvent face à nous. La réalité diffusée est à la fois présente et absente, proche et distante, temporelle et a-temporelle ; c'est en ce sens qu'elle est virtuelle.

Les médias se limitent à une appréciation imaginaire de l'autre. Je ne peux ni l'affronter ni communier physiquement avec

Une inversion de nos modes d'accès aux savoirs et à l'information

La grande nouveauté provoquée par la présence de ces supports de communication réside vraisemblablement dans une inversion des modes d'accès aux savoirs. Voilà encore quelques années, l'homme se déplaçait vers des lieux de savoirs et de décisions. Aujourd'hui, ce sont les informations et les savoirs qui se déplacent vers lui en empruntant les réseaux de communication. Ce mouvement, déjà amplement amorcé avec la diffusion des livres (encyclopédies, dictionnaires, livres de poche et manuels scolaires), se poursuit avec force *via* internet et la micro-informatique. Les supports de communication modifient ainsi profondément

L'espace pédagogique unique, rigide, laisse place à un espace multiple, « nomade ».

GILLES DU RETAIL



lui. La relation médiatique ne se situe pas dans la durée. Elle ne peut intégrer le partage de l'espace-temps vécu dans la « réalité réelle » ; elle se mesure à l'aune de l'instant et du zapping des messages, nous faisant passer d'une logique de communication linéaire à une logique de l'intuition. « *Je prends la communication et je la coupe* » comme je l'entends, à l'instant de mon choix. Dans la communication médiatique qui élargit de façon prodigieuse et inespérée l'horizon de chacun, je peux me donner l'illusion de tout connaître, de tout vivre en temps réel. Nous vivons désormais dans une unité de temps, un temps universel, sans pour autant nous placer dans une unité de lieu. Le monde se met à l'heure de chacun. Chacun devenant alors l'universel. Mais attention à la gageure liée à cette attitude.

Une mémoire de l'homme et de l'humanité externalisée

Par ailleurs, comme le précise Philippe Breton², avec le paradigme informationnel, c'est la machine qui parle de nous, pour nous et en nous. « *Tout l'effort des nouvelles technologies, souligne l'universitaire, porte vers la construction de machines qui gardent tout et dont on sait tout ce qu'elles ont à l'intérieur d'elles-mêmes : un idéal d'universalité complété d'une volonté de transparence.* » Dans cette communication informationnelle, nous acceptons de donner à la machine le pouvoir de codifier nos informations, nos

échanges, notre mémoire personnelle, notre mémoire collective, et même notre identité au travers d'une saisie de nos codes génétiques. Comme il est fabuleux pour l'homme d'avoir accès par les bases de données à tout l'homme, à tout homme, à toute l'humanité et à toute son histoire répertoriée, reconstruite, segmentée. Mais ce dispositif peut-il rendre compte de la spécificité relationnelle et de l'intériorité de l'homme ?

Si les supports de communication favorisent une communication plus personnalisée, plus individualisée, ils permettent aussi le repli sur soi. La communication médiatisée lisse par ses écrans toute relation directe à l'autre et fait rebondir les transferts affectifs.

Des structures éducatives interrogées

Ces quelques constats sur les technologies de l'information et de la communication ne peuvent donc laisser les structures éducatives indifférentes, d'autant qu'elles seront elles-mêmes profondément impliquées dans leurs usages.

Des perspectives s'offrent aujourd'hui au système éducatif. Au plan pédagogique, l'accent est mis sur les partages de recherches, travaux collaboratifs, cours en ligne, médiathèques, accompagnement et suivi des étudiants et des élèves. Au plan structurel, il s'agit de la mise en réseau d'établissements, de l'acquisition de diplômes par-delà les États, de l'extension de la formation initiale à la formation tout au long de la vie...

Ainsi, les technologies de l'information et de la communication peuvent prendre toute leur légitimité à l'école et à l'université si elles se situent en fonction d'une organisation éducative et pédagogique qui place la personne et l'ensemble de ses relations au cœur de l'acte d'enseignement et d'éducation. Le temps pédagogique classique, fondé sur un déroulement linéaire, doit à présent intégrer un temps composé de séquences adaptées et souples. L'espace pédagogique unique, rigide, laisse place à un espace multiple, « nomade ». À l'enseignement présentiel, exercé dans l'espace de la classe, se substitue un enseignement hybride dont certaines séquences s'effectuent à distance. La communication requiert un travail d'équipe, une confiance et une reconnaissance.

La socialisation établie en référence au maître réclame une socialisation appelant une pluralité de rencontres. La pédagogie frontale, reposant sur la transmission de savoirs, laisse place à une pédagogie constructiviste et coopérative où les élèves construisent leurs savoirs.

Une intelligence des médias

Dans cette mutation des caractéristiques de l'enseignement, les supports de communication accompagnent la volonté d'entrer délibérément dans une pédagogie active et fondée sur une perception de l'homme. Celle-ci exige des mises en perspective et une attention constante pour relier chaque

acte d'information et de communication au projet éducatif mis en œuvre. Ainsi, toute la panoplie des supports de communication déjà existants doit être relue et reliée au regard que chaque enseignant et élève peut porter sur l'homme dans ses relations au monde, à autrui et vis-à-vis de lui-même. Elle exige de la part des éducateurs et des élèves une appropriation et une intelligence des différents degrés d'écriture des médias, de leurs significations et de leurs conséquences. Nous sommes invités sur ce point à entreprendre un effort considérable.

Notre siècle aura plus que jamais besoin d'une présence éducative institutionnelle forte. Celle-ci viendra corriger les déficits et les écarts devant les acquisitions de savoirs. Elle régulera les disparités culturelles et financières vis-à-vis des « produits » de formation. Elle favorisera une prise de recul et développera des capacités d'analyse. Elle sera essentiellement un lieu de découverte et d'apprentissage de la relation et du sens de l'homme dans son intimité, sa légitimité, sa sociabilité, sa responsabilité et sa liberté.

L'industrialisation médiatisée des savoirs constitue autant de raisons pour que l'école existe non pas pour résister, mais pour donner à chacun les clefs de lecture de la société dans laquelle il vit, croît et tient parole.

1. Respectivement Brevet informatique et internet et Certificat informatique et internet de niveau 2 « enseignement ».

2. Chercheur au CNRS, auteur de nombreux ouvrages dont *L'utopie de la communication – le mythe du village planétaire* (La Découverte, 2004).



La France est-elle numériquement

Marie-Christine Milot est chef de projet pour les Tice¹ et leur usage dans l'enseignement secondaire au ministère de l'Éducation nationale. Bruno Devauchelle est formateur au Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le Conseil². Ils éclairent, à deux voix, une question complexe.

Quels nouveaux usages de ces supports avez-vous pu observer ces dernières années ? On a l'impression d'un foisonnement assez désarticulé...

.....
Marie-Christine Milot : Ce foisonnement a été constaté dans les travaux au sein d'un réseau chargé d'impulser des évolutions – réseau constitué d'une vingtaine d'enseignants du second degré en poste dans un établissement et particulièrement investis qui animent des groupes de travail « Tice et disciplines ». Nous venons de publier, sur Educnet, une étude réalisée dans

une dizaine de disciplines³. Elle met en évidence des plus-values apportées par le numérique. Celui-ci peut faciliter les apprentissages, fait gagner du temps aux enseignants et assure une continuité pédagogique avant et après la classe, ainsi qu'une meilleure réactivité pédagogique. Il est important de pouvoir dire et montrer en quoi le numérique favorise les apprentissages : on nous interroge régulièrement sur cet aspect compte tenu des équipements présents dans les établissements ! Environ 20 % d'enseignants très dynamiques s'en sont emparés pour des activités innovantes dans leurs enseignements. On peut imaginer qu'avec 50 % du corps enseignant, la partie sera gagnée ! Les élèves auront alors une culture numérique digne d'un citoyen du XXI^e siècle, et c'est ce pour quoi nous travaillons en ce moment.

Avoir une culture numérique, qu'est-ce que c'est ?

.....
M.-C. M. : C'est avoir acquis un « comportement professionnel d'élève », et non plus seulement ludique, par rapport à l'environnement numérique ; avoir compris qu'il offre des instruments d'apprentissage tout au long de la vie, et que les résultats fournis par une machine sont soumis à l'appréciation de notre cerveau, capable, lui, de jugement... C'est aussi savoir se poser des questions en se demandant où trouver les réponses.

Bruno Devauchelle : Moi, je poserais le problème à l'envers, en me demandant ce que le numérique fait à la culture : quelle

place veut-on lui faire dans la culture commune ?

M.-C. M. : Les « digital natives » (les enfants qui sont nés avec l'ordinateur) seraient-ils différents des autres ? Du côté d'internet, le premier site académique a ouvert en 1997. Et depuis 2002, l'équipement des familles a beaucoup progressé : 89 % des 12-17 ans ont accès à internet à la maison.

B. D. : De nouveaux supports s'installent petit à petit au sein du quotidien, et il est intéressant de se demander en quoi et comment ils modifient les pratiques culturelles, et comment l'école s'en saisit. Nous y travaillons au Cepec. Le danger serait de parler du numérique comme s'il constituait un monde en soi, à part, réservé à des pionniers qui se tailleraient des territoires dans ces nouveaux mondes, en excluant les autres !

Le B2i⁴ est-il une simple initiation technique ou déjà une ouverture à cette culture numérique ?

.....
M.-C. M. : Le B2i a été créé en 2000. En juillet de cette année-là, un comité interministériel décrivait la nécessité, pour la population française, d'obtenir des certifications en informatique. L'Éducation nationale s'est alors montrée particulièrement réactive, puisque les premiers textes sont sortis dès novembre 2000. Depuis, le référentiel a évolué vers plus de cohérence et de progression entre l'école, le collège et le lycée. Il est aujourd'hui pris en compte dans les épreuves du brevet des collèges, une étape franchie en juin 2008 sans trop de problèmes. Et sa mise

PROPOS RECUEILLIS PAR

GILLES DU RETAIL

ET MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Marie-Christine Milot et Bruno Devauchelle.



© M.-C. Jeanniot

ent sous-éduquée ?

en œuvre va s'améliorer avec des enseignants formés, eux, au C2i2e⁵. Il est probable qu'à terme, le B2i lycée sera pris en compte dans les épreuves du baccalauréat. Le mouvement est enclenché. Mais il faut accepter que les choses prennent un certain temps. Je crois, et une étude anglaise l'affirme aussi, qu'on ne pourra sortir de l'élitisme de pratiques pionnières que grâce à des politiques menées au niveau des établissements. Ainsi, dans l'académie de Clermont-Ferrand, le déploiement des ENT⁶ s'accompagne d'une réflexion/organisation dans l'établissement un an avant sa mise en place ! Des formations de chefs d'établissement sur la prise en compte du numérique se développent. Mais avec 800 000 enseignants et quelque 67 000 établissements scolaires, on ne peut espérer que les choses évoluent partout au même rythme. En fait l'hétérogénéité des usages croît du lycée à l'école primaire en passant par le collège : au niveau de l'école primaire un plan du ministère a été mis en place en 2008 afin d'impulser un développement plus important.

B. D. : Je considère que la réalité est un peu plus complexe du côté des enseignants. Une étude québécoise récente souligne la grande difficulté du passage d'un usage personnel à un autre, professionnel. D'autre part, dans l'imaginaire enseignant, demeure une représentation de la forme scolaire – ce que doit être un cours – qui exclut le numérique, toujours considéré comme un outil étranger. Sans compter l'évaluation, difficile à changer, même si l'en-

seignant est ouvert à la culture numérique.

D'une manière générale, le système scolaire a tendance à « refroidir » les sujets « chauds » pour les rendre « consommables » par l'école. À tel point que l'évolution me semble exiger beaucoup plus de temps ! C'est un tel changement culturel, identitaire, pour l'enseignant – de qui l'on exige d'autres adaptations bien plus contraignantes, voire urgentes – que l'on comprend les lenteurs.

M.-C. M. : La vie collective d'un établissement est un facteur clé d'évolution : tous les rapports, en France comme en Europe, le signalent. Au printemps dernier, le ministre a demandé à tous les établissements du second degré d'inscrire, à la rentrée 2009, un « volet numérique » dans leur projet. Au niveau secondaire, le niveau opérationnel est l'académie. À titre d'exemple, une académie a mis en place un maillage des établissements du second degré avec des correspondants « Tice » par discipline : les établissements ont mis en place non seulement un conseil pédagogique, comme beaucoup, mais aussi un conseil des Tice.

Cela implique une modification de la classe ?

B. D. : Paradoxalement, le bon indicateur d'une non-évolution, c'est le tableau blanc interactif [TBI]. Il renforce le plus souvent une pratique dominante qui permet un meilleur rapport qualité/coût, avec un maximum d'élèves. Dans les Bouches-du-Rhône ou les Landes, où l'on a distribué des ordinateurs aux collégiens, les pratiques n'ont changé que

pour les pionniers. Et maintenant on leur propose des TBI. L'accessibilité ne résout pas le problème de l'acceptabilité. Les responsables d'établissement auront tendance à préférer les outils les moins déstabilisants pour leurs enseignants

M.-C. M. : Avec ou sans outils informatiques, les pratiques pédagogiques sont très variées. Mettre un TBI dans une salle ne renforce pas systématiquement l'aspect magistral et frontal d'un cours mais peut, au contraire, l'animer et favoriser la participation des élèves. Dans un département où les élèves sont équipés de portables, le nombre de disciplines impliquées dans la mise en œuvre du B2i est plus important que dans d'autres départements de la même académie. Il a fallu une impulsion politique forte et continue d'accompagnement de cet équipement. D'autres solutions techniques peuvent exister. La sous-direction des Tice a pour objectif de rassembler les travaux des groupes « second degré » qui favorisent des « usages simples permettant aux enseignants de s'engager en confiance dans cette évolution ».

Vous notez donc, malgré tout, une évolution importante ?

B. D. : On voit, en formation, que les enseignants apportent de plus en plus souvent leur ordinateur portable, ce qui assure une continuité entre la maison, l'école et le lieu de formation. Cela peut paraître anecdotique mais c'est le nouveau cartable qui entre maintenant en classe, avec l'enseignant, dans toutes les salles et pas seulement dans ladite « salle informatique » !

M.-C. M. : Les jeunes enseignants reçoivent désormais « Une clé pour démarrer », avec

des abonnements de deux ans à des ressources en ligne classées par thèmes, correspondant aux programmes et accompagnées d'exemples d'usages.

Nous parlons là d'outils informatiques. Mais qu'en est-il d'une réorganisation du langage pédagogique lui-même ?

B. D. : C'est en train d'émerger ! Il y a déjà deux à trois ans que cela évolue vraiment avec l'émergence des ENT. La question majeure, chez les enseignants, est d'accepter la mise en ligne de leurs cours... qui ne soit pas l'équivalent d'un photocopié en ligne.

M.-C. M. : On ne peut pas demander aux 800 000 enseignants de remédialiser tous les dispositifs pédagogiques. Il y a des gens dont c'est le métier et il y a des réflexions à conduire sur le type de ressources à mettre en œuvre.

B. D. : C'est surtout la mise en ligne des cours qui pourrait modifier la posture pédagogique amenant l'enseignant, traditionnellement assembleur de ressources, à repenser l'activité de l'élève.

M.-C. M. : L'accompagnement de ces évolutions s'organise au niveau des académies qui se chargent aussi, en relation avec les collectivités territoriales, de l'accès aux ressources, aux matériels et aux financements. Le ministère ne peut donner que des impulsions, des cadres. Chaque enseignant doit trouver son chemin.

1. Technologies de l'information et de la communication pour l'éducation.
2. Cepec, 14 voie Romaine, 69290 Craponne. Internet : www.cepec.org
3. « Les plus-values des Tice au service de la réussite », téléchargeable à l'adresse suivante : www.educnet.education.fr/infosite/telechargement/brochure
4. Brevet informatique et internet.
5. Certificat informatique et internet de niveau 2 « enseignement ».
6. Espaces numériques de travail.

ÉLISABETH DU CLOSEL

« Les Tice favorisent l'autonomie, la pédagogie de l'erreur : on se trompe, on passe par d'autres voies pour avancer. »

Diocèses : des écrans contrastés

Si certains diocèses ou régions ont développé des stratégies globales vers les Tice, d'autres peinent à les mettre en place. Rien ne pourra se faire cependant sans moyens et sans formations adéquates. Tour de France, de Cambrai à Nancy, en passant par Rennes, Vannes et Angers.

Blog, site internet, tableau blanc interactif (TBI), cartable électronique, espace numérique de travail (ENT), logiciel libre, portail, plate-forme... Autant de notions, d'outils, d'applications qui ont trait au vocabulaire des Tice. Être enseignant, parent, élève à l'ère du numérique, c'est acquérir des compétences dans un domaine en évolution constante. Incontournables en pédagogie, les Tice entrent progressivement dans les classes, obligeant les enseignants à se les approprier et à adopter de nouvelles postures. Ce qui ne se fait pas sans une certaine frilosité car les professeurs craignent « d'être amenés à changer leur manière d'enseigner et d'être insécurisés », commente le frère des écoles chrétiennes, Paul Cornec. Celui-ci a beaucoup travaillé sur la pédagogie par l'informatique dans des classes de primaire composées d'enfants en grande difficulté. Pour lui, l'informatique est un outil au service de l'innovation et de la communication. « L'important n'est pas tant la salle informatique des établissements que l'installation dans les classes d'un ordinateur avec des logiciels adaptés pour permettre la création. L'élève, dans un projet multimédia qui allie l'écrit, la photo, la vidéo... doit en effet faire preuve d'inventivité pour mettre l'ensemble en forme. C'est la même chose avec



Karine Eve utilise le tableau blanc interactif au lycée Montplaisir de Valence. Elle enseigne en DTS (diplôme de technicien supérieur) imagerie médicale.

le TBI. Comme il favorise l'interactivité, les enfants s'approprient des notions sans s'ennuyer. Et par derrière, c'est le génie pédagogique de l'enseignant qui est en jeu. »

Des propos dans lesquels se retrouve Marie-Noëlle Van Ruymbecke, chargée des Tice en premier degré pour le diocèse de Cambrai. « Les Tice favorisent l'autonomie, la pédagogie de l'erreur : on se trompe, on passe par d'autres voies pour avancer. Les logiciels en français, en maths... permettent de travailler différemment. La recherche documentaire sur internet, qui doit bien sûr être cadrée, vient compléter les contenus des livres et les encyclopédies. Le TBI est un fabuleux outil. Mais compte tenu de son coût, aucune de nos écoles n'est encore équipée. » Dans ce dio-

cèse, on semble n'être qu'aux balbutiements d'une véritable prise en compte des Tice dans les établissements. D'où l'idée d'un forum, le 15 avril prochain, qui proposera aux enseignants une multitude d'applications concrètes¹. Quant à la mise en place d'une ENT ou des cartables électroniques dans le second degré, on en est très loin.

Ce n'est pas le cas dans le diocèse de Nancy-Toul. Le réseau Loread (cf. pp. 36-37) a été le fer de lance d'une dynamique diocésaine. On est certes dans une phase expérimentale, mais il y a une volonté d'avancer. Un établissement teste actuellement le cahier de textes électronique. « La demande est venue d'une famille qui souhaitait être au courant des notes de ses enfants à tout moment », commente Catherine Pellerin,

animatrice formatrice du 2^d degré. Même chose avec le cartable numérique. Chaque élève a son jeu de livres à la maison, et l'enseignant travaille dans sa classe avec un rétroprojecteur. « Une nouvelle manière d'utiliser le manuel. »

Christine Giuliani, responsable Tice pour le 2^d degré dans le diocèse de Rennes, n'hésite pas à faire une comparaison singulière. « Je fais un parallèle entre "Tice" et "développement durable". Les profs ont l'impression que cela va générer du travail supplémentaire, alors que si c'est intégré de façon simple, il s'agit d'un "plus". » Dans ce diocèse, l'on comprend les Tice comme un outil au service de la pédagogie, à utiliser quand ça s'y prête au même titre qu'un manuel ou un reportage vidéo. Des animations y sont proposées chaque mercredi aux enseignants, l'objectif étant toujours de « montrer comment on prépare une séquence pédagogique avec ces nouveaux moyens ». Un gros travail d'information et d'animation est également fait sur le B2i et GiB2i, logiciel pour la validation des compétences du B2i. « Notre but n'est pas de faire des séquences B2i mais d'intégrer l'usage des Tice pour faire des enfants citoyens actifs. »

Peut-être ce B2i, devenu obligatoire, sera-t-il une porte d'entrée pour vaincre les peurs ? Dans le diocèse de Vannes, on devance même l'obligation de valider ce brevet en lycée. Mais les Tice, à Vannes, c'est encore une multitude de propositions en direction des établissements du 2^d degré : kit extranet ou intranet avec portail permettant d'accéder à différents services ; portfolio numérique ; mise en place

de la plate-forme *Scolinfo* qui comporte des volets administratif et pédagogique ; lancement du portfolio numérique ; utilisation de *PMB*, logiciel libre de gestion du CDI, référencé par l'académie ; mise en place de mini-sites par disciplines afin de mettre en ligne des cours interactifs consultables de la maison ; création de blogs, outils de publication des élèves, utilisé en latin ou en technologie. « C'est un moyen d'aborder le droit à l'image, le respect des droits d'auteur », commente Emmanuel Leclainche, animateur Tice 2^d degré.

Maîtriser et s'approprier

Quant au 1^{er} degré, dans ce diocèse, il n'est pas en reste. « Il y a une volonté de démocratiser l'outil informatique pour que chacun puisse l'utiliser », commente Ronan Lessard, directeur de l'école Saint-Joseph d'Elven et détaché à mi-temps pour former, proposer des animations et mettre en place des sites internet... Et d'ajouter : « Nous sommes très sollicités. De gros efforts ont été faits en matière d'équipement. Et il existe une vraie demande d'intégration de ces outils. »

Dans le diocèse d'Angers, le B2i sert aussi de point de départ à la création de sites, de blogs. « Les animateurs Tice du 2^d degré travaillent régulièrement avec ceux du 1^{er} degré sur le B2i au cours d'ateliers "du mercredi", précise Catherine Guinoiseau, coordinatrice de la politique Tice 1^{er} et 2^d degrés à la direction diocésaine. Ce fonctionnement permet de "dédramatiser" de nombreuses situations et de remettre la pédagogie au centre des préoccupations. » Autre proposition, le travail autour des disciplines ; le festival multimédia qui rassemble chaque année les écoles pro-

duisant des diaporamas, films d'animation ou vidéos (cf. pp. 40-41) ; l'incitation à l'usage de logiciels libres. Quant aux ENT ? « L'un des défis majeurs à relever est l'accès à toutes les ressources via une harmonisation des ENT, commente Catherine Guinoiseau. En Anjou et dans les Pays de la Loire, l'enseignement catholique dispose d'un certain nombre de "briques" constitutives. Sitenkit, un logiciel libre qui permet de réaliser un site collaboratif, ainsi que les cours en ligne Dokeos et Moddle, en font partie. »

Chacun est conscient que, pour se lancer dans une pédagogie par les Tice, il est indispensable de maîtriser l'outil et les établissements doivent être

suffisamment équipés pour permettre un usage constant. Animateurs Tice et référents informatiques dans les établissements permettent, dans les diocèses en mouvement, de faire de nombreuses animations, formations, séquences pédagogiques. Avec l'arrivée de nouveaux enseignants possédant le C2i², on devrait progressivement parvenir à utiliser l'informatique « comme un crayon ou une craie », comme dit Ronan Lessard.

1. Plusieurs ateliers seront proposés : découverte de sites et CD-Roms pour la pastorale et la culture religieuse ; création de sites avec Joomla, de blogs et de diaporamas... Horaires : 10 heures-17 heures. Lieu : Salle de la Manutention, Rue des Capucins, 59400 Cambrai. Renseignements : Marie-Noëlle Van Ruymbeke : 03 27 70 09 99.

2. Certificat informatique et internet.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, FER DE LANCE DES TICE

L'enseignement professionnel et technique, de par les liens privilégiés qu'il entretient avec le monde du travail, semble plus enclin aux usages des Tice. Outre l'objectif de professionnalisation des élèves, leurs stages en entreprise rend plus naturelle l'idée d'un suivi à distance des enseignants. Des échanges de courriels entre tuteur en entreprise, maître de stage et élèves prennent dans ce cadre tout leur sens.

Autre atout, les matières techniques utilisent globalement bien les Tice dans les enseignements disciplinaires : « Des domaines comme la gestion ou l'économie, par exemple, nécessitent le recours à des diagrammes et des schémas.

Les professeurs manient donc très bien une multiplicité de supports en cours », remarque Pascal Roule, directeur adjoint de Montplaisir, en charge des BTS.

Il reste néanmoins encore des progrès à effectuer dans la pratique transversale des Tice. Dans ce domaine, l'exemple pourrait venir des cursus paramédicaux :

« Dans cet univers professionnel, la culture de la collaboration et des réunions de *débriefing* est très présente. Les professeurs de ce secteur travaillent donc fréquemment en groupe de projet et partagent volontiers leurs découvertes pédagogiques », constate Pascal Roule. L'enseignement général aurait donc là une leçon de décloisonnement à tirer, qui pourrait profiter à l'essor des Tice. VL

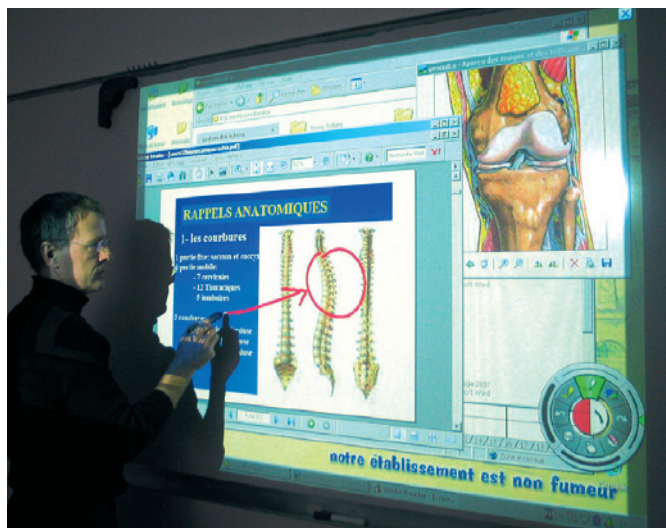
VIRGINIE LERAY

Montplaisir : le lycée tout en

ENT, le sigle continue à impressionner, bien que les « environnements numériques de travail » soient promus depuis 2002 par l'Éducation nationale. À Valence, le lycée Montplaisir a mis en place e-miam, une plate-forme pédagogique fréquentée avec gourmandise par ses 1 461 élèves.

Les environnements numériques de travail (ENT) portent l'ambition de mettre les Tic au service de l'administration des établissements et de l'enseignement. Mais, pour profiter à plein des atouts pédagogiques et logistiques des ENT, mieux vaut découvrir leurs fonctionnalités en douceur et en équipe.

Exemple à Valence, au lycée



Philippe Archinard, chef de travaux au lycée Montplaisir de Valence, est l'un des initiateurs de l'aventure numérique engagée en 2000 par l'établissement.

Montplaisir¹. L'aventure numérique y a commencé à l'aube de l'an 2000. Jean-Marc Gebelin², professeur d'anglais, se lance alors dans un projet européen, courriels et visioconférences à l'appui. Des outils auxquels l'initiate Philippe Archinard, chef de

travaux au lycée technique : « J'en ai profité pour lancer une amorce d'intranet, avec messagerie pour les professeurs. En parallèle, j'animais de petites formations en interne sur des logiciels et leurs applications pédagogiques. Cela a été un déclic : la communication par mail s'est généralisée dans l'établissement, et les enseignants se sont familiarisés avec l'informatique. »

Un début très progressif qui aboutit aujourd'hui à une intégration optimale de l'ENT dans la vie de l'établissement, via deux plates-formes distinctes. Sur la première, un intranet administratif : professeurs, secrétaires de direction et responsables de la vie scolaire communiquent et gèrent les absences, retards, emplois du temps, occupations de salles et relevés de notes. Contrairement à d'autres responsables d'établissement, Norbert Kieffer, le directeur, n'a pas souhaité ouvrir cet espace aux parents : « *Malgré la forte*

RÉFLÉCHIR AU LIEU DE COPIER

« Je ne remercierai jamais assez la mère d'élève qui m'a vertement reproché un jour de "faire recopier la vie de Voltaire, alors qu'elle n'a pas changé d'un iota en bientôt trois siècles !" », s'amuse Elisabeth Kennel-Renaud, professeure agrégée de lettres*. Une diatribe qui lui a fait prendre conscience qu'elle aussi se lassait de voir « *les élèves copier au lieu de réfléchir* ». Résultat, aujourd'hui, elle ne dispense plus aucun cours magistral mais les met en ligne sur *Loread* (cf. pp. 36-37) et sur son propre site internet**. Dans ses classes, les élèves ne courbent plus l'échine mais débattent, questionnent, approfondissent : « *En cours, je pars directement d'un aspect précis, d'une question, comme de savoir si le titre est révélateur de l'œuvre, et la séance se déroule en bâtissant une étude littéraire. Pour mon cours sur Pascal, j'ai mis à la disposition des élèves des liens vers cinq émissions de France Culture plutôt que de les diffuser en classe.*

J'économise ainsi cinq heures et les élèves arrivent avec une connaissance préliminaire du sujet. »

Corpus de textes complémentaires, outils méthodologiques, étude de photographies, bandes-annonces de films, encyclopédie en ligne, ouvrages à télécharger et liens vers des expositions virtuelles..., son site internet fourmille de supports variés. Des exercices interactifs aident les élèves à préparer les contrôles, et des forums leur permettent de poser leurs questions lorsqu'ils préparent des devoirs à la maison. Le tout en accès libre pour tous. Les maîtres mots de cette pédagogie : autonomie et réflexion personnelle.

« *Bien sûr, cela est extrêmement chronophage pour moi, et la manière de travailler se rapproche plus de ce que l'on demande à des étudiants à l'université... Mais les élèves le méritent bien !* » VL

* Au lycée Beau-Jardin, 9 rue du Beau-Jardin, 88100 Saint Dié. Tél. : 03 29 56 13 52.

** À l'adresse : <http://yz2dkenn.club.fr>

ligne

demande des familles, nous redoutons de servir une intention consommatrice. Il ne s'agit pas de sacrifier à la modernité sans qu'il y ait valeur ajoutée pour la relation. Or, nous pensons qu'il vaut mieux privilégier les rencontres plutôt que de mettre les notes et absences en libre-service. » Rançon du succès, ce site est aujourd'hui en cours de refonte pour mieux y hiérarchiser et y répertorier une information devenue foisonnante.

« Il vaut mieux privilégier les rencontres plutôt que de mettre les notes et absences en libre-service. »

Mais c'est surtout la plateforme d'e-learning, lancée dès 2003, qui fait la fierté de l'établissement. « Elle est née d'une réflexion pédagogique autour du suivi des élèves stagiaires et de la conciliation de rythmes d'apprentissage différents. Ainsi, la mise en ligne des cours permet à chacun de préparer les séquences en fonction de ses besoins », explique le directeur adjoint, Pascal Roulle. Cette année, 188 des 192 enseignants et les 1 461 élèves de Montplaisir sont donc inscrits sur e-miam (qui se traduit par « espace de mutualisation informatique et d'apprentissage multimédia »). Depuis la rentrée, le site enregistre plus de 8 000 visites par mois. Une soixantaine de professeurs et

d'intervenants extérieurs y ont mis en ligne 406 séquences de cours annuelles qui bénéficient d'un taux de consultation de 75 %. Le tout administré par Jean-Louis Saurel, un professeur de gestion et de sciences médico-sociales, doté d'un diplôme de hautes études technologiques en ingénierie multimédia³.

Plébiscitée

Jean-Louis Saurel est un chef de projet à la hauteur des moyens dégagés par l'établissement : pour les formations, les décharges horaires ainsi que l'acquisition et l'entretien d'un parc informatique de 550 PC renouvelés tous les cinq ans, l'investissement s'élève à 40 euros par élève et par an. Mais rien n'est trop beau pour garantir le développement de la plateforme pédagogique de Montplaisir. Celle-ci fait même l'objet d'une recherche-action financée par Formiris⁴ et permettant d'évaluer son utilisation et ses retombées positives. L'étude révèle notamment que, parmi les applications, la mise en ligne de cours et d'exercices corrigés est plébiscitée. Vient ensuite le cahier de textes et la messagerie avec liste de diffusion par classe. Reste encore à développer la dimension collaborative du site : le partage de documents, pour la préparation d'exposés par exemple, ou encore le forum pour des échanges hors cours entre élèves et enseignants. Mais, en pionnier de l'e-learning, l'établissement a mis toutes les chances de développement de son côté : client de la première heure de Dokéos, concepteur du site, il en expérimente toutes les innovations à des conditions préférentielles. De quoi

LES DOCUMENTALISTES, EN PLEIN VIRAGE NUMÉRIQUE ?



Le CDI du lycée Saint-Ambroise, à Chambéry.

Gestion de sites internet, création de fils d'information... Les documentalistes sont souvent force de proposition en matière de Tice, comme à Saint-Ambroise* où Bernard Berrou a été la cheville ouvrière d'une expérimentation d'ENT**. « Les élèves préfèrent faire des recherches sur Google plutôt que de consulter nos bases documentaires, et l'équipement informatique des établissements s'étend. Cela questionne la matérialité de nos CDI. Notre métier, trop souvent réduit à un rôle d'archivage et de bibliothécaire, est amené à glisser vers le numérique et nous nous situons donc au cœur des problématiques liées aux ENT. » Les documentalistes peuvent jouer un rôle clef dans l'organisation des bases pédagogiques mises en ligne, en mettant en synergie les cours des professeurs avec les ressources du CDI ou des liens internet. Leur vision interactive de la gestion documentaire peut ainsi éviter que les ENT ne deviennent un simple empilement d'outils. Bernard Berrou plaide même pour un certain décloisonnement entre plates-formes administratives et pédagogiques : « L'accès à la "mailing liste" des familles peut servir à informer des nouveautés disponibles au centre de documentation, par exemple. » Pour des réseaux résolument dynamiques ! VL

* Adresse : 2 rue Burdin, 73025 Chambéry Cedex. Tél. : 04 79 33 12 55. Internet : www.st-ambroise.org

** La Fondation internet nouvelle génération (Fing) met en ligne un blog, animé par 19 établissements ayant testé des ENT en 2005-2006 : www.ent-leblog.net

voir e-miam encore monter en puissance !

1. Adresse : 75 rue Montplaisir, 26000 Valence. Tél. : 04 75 82 18 18. Internet : www.lycee-montplaisir.org
2. Devenu champion de l'e-learning appliqué aux langues, Jean-Marc Gebelin

propose de multiples applications pédagogiques sur son site internet, à l'adresse : <http://pagesperso-orange.fr/websidestories>
3. Obtenu à l'issue d'un an et demi d'une formation suivie en alternance dans le monde de l'entreprise et à l'Institut polytechnique de Grenoble.
4. Prochainement sur www.formiris.org (rubrique « Espace recherche »).

ÉLISABETH DU CLOSEL

Options : du choix en ligne

Grâce à la plate-forme Loread, vingt-deux établissements lorrains proposent des options non ouvertes dans leur lycée. Le choix est large : des langues vivantes jusqu'au grec et au latin, en passant par l'économie ou les maths. Ce dispositif d'enseignement à distance va bientôt être expérimenté en Haute-Normandie.

Michel Larrory, directeur de l'ensemble scolaire Jean-XXIII à Montigny-les-Metz (Meurthe-et-Moselle), féru de nouvelles technologies, n'acceptait pas de voir de petits établissements menacés de fermeture, faute de pouvoir offrir aux élèves les options de leur choix. Aussi fait-il le pari, il y a une petite dizaine d'années¹, de proposer un enseignement à distance, en ligne. Un réseau de cinq établissements du diocèse de Nancy-Toul adhère immédiatement au projet, chacun d'eux mutualisant une partie de sa dotation horaire pour financer le travail supplémentaire des enseignants responsables des cours.

En 2001, trois options sont proposées : italien, anglais, allemand. Et une trentaine d'élèves osent l'aventure de cet enseignement atypique où la relation avec le professeur se fait via le courrier électronique. Au fur et à mesure des inscriptions, la mise en place d'une plate-forme d'enseignement à distance s'avère indispensable.

Le principe repose sur une organisation simple. Chaque élève inscrit à une option est muni d'un mot de passe pour avoir accès aux cours, consignes, documents de travail et



Marie-José Ablancourt, professeur référent au lycée La Malgrange, à Jarville, oriente Émilie et Aurélien sur la plate-forme Loread.

exercices. Ceux-ci sont mis en ligne sur la plate-forme Loread² par l'enseignant « tuteur » qui exerce dans un lycée et est en charge du groupe de son option. C'est toujours par courrier électronique que l'élève et l'enseignant vont communiquer. D'autre part, un « référent » (documentaliste, enseignant, cadre éducatif) présent sur chacun des sites, « clef du dispositif » selon Michel Larrory, accompagne l'élève dans sa démarche, organise avec lui son emploi du temps et fait le point avec le tuteur tout en assurant le lien avec les parents. En outre, insiste le directeur, « le travail se déroule impérativement dans l'établissement et sur le temps scolaire. Cela permet de

lutter contre la démotivation des jeunes isolés devant leur écran ».

Fait inattendu

À la rentrée de septembre 2008, 22 établissements ont inscrit des élèves (parfois un ou deux seulement). Au total, 297 élèves et 13 enseignants sont concernés, et les options sont très variées : des langues vivantes jusqu'au grec et au latin, en passant par l'économie ou les maths. Le rectorat de Nancy-Metz n'a pas hésité à accorder des heures pour soutenir le travail des enseignants. Cette dotation atteint 47 heures aujourd'hui. « Au-delà de la reconnaissance et de la validation du

Z Loread s'appuie sur la plate-forme d'enseignement à distance *Claroline*, un site en *open source* développé par l'Université catholique de Louvain. Pour avoir accès au site, il faut s'identifier à l'aide d'un mot de passe. Pour le détail du dispositif, cf. « Les options prennent de la distance », *ECA* n° 298, pp. 36-37. Cet article est archivé sur www.enseignement-catholique.fr (cliquer sur « Le magazine *Enseignement catholique actualités* » / « Archives » / « *ECA* : archives 2005-2006 » / « Couverture *ECA* 298 »).

dispositif, le rectorat l'encourage », précise Michel Larrory. Et, autre fait inattendu, le lycée Beau-Jardin, à Saint-Dié (Vosges), qui avait dû fermer son option italien, a pu la rouvrir suite à de nombreuses inscriptions Loread.

Pour les « enseignants Loread », la posture pédagogique se trouve modifiée, ainsi que les relations avec les élèves. « Dans un cours traditionnel, nous sommes interpellés à tout moment, commente Chantal Larrory, professeur d'allemand et référente au lycée Jean-Baptiste-Vatelot, à Toul. Quand nous mettons nos cours en ligne, il faut parer aux questions éventuelles. Cela nous oblige à être très précis et à mieux anticiper les difficultés auxquelles peuvent se confronter les élèves. » « Je dépose aussi des documents supplémentaires sur Loread, que toute ma classe peut consulter, ajoute Marie-José Ablancourt, professeur d'anglais, documentaliste et référente au lycée La Malgrange à Jarville (Meurthe-et-Moselle). J'ai ainsi pu élargir mon cours sur les migrations. » « Les élèves sont très motivés, remarque de son côté Esther Hazard³, professeur de latin et référente au lycée Jeanne-d'Arc, à Commercy (Meuse). Ne se sentant pas jugés, ils n'hésitent pas à demander de l'aide s'ils sont en difficulté. Une relation très personnalisée s'instaure. »

La question de l'oral, fondamentale pour l'apprentissage d'une langue, reste plus délicate, faute de pouvoir exploiter toutes les ressources des technologies. « L'oral est un défi, note Michel Larrory. Les élèves, en général, s'enregistrent sur internet par le

Quelques « passagers clandestins » d'autres diocèses se sont greffés sur le dispositif.

biais de logiciels appropriés. Mais en Lorraine, les outils de messagerie instantanée sont filtrés par le serveur académique. Nous n'avons pas accès à Skype, le logiciel de téléphonie sur internet, par exemple. » Du coup, ce type d'échange est renvoyé à la sphère privée ; les enseignants, passionnés par ces méthodes innovantes, n'hésitant pas à fixer des rendez-vous à leurs élèves, hors temps scolaire. « De toute

manière, bien qu'il existe des systèmes gratuits de boîte vocale en ligne parfaitement adaptés aux exigences du travail asynchrone, la majorité des élèves ont des réticences à laisser des messages », poursuit le directeur. Pour les enseignants, cette difficulté ne doit pas être considérée comme un obstacle. « Les élèves ne parleraient pas plus dans une classe classique de 20 ou 30 », affirme Esther Hazard.

Assurer des cours en ligne peut ouvrir sur une multitude de pratiques pédagogiques. L'idée d'un forum entre élèves d'une même « classe virtuelle », par exemple. « Enseignants et élèves Loread se

rencontrent trois fois par an, fait remarquer Marie-José Ablancourt. Les jeunes se connaissent donc peu et ne cherchent pas à entretenir une relation. J'avais demandé à l'un d'eux de déposer un document sur le forum, afin qu'il soit commenté. Il n'y a pas eu de suite. »

Fort enthousiasme

Bel outil au service de la pédagogie, Loread commence à faire des adeptes. Quelques « passagers clandestins » d'autres diocèses se sont dès le début greffés sur le dispositif. La Haute-Normandie s'apprête à se lancer dans l'aventure. Au Secrétariat général de l'enseignement catholique, on suit l'affaire avec attention. Car chacun peut y trouver un intérêt : différencier le travail avec les enfants précoces, faire du soutien, du rattrapage, utiliser ce système pour des enfants hospitalisés, des classes transplantées...

D'autre part, un projet de recherche est mené pour permettre d'acquérir les compétences de pédagogue en ligne. « Ce que nous faisons de manière intuitive, nous devons le formaliser », commente Chantal Larrory. Mais, quoi qu'il en soit, pour faire fonctionner un tel dispositif, il faut une réelle volonté des chefs d'établissement et un fort enthousiasme des enseignants qui, parfois très sollicités par leurs élèves, ne comptent plus trop leur temps.

QUE PENSEZ-VOUS DE LOREAD ?

● **Aurélien, en 2^{de} à La Malgrange – grec débutant.**
« Ce n'est pas un « plus » ou un « moins » de travailler de cette manière. C'est différent. Par le biais de l'ordinateur, on peut avancer seul, à son rythme, en autonomie. voire demander plus de boulot ! Si je bute sur un point, j'envoie un courriel au prof. La réponse vient avec un décalage, mais j'en ai toujours une. Dans mon cours, nous sommes cinq élèves dispersés dans plusieurs établissements. Nous pourrions recréer une classe virtuelle, par le biais du forum, mais nous ne le faisons pas. Un jour peut-être... »

● **Benjamin, en terminale S à La Malgrange – italien LV2.**
« Ce système m'a permis de poursuivre, en seconde, l'italien que j'avais commencé dans un autre établissement. Sinon, j'aurais dû me mettre à l'espagnol avec deux ans de retard. Au début, j'ai eu du mal à être autonome. J'ai été vraiment très soutenu par la référente. Et puis, j'y croyais à moitié. Je n'avais pas l'impression de suivre un vrai cours. Je ne sais d'ailleurs pas si j'ai le même niveau en italien que si j'étais dans une vraie classe. Je verrai au bac ! Je me suis cependant habitué à travailler ainsi. C'est un bel outil, même s'il a ses limites. Notamment pour l'oral, en ce qui me concerne. »

1. Il était alors directeur du lycée Jean-Baptiste-Vatelot à Toul (Meurthe-et-Moselle).

2. Pour : LORraine Enseignement A Distance. Adresse : www.loread.net

3. Elle est parmi les tout premiers enseignants à être entrés dans le dispositif.

À besoins particuliers, réponse virtuelle

Et si les techniques d'enseignement à distance pouvaient aussi profiter aux élèves en présentiel ? C'est la démonstration réussie par Sylvie Fornero, professeur au collège Fénélon de Lyon, auprès d'enfants précoces.

Le collège lyonnais Fénélon¹ accueille des enfants intellectuellement précoces, dans des classes spécifiques en 6^e-5^e, puis en intégration en 4^e-3^e. Sylvie Fornero, enseignante de français, s'y est familiarisée à ces élèves dits surdoués, mais parfois aussi déroutants que déroutés par l'école. En effet, leurs facultés cognitives différentes ne s'adaptent



faire, des réserves documentaires en libre accès et une possibilité d'auto-évaluation via de nombreux quiz ».

Au-delà de l'aspect ludique et du bénéfice tiré par les élèves à travailler en binôme, dans une relation hors de la pression du groupe, l'*e-learning* a aussi contribué à apaiser l'ambiance des cours classiques : « Avec la plateforme, l'enseignant ne joue plus le rôle d'interface entre le savoir et l'élève mais devient passeur, accompagnant, tuteur : paradoxalement la distance induite par le média provoque un rapprochement symbolique de l'élève et de l'enseignant. La plateforme aide aussi les élèves à prendre du recul par rapport à un savoir qui leur semble trop souvent inné ou magique : ils entrent ici plus facilement dans une posture réflexive », analyse l'enseignante.

qu'avec une certaine difficulté aux logiques des programmes et aux pédagogies traditionnelles. En cours, ils peuvent se montrer survoltés – multipliant les digressions – autant que léthargiques – plongés dans leurs rêveries intérieures. D'où l'expérience menée par l'enseignante en 2007 : durant un semestre, elle a alterné, avec une classe de 5^e, des cours classiques et des séances sur une plateforme d'*e-learning* de type Moodle. L'expérience l'a aidée à différencier et à personnaliser les apprentissages : « Les élèves se voient proposer des parcours didactiques différents pour aboutir aux mêmes compétences. Ils bénéficient aussi d'une latitude pour choisir l'ordre et le rythme des activités », apprécie-t-elle.

Autre atout, l'outil est facteur d'autonomisation en ce qu'il « met à la disposition des élèves des supports indispensables – encyclopédie, tables de conjugaison –, un cahier de textes qui leur permet de visualiser le travail accompli et celui qui reste à

Toutes les matières

La mise à distance via la médiatisation a démontré de tels bienfaits que la plateforme d'*e-learning* est aujourd'hui ouverte à tous les élèves et utilisée par un quart des enseignants. Toutes les matières y sont représentées sous des formes qui rivalisent d'originalité. Et surtout, l'établissement entend d'ici à 2011-2012 généraliser le recours à la plateforme qui réunirait alors l'ensemble de la communauté éducative. Ce qui implique bien sûr un effort conséquent d'équipement et de formation... Affaire à suivre !

1. Adresse : 1 rue Paul-Michel-Perret, 69006 Lyon. Tél. : 04 78 93 18 60.

VIRGINIE LERAY

« Avec la plateforme, l'enseignant devient passeur. »

Du numérique contre le handicap

➤ Quelque 168 000 enfants porteurs de handicap sont aujourd'hui scolarisés en milieu ordinaire. Afin d'accroître encore cet effort d'intégration et d'accompagner la scolarité de ces élèves particuliers, le ministère de l'Éducation nationale a débloqué 500 000 euros pour la création de ressources numériques adaptées, étudiées et recensées depuis 2007 par un observatoire national géré par l'INS-HEA*.

La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation, publiée par la structure depuis janvier dernier, et un site internet** dédié au handicap à l'école exposent toutes les innovations réalisées dans ce domaine. Bloc électronique permettant la prise de notes en braille, logiciels pour l'apprentissage de la lecture ou de l'anglais pour les élèves malentendants, outils facilitant l'écriture pour les enfants souffrant d'un handicap moteur : les Tice jouent ici un rôle fondamental.

Ces bijoux technologiques, dont les prix restent élevés, présentent aussi souvent l'avantage de pouvoir bénéficier à toute une classe et non aux seuls élèves handicapés. VL

* Sur internet : www.inshea.fr (cliquer sur « Ressources » puis sur « NRAS »).

** À l'adresse : www.lecolepourtous.education.fr

L'ordinateur, assistant de laboratoire

Webcam, capteurs, logiciels de modélisation, de simulation, de multiples applications numériques se prêtent à l'enseignement de la physique. Elles permettent de revenir à l'essence de cette discipline : l'investigation expérimentale.

VIRGINIE LERAY

Les premiers ordinateurs, entrés dans les lycées dans les années quatre-vingt, servaient d'outils de laboratoire. Prolongement naturel de cette vocation : l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement des sciences. Une évidence pour Bernard Pallandre, professeur de physique au lycée Robin¹ de Vienne (Isère) et formateur au Cepec². Mais aussi une véritable révolution didactique : « Se servir de l'informatique comme d'un auxiliaire pédagogique, c'est passer du transmissif au constructivisme : le professeur n'apporte plus d'emblée un savoir structuré, mais accompagne les élèves dans l'élaboration et la structuration de leurs connaissances. On entre dans la logique de l'expérimentation, de l'investigation qui est au cœur de toute approche scientifique. »

Les cours de Bernard Pallandre³ ne partent donc jamais de la théorie, d'une formule qu'il s'agirait de vérifier par l'expérience. Exemple avec les lois



Une séance d'électricité en terminale « Sciences et techniques de laboratoire ».

de Newton. Sur ordinateur, les élèves intègrent dans un tableur les résultats expérimentaux qu'un logiciel permet facilement de mettre en équation. Conséquence : « La physique s'ancre dans le concret, se recentre sur les phénomènes observables. » Autre avantage : « On aborde les notions dans toute leur complexité, en intégrant par exemple les frottements dans l'étude de la mécanique, alors qu'avant, on se cantonnait à des expériences conçues pour éliminer ce paramètre, à l'aide de mobiles autoporteurs », détaille Bernard Pallandre. Dernier atout de l'ordinateur : il permet de s'affranchir de calculs longs et fastidieux pour se concentrer sur le raisonnement. Non seulement la physique devient moins abstraite, mais elle apprend aussi aux élèves à réfléchir par eux-mêmes.

Pour Bernard Pallandre, ces apports technologiques contri-

buent également à instaurer « un nouveau mode de communication avec les élèves, intégrant le fait que le professeur est une source de savoir parmi d'autres ».

Avec précaution

Au lieu d'un cours magistral, ce dernier multiplie les supports – diaporamas, documents numériques, tableau blanc – et les digressions expérimentales : « Je déroule mon cours à partir de situations déclenchantes, c'est-à-dire l'étude d'un objet du quotidien, comme les LED⁴ comparées aux ampoules à incandescence. Pour comprendre comment ça marche, les élèves posent des hypothèses et élaborent un protocole expérimental : en l'occurrence, la pose de capteurs thermiques et lumineux ainsi que d'appareils de mesure de puissance électrique. C'est une pédagogie de la question. » Et la Toile est une mine de documentation pour

dénicher des exemples parlants, tant pour les enseignants que pour les élèves qui voudraient enrichir ou prolonger le cours !

Pour l'étude du mouvement, rien de tel que de réaliser une courte vidéo à partir de laquelle un ordinateur élaborera des graphiques cinétiques. Un mini-tournage confronte en effet les élèves à de multiples problèmes de physique, puisqu'il faut préparer l'image à être modélisée en 2D : réglage de la vitesse et de la fréquence d'obturation, prise en compte du phénomène de parallaxe, mise à l'échelle...

D'autre part, recourir à la simulation numérique doit se faire avec précaution, pour éviter les risques de confusion entre le réel et l'application d'une formule, insiste Bernard Pallandre : « Il faut faire prendre conscience aux élèves de l'écart qui existe entre les modèles qui relèvent de la théorie et les mesures réalisées lors de l'expérience. C'est l'occasion de leur glisser qu'on ne mettra jamais le monde en équation. » Ou comment les nouvelles technologies apportent un supplément de philosophie aux cours de physique...

1. Institution Robin – Saint-Vincent-de-Paul, Place Saint-Pierre, BP 329 - 38204 Vienne Cedex. Tél. : 04 74 53 01 21. Internet : www.institution-robin.com

2. Centre d'études pédagogiques pour l'expérimentation et le conseil, 14 voie Romaine, 69290 Craponne. Tél. : 04 78 44 61 61. Internet : www.cepec.org

3. On peut les consulter sur le site internet : www.bernardpallandre.fr

4. Une diode électroluminescente, abrégée sous le sigle LED pour Light Emitting Diode, est un composant électronique capable d'émettre de la lumière lorsqu'il est parcouru par un courant électrique.

« On ne mettra jamais le monde en équation. »

Une pépinière numérique

Les ordinateurs en primaire, un gadget ? Certainement pas au Sacré-Cœur¹ de Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire) ! Cette école a intégré les Tic avec un succès grandissant car, sur l'écran, mêmes les exercices les plus difficiles ne rebutent pas les élèves.

VIRGINIE LERAY

Ni un gadget ni la panacée... » La directrice du Sacré-Cœur, Régine Goudet, conçoit le virage numérique de son établissement comme une nécessité : « Les enfants vivent désormais avec des ordinateurs autour d'eux. Il est donc logique de les leur présenter, dès l'école, comme un complément aux savoirs traditionnels. Le défi est d'apprivoiser ces outils afin de ne pas se faire submerger par la technique. »



Les logiciels pédagogiques (ici, Lecthème) sont en libre-service.

Avec dix PC portables pour dix classes, ce travail d'approvisionnement a fait naître une dynamique collective dans cette école de Doué-la-Fontaine, non loin d'Angers. Sa cheville ouvrière : Stéphanie Audran, une enseignante convaincue que « l'informatique peut apporter un supplément de motivation et de socialisation. Son côté ludique et la variété des applications possibles attirent les enfants et évitent la lassitude. De plus, l'ordinateur s'avère un support idéal pour les travaux de groupe ». Démonstration dans sa classe à double niveau CE2-CM1, où deux ordinateurs – l'un portable, l'autre fixe – sont utilisés à de multiples reprises dans une même journée.

Tout d'abord en prolongement du cours : « Les logiciels pédagogiques sont en libre-service pour ceux qui ont fini leur travail en avance. Afin d'éviter que les mêmes élèves en profitent trop souvent, lorsque l'une des deux sections étudie en autonomie, je déta-

che de petits groupes de deux ou trois sur des activités numériques », détaille Stéphanie Audran. Un fonctionnement en atelier où respect du volume sonore et bonne entente prévalent... sous peine de mise en veille immédiate ! Chaque élève possédant un identifiant pour certains logiciels, l'enseignante peut suivre la régularité des utilisations, les progrès et lacunes de chacun.

« Pour les élèves en difficulté, l'ordinateur assure une fonction de répéteur. »

Depuis l'acquisition d'un vidéoprojecteur, les ordinateurs servent aussi de supports de cours : « En histoire, on a des textes et des images, en plus de la leçon. En géométrie, les figures s'affichent sur le tableau où on peut les retravailler à la craie. Et, dans toutes les matières, on peut faire de petites "interros" pas notées, sous forme de textes à trous », apprécie Noémie. Petit plus envi-

Leasing et système D

Z Cette année, l'école du Sacré-Cœur a doublé son parc informatique en acquérant six PC portables en leasing, pour un coût de 5 066 euros sur trois ans. Le prix de la sécurité – maintenance et dépannage étant inclus – et de la souplesse, les portables circulant facilement de classe en classe. La commission informatique de l'Ogec* soutient bien sûr l'effort, les parents d'élèves qui la composent ayant activement participé à la négociation des devis avec les prestataires de service. Côté supports pédagogiques, l'école privilégie les logiciels libres dès que possible (*Open Office* plutôt que *Word*, *Audacity* pour les montages audio, *Photofiltre* pour le traitement des images). Parmi les logiciels payants plébiscités par l'équipe : *Lecthème cycle 2* (Jocatop, 188 € par établissement), *Mouzz* (Magnard, 2002, 18,90 €) et *Mobiclic*, un mensuel numérique interdisciplinaire (édité par Milan, 9,50 € le numéro), qui propose notamment une approche des langues anglaise, allemande et espagnole. **VL**

* Organisme de gestion de l'enseignement catholique.

ronnemental : les distributions de photocopies sont ainsi restreintes.

Aventure palpitante

Enfin, les projets de classe profitent à plein des applications numériques. La classe de neige de l'an dernier a fait l'objet d'un diaporama dans lequel les élèves ont inséré musique et commentaire. Loin de nuire au passage à l'écrit, l'ordinateur devient ainsi prétexte à produire des textes : « *Pour préparer nos élections de délégués, on a fait un exposé tapé à l'ordinateur avec des photos d'une maquette d'un bureau de vote* », se souvient encore Célia. Enfin, projet phare de l'année, vécu par les élèves comme un véritable « *festival de Cannes* » : la participation au concours multimédia organisé par la direction diocésaine. L'an dernier, le film d'animation de la classe, sur le thème de la mer en danger, a été distingué : « *On a imaginé un scénario, construit des décors, puis on a pris tout plein de photos qui, mises bout à bout, donnent un film en mouvement. On y a passé des récréations entières ! Il fallait être précis car le moindre courant d'air nous obligeait à tout recommencer !* » raconte Noémie. À la clef, un lot numérique : appareil photo, ordinateur ou lecteur MP3, en fonction des besoins de la classe. Et une aventure palpitante pour les élèves.

L'an dernier, Pascale Sionneau a aussi présenté au concours un diaporama sur les vendanges, réalisé par ses élèves de grande section et de CP... Il a été primé. L'occasion, pour l'enseignante, de découvrir à l'outil informatique des avan-

tages qu'elle ne soupçonnait pas : « *Pour les élèves en difficulté, l'ordinateur assure une fonction de répétiteur : ils peuvent prendre le temps d'enregistrer les sons, à leurs rythmes, et comme les logiciels permettent l'autocorrection, ils se retrouvent en situation de réussite. L'apprentissage par les pairs est aussi favorisé, les aînés aidant les maternelles à s'approprier l'outil.* »

Les élèves de CP sont en effet déjà très dégourdis devant un clavier : ils retrouvent leur enseignante de petite section, Marie-Christine Pourcher, pour des séances hebdomadaires de travail sur des logi-

ciels d'aide à la lecture ou à la numération. Après le branchement et le démarrage des ordinateurs, dans une ambiance des plus sérieuses, les binômes s'attellent à un module sur les

noms de métiers : au total une trentaine de mots et autant de phrases seront déchiffrées, sans relâche. Et, sur l'écran, même l'exercice le plus difficile de la dictée ne rebute pas !

Marie-Christine Pourcher apprécie beaucoup cette échappée hors de la maternelle. Une ouverture qu'elle prolonge d'ailleurs en animant le site internet de l'établissement : « *J'ai suivi une formation et j'y consacre du temps, mais c'est gratifiant : le site offre une vitrine dynamique à l'établissement. Cela valorise aussi les initiatives des enseignants. Et favoriser la transmission d'informations, diffuse l'habitude de travailler en collaboration...* »

Portée par ces succès, l'école du Sacré-Cœur entend se lancer dans de nouveaux chantiers numériques : la formalisation d'un parcours validant le B2I et l'initiation des élèves à internet. Il faut dire que la direction diocésaine a formé l'équipe à la prédéfinition de sites ressources, aux fonctions de contrôle parental et à l'accompagnement vigilant qu'impose le surf des jeunes élèves !

D. R.



Une image du film d'animation réalisé par les enfants dans le cadre du concours multimédia organisé par la direction diocésaine d'Angers.

LES TICE EN PRIMAIRE

Depuis 2005, les Tice se sont invitées dans le socle commun des programmes du primaire. D'ailleurs, aujourd'hui, plus des deux tiers des élèves de CM2 ont validé le niveau école du B2I, contre 35 % en 2003. Les textes réglementaires demandent, en effet, aux jeunes élèves de s'approprier l'environnement informatique et d'y adopter une attitude responsable. Ils doivent pouvoir produire, traiter, exploiter des données sur ordinateur et aussi se documenter ou communiquer sur le Web. Le dispositif *Primtice** accompagne les enseignants du premier degré dans cette tâche, en leur fournissant des guides de scénarisation pédagogique, des moteurs de recherche et des canaux d'information appropriés. Parallèlement, le ministère a participé à l'élaboration de sites de référence pour l'apprentissage des langues** et contre l'illettrisme***. Une commission multimédia attribue une marque « RIP » (« Reconnu d'intérêt pédagogique ») aux logiciels éducatifs et participe au développement de certains. Des opérations d'équipement en tableaux blancs interactifs (TBI), en espaces numériques de travail (ENT) spécifiques au primaire à la maternelle (installations *Kidsmart*) sont lancées. Un projet de jumelage européen (*e-Twinning*) et l'installation de systèmes de visioconférences pour l'apprentissage des langues sont également en cours d'expérimentation. **VL**

* Adresse : <http://primtice.education.fr>

** Adresse : www.primlangues.education.fr/php

*** Adresse : www.bienlire.education.fr

1. Adresse : 10 rue Saint-Denis, 49700 Doué-la-Fontaine. Tél. : 02 41 59 15 45. Internet : www.ec49.org/ecole-sacrecoeur-douelafontaine

Des ressources

Pour le primaire



Philippe Claus (coordination),

Les TICE au service des élèves du primaire,

décembre 2008, 14,90 €.

On lira le sommaire détaillé de ce hors-série des « Dossiers de l'ingénierie éducative » sur le site : www.scren.fr/dossiersE - On y trouvera aussi un bon de commande et la possibilité de télécharger au format PDF tous les articles publiés depuis 1991 (à l'exception de ceux des quatre derniers numéros).

En ligne

Pour nourrir la réflexion



Françoise Poyet avec la collaboration de Michèle Drechsler, « Impact des TIC dans l'enseignement : une alternative pour l'individualisation ? », *Les Dossiers d'actualité* n° 41 (janvier 2009), Institut national de recherche pédagogique. Dossier téléchargeable au format PDF à l'adresse : www.inrp.fr/vst/LettreVST/41_janvier2009.htm



Usages des Tice dans le primaire (une étude de Primitice) : www.educnet.education.fr/chrgt/synthese_etude_primitice.pdf



Usages des Tice dans l'enseignement secondaire : www.educnet.education.fr/secondaire/dispositif/panorama



La revue du Cepec, *Ultrasons*, présente des séquences expérimentées dans les classes, les sommaires sont disponibles sur www.cepec.org/spip.php?rubrique24

Un site de référence



Café pédagogique : www.cafepedagogique.net
(Taper « TIC » dans la fenêtre « Rechercher sur le site »).

B2i et C2i



B2i : www.educnet.education.fr/formation/certifications/b2i



C2i : www.c2i.education.fr

Logiciels



La plupart des sites académiques proposent sur leur espace pédagogique des liens pour télécharger des logiciels libres. À titre d'exemple, celui de l'académie de Nantes est très riche pour la

simulation, les figures animées pour illustrer le cours : www.pedagogie.ac-nantes.fr/18367828/0/fiche_pagelibre/&RH=PHY&RF=1161018342921#



Pour télécharger un logiciel gratuit de navigation sur le net pour les tout-petits : <http://lo-giciels.blogspot.com/2009/01/little-explorer-1.html>

Clips vidéo



Ministère de l'Éducation nationale,
Les TIC en classe - de la maternelle au lycée, vol. 1 (2006) et vol. 2 (2007). Ces deux DVD proposent 37 clips vidéo. On peut accéder à leur contenu à l'adresse suivante : www.educnet.education.fr/canal-educnet - Pour les commander, une adresse : Ministère de l'éducation nationale, STSI-SDTICE, Programme Usages des TICE, 110 rue de Grenelle, 75357 Paris SP 07 ou par e-mail : usages-sdtice@education.gouv.fr

Visioconférence



Programme d'équipements en visioconférences : www.educnet.education.fr/primaire/1000-visios

Maternelle, primaire



sitEColes, le portail des professionnels de l'enseignement catholique du premier degré : <http://sitecoles.formiris.org>



Expérimentation des équipements en maternelle : www.educnet.education.fr/primaire/primitice/kidsmart



Takatrouver : www.takatrouver.net - « La cabane des enfants sur internet » s'ouvre sur une multitude de liens propres à satisfaire les petits curieux, les petits bricoleurs, les petits cuisiniers...



Le site personnel <http://stepfan.free.fr/dos/enfants.htm> propose une foule de liens vers des sites pour enfants dont voici un échantillon :
– *Le monde de Victor* (pour les tout-petits) : www.lemondedevictor.net
– *Le monde d'Oscar* (pour les moyenne et grande sections de maternelle) : www.curiosphere.tv/ressource/14666-oscar-lescargot
– *Belette* : www.belette.biz/fr.php
– *Ma petite souris* : www.mapetitesouris.com/jeux_pour_enfants.html
– *BestOfKids* : www.bestofkids.net
– *Les Petits Citoyens* : www.lespetitscitoyens.com

www.enseignement-catholique.fr



The screenshot shows the homepage of the website. At the top, there is a navigation menu with 'Enseignement-catholique.fr' and a search bar. Below the menu, there are several sections: 'Organismes', 'Sites thématiques', 'Associations et syndicats', and 'Église catholique'. A search section titled 'Vous recherchez :' lists options like 'un établissement scolaire', 'des chiffres clés', 'une direction diocésaine', 'un texte de référence', 'comment devenir enseignant', and 'le magazine Enseignement Catholique Actualités'. There are also links for 'Agenda' and 'Ressources'. A video player titled 'La minute Vidéo' shows a man speaking, with the caption 'Gérard Tonneau, directeur des études et de la prospective, Sgac'. A central banner features a blue background with butterflies and the text '5 décembre 2008 · 5ème Journée des Communautés Éducatives'. To the right, there are several news snippets: 'Enseignement catholique: François David est réélu président de la Fédération Formiris', 'Éducation aux médias: le Vendée Globe comme terrain d'exercice', 'Religion: CSM + CSMF = CORREP', 'Journée des communautés éducatives: Hors-série "Choisir la rencontre"', and 'Monde: Six mois qui ont bousculé l'Union européenne'.

La bonne @dresse



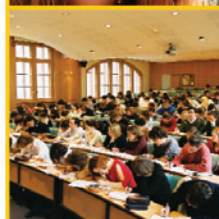
JOURNÉE PORTES OUVERTES



Une journée pour découvrir l'Institut Catholique de Paris : formations, services aux étudiants, locaux et équipements ... Nous vous ouvrons toutes nos portes !

↳ 4 espaces formations : Post-Bac • Masters • Théologie & Sciences religieuses, Droit canonique • Écoles supérieures & Instituts

↳ 60 conférences : L'Institut Catholique de Paris aujourd'hui • Licences, Préparations, Masters • Présentations de métiers • Théologie & sciences religieuses • Mobilité internationale



Samedi 28 mars 2009 de 9h à 17h

Informations et invitations :

www.icp.fr

01 44 39 52 52



21 rue d'Assas - 75270 Paris Cedex 06

Établissement privé d'enseignement supérieur - Association reconnue d'utilité publique



**Institut
Catholique
de Paris**

De Superman à Anne Frank

Le collège-lycée Saint-Martin, à Amiens, organise chaque année une Quinzaine du CDI.

Cette initiative permet de découvrir les nombreuses ressources de ce lieu qui connaît un regain d'intérêt de la part des élèves. Des enseignants de toutes les disciplines ont fait travailler leurs classes sur le thème « Héros et héritages » avec l'aide de la documentaliste.



Gilbert Lefeuvre, artiste peintre, explique aux élèves comment il a traduit sur toile l'histoire d'Anne Frank.

VIRGINIE LERAY

Au collège-lycée Saint-Martin¹, à Amiens, pour la Quinzaine du CDI, les murs du centre de documentation et d'information se tapissent d'affiches colorées, supports d'exposés et de dessins illustrant une thématique. Cette année, « Héros et héritages » sont à l'honneur. Au panthéon des figures mythiques, Hercule voisine avec Zidane et l'abbé Pierre partage la vedette avec Spiderman... Un véritable inventaire d'héroïsme à la Prévert, auquel ont participé toutes les classes et de nombreux professeurs. L'initiative, portée par la documentaliste Flora Duez, est née de l'envie de Valérie Haudrechy, enseignante en bac pro Hôtellerie, de travailler autrement : « Il y a quelques années, je voulais engager un projet sur la Chine, et le CDI s'est révélé l'espace idéal pour préparer et mettre en valeur cette réalisation. Depuis, nous avons creusé cette collaboration pour apporter aux élèves une ouverture au-delà du cours et une

autre manière d'aborder les documents », explique-t-elle. En quelques années, l'équipe pédagogique a suivi le mouvement.

Résultat, ce matin-là, le CDI bruit d'une joyeuse effervescence. Quelques élèves de CAP sur leur trente et un s'apprennent à jouer les conférenciers pour une classe de 5^e. Florentin, féru d'égyptologie, débute la visite guidée de la galerie par Champollion, son héros, avant de poursuivre par les grandes figures de la gastronomie française, d'Alain Ducasse à Marc Veyrat. Adeline, saxophone en bandoulière, raconte avec enthousiasme la naissance de son instrument favori : « Ça change des cours ! C'est une bouffée d'oxygène et l'occasion de faire partager ma passion ! » Quant à Jessy, il captive son jeune auditoire avec un laïus enflammé sur les figures qui se sont élevées contre les discriminations. Depuis le célèbre podium des jeux Olympiques d'été de Mexico, en 1968, où Tommie Smith et John Carlos manifestent, poing ganté de noir, leur soutien aux Black Panthers, jusqu'à Primo Levi : « C'est en troisième que j'ai découvert le drame

de la Shoah, lors d'une visite de classe à Struthof, qui m'a beaucoup marqué. C'est important pour moi d'aider aujourd'hui à une prise de conscience chez les plus jeunes », explique-t-il en aparté.

Laura et Diana, en seconde année de BTS Hôtellerie, ont bâti avec leur classe quatre circuits touristiques à la découverte des héros régionaux. Ces itinéraires passent par les maisons de Jules Verne au Crotoy et de Robespierre à Arras, le wagon de Rethondes ou le Mémorial canadien de Vimy. Les prix affichés comprenant transport, hébergement et restauration – notamment à la brasserie d'application de Saint-Martin – ont été calculés à partir de vrais devis. Un travail de deux mois qui sera soumis à l'office du tourisme d'Amiens.

Exercice grandeur nature, valorisation de talents extrascolaires, expression orale et transmission par les pairs, la Quinzaine du CDI se nourrit aussi de transversalité. Aux exposés historiques sur les chevaliers font écho les nouvelles écrites dans le style du roman courtois. Autre exemple : la classe d'Aline Dumesnil, professeur de mathématiques, planche sur le quiz concocté par d'autres collégiens qui ont composé une frise chro-



Impressionnés par l'exposition sur Anne Frank, les élèves déposent des messages sur le thème « Plus jamais ça ! ».

nologique des grands inventeurs en cours de physique : « Mes élèves, eux, ont réalisé des exposés sur l'origine des théorèmes de Pythagore, Thalès et autres. Une manière originale d'aborder l'histoire des mathématiques qui est à leur programme, en mesurant la part de légende qui entoure ces découvertes. Présentement, ils reçoivent une leçon de méthodologie, en comprenant qu'il vaut mieux lire les questions du quiz avant de se plonger dans la frise ! » s'amuse-t-elle.

Animés par ce même esprit de découverte et d'ouverture, d'anciens enseignants n'hésitent pas à mettre la main à la pâte.

Et, dans le registre de la méthodologie, Flora Duez élargit au maximum le champ des compétences travaillées : recherche documentaire, organisation de l'information, attention aux sources et analyse d'images sont au menu des séances « clefs en main » qu'elle concocte à la demande des professeurs. « À propos de la Seconde Guerre mondiale, j'ai proposé aux élèves de comparer des séquences du documentaire Nuit et Brouillard, réalisé par Alain Resnais à partir d'images d'archives, de La liste de Schindler, où Spielberg adopte un parti pris de réalisme, et de La vie est belle, où Benigni reste au contraire dans le registre du conte et de la métaphore. L'idée est de développer leur esprit critique. Même objectif lorsque avec un professeur d'EPS, nous les avons fait réfléchir sur des extraits de journaux télévisés traitant de la Coupe du monde de football de 1998. À travers l'inflation de superlatifs ou le parallèle établi avec la Libération, ils

ont compris comment l'événement avait été mis en scène. Cela a servi de point de départ à un débat sur les héros d'hier et d'aujourd'hui, où ils ont été amenés à distinguer et à hiérarchiser les figures altruistes, historiques ou sportives... »

Silence religieux

Pour finir d'impliquer les élèves, une foule d'activités ludiques leur est proposée : vote pour leur héros favori, qui donnera son nom à la salle de travail du CDI, concours de dessin ou de « Qui est qui ? » pour lequel Flora Duez a composé une vitrine où il s'agit de deviner quel héros se cache derrière les attributs présentés : un code civil pour Napoléon, de petites lunettes rondes pour Harry Potter, la pénicilline pour Alexander Fleming... Même les élèves de CM2 du groupe scolaire, en visite dans leur futur environnement de travail, se piquent à ce jeu maison !

Toutes ces animations comblent Dominique Hersin, le directeur de Saint-Martin, pour qui « la Quinzaine du CDI reflète notre projet d'établissement : devenir un véritable lieu de vie où les élèves s'épanouissent en cours, mais aussi entre les cours ». Animés par ce même esprit de découverte et d'ouverture, d'anciens enseignants n'hésitent pas à mettre la main à la pâte. Deux vitrines du CDI renferment des lettres de poilus et autres vestiges de 14-18 collectionnés par Gérard Druon, ancien professeur d'EPS, qui multiplie les interventions sur « la face cachée, longtemps passée sous silence, de la Grande Guerre : la boue, les fusillés pour l'exemple, les nettoyeurs de tranchées char-

gés d'achever les blessés, les horribles corps à corps à la pelle... ». Des révélations qui passionnent les élèves tout autant que « le devoir de mémoire » de Gilbert Lefeuvre², ancien professeur de musique et artiste peintre. Dans la chapelle, c'est un silence religieux qui accueille ses explications sur ses toiles dédiées à Anne Frank : choix des techniques picturales, décryptage des symboles utilisés pour traduire en tableaux l'héritage de la jeune héroïne. De quoi faire méditer les jeunes élèves... et détronner Superman et consorts dans leur panthéon personnel.

1. Adresse : 68 rue Delpuch, 80000 Amiens Tél. : 03 22 95 59 58. Internet : www.saint-martin.org - À propos de l'exposition présentée dans notre article, consulter le site internet du CDI (cf. adresse en note de l'encadré).
2. Chercheur associé au département de musicologie de la Sorbonne, membre de l'ensemble de musique ancienne Les Ménestriers Picards et du collectif d'artistes Métropole Art. Il est prêt à faire tourner son exposition dans d'autres établissements scolaires.

Un CDI survitaminé

solé dans une petite salle du deuxième étage, le CDI du collège-lycée Saint-Martin, à Amiens, souffrait d'un déficit de visibilité et de fréquentation. Voilà trois ans, il a déménagé dans un espace vaste et lumineux au rez-de-chaussée, donnant sur le corridor central de l'établissement. Et ce en une semaine, grâce au coup de main des élèves. Doté de sept ordinateurs – pas plus, pour ne pas devenir une annexe de la salle informatique –, et dopé par les multiples projets de Flora Duez, il a trouvé un second souffle : manifestations variées, expositions, goûters à thème... La documentaliste a même créé un site internet dédié aux activités du CDI*. Et surtout, elle est parvenue à engager avec ses collègues un travail transversal sur l'éducation à la recherche documentaire. Un budget annuel de 4 800 euros a fait le reste. Flora Duez en consacre 1 000 à la Quinzaine du CDI : fournitures, matériel pour les réalisations en arts plastiques, location de grilles pour exposer les œuvres... Cette somme lui permet même d'organiser une soirée festive ouverte aux parents d'élèves avec projections, témoignages et débats – cette année, sur le thème « Héros et héritages ». Au menu : un repas survitaminé à base d'agrumes, digne d'un super-héros, bien sûr ! VL

* Adresse : <http://cdisaint-martin.jimdo.com>



Pour Adeline, la Quinzaine du CDI, c'est l'occasion de faire découvrir son instrument de musique favori.



Flora Duez propose des jeux maison adaptés à tous les niveaux. Ici, un jeu de l'oie sur les héros, pour les CM2.

Photos : V. Léray

Anne Le Page Prof par choix

Avant de devenir professeur d'anglais, Anne Le Page a suivi une trajectoire peu banale. Itinéraire d'une jeune femme qui a choisi sa vie et n'a pas transigé avec son éthique personnelle.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Regard d'eau, chevelure tombant en cascade sur les épaules, sourire pétillant, curiosité – « *Il n'y a pas grand-chose que je n'aimerais pas ne pas savoir* »... Il émane d'Anne Le Page un petit quelque chose qui ne laisse pas indifférent. Sans doute sa liberté d'esprit, sa capacité à aller de l'avant, à faire front avec optimisme aux imprévus de la vie. Peut-être sont-ce ses valeurs humanistes – sens de l'échange, de la rencontre, du partage, de la justice – que l'on perçoit au fur et à mesure qu'Anne déroule son parcours de vie. Ou encore cette éthique, à laquelle elle ne veut ni ne peut déroger, qui sous-tend ses engagements. N'a-t-elle pas, en effet, démissionné de postes prometteurs pour rester en phase avec ce en quoi elle croit ?

Et puis, il y a ce côté baroudeur, cette dimension planétaire qui séduit. À 28 ans, Anne a déjà voyagé sur quatre continents, avec toujours ce désir d'apprendre de l'autre. « *On a toujours des préjugés quand on part à l'étranger. Mais quand on côtoie les gens, qu'on cherche à les comprendre, on en revient vite. Ça permet d'avancer.* »

Anne a eu une enfance vendéenne. Elle aime le marais. Dans sa famille, on est plutôt curieux, voire en avance sur son temps. « *Ma grand-mère maternelle était institutrice juste après la guerre, puis psychologue scolaire. Aujourd'hui, à 80 ans, mes grands-parents continuent de fréquenter la Sorbonne. Mon frère, étudiant, m'a dit récemment : "Ils suivent plus de cours que moi !"* »

Anne a 12 ans quand sa famille déménage en région parisienne. La voilà au collège catholique Hulst, en plein



© E. du Closel

centre de Versailles. Changement d'ambiance. Elle ne s'y retrouve, dans un premier temps, que grâce à l'intérêt de la classe européenne qu'elle intègre. Et ce, bien qu'elle ait à rattraper deux ans d'anglais – elle a fait allemand première langue. Mais avec une mère prof d'anglais, pas d'inquiétude. « *Et puis, quand les parents voulaient se dire des choses que les enfants ne devaient pas entendre, ils parlaient anglais. On est très motivé dans ces cas-là pour apprendre une langue ! Aujourd'hui, ce sont les séries télévisées en version originale qui stimulent les jeunes. Ils veulent les voir avant leur diffusion en français.* »

Mais Versailles est décidément un monde à part. Et Anne rit encore d'elle-même en se remémorant certaines anecdotes : « *Je ne savais pas ce qu'était un rallye ! Je croyais que mes camarades faisaient des courses automobiles !* »

Avec humour

À Hulst, à l'époque, la vision du christianisme qu'on lui propose ne correspond pas à ses attentes. Elle s'en éloigne, mais fera cependant sa confirmation parce que c'est « *un facteur d'intégration* ». La fusion avec Saint-Jean apporte une bouffée d'air. Au lycée, elle s'orientera en section ES¹, malgré « *la pression permanente pour la section S², seule voie d'élite, nous martelait-on* ». Et elle s'insurge avec humour contre ce qu'elle considère comme une incohérence : « *En première, fini les classes européennes. Ça n'avait pas de sens d'avoir commencé pour arrêter un an avant le bac. Avec une copine, on a voulu continuer. On s'est débrouillées. On allait à un cours par-ci par-là.* » Elle ne gardera cependant pas un mauvais souvenir

« Au-delà de notre discipline, nous avons avant tout un rôle de médiation, un rôle d'alerte pour ouvrir au monde. »

de ses années dans l'établissement puisqu'elle y reviendra plus tard...

Bac, prépa école de commerce, Essec – elle est reçue deuxième –, la voie semble tracée pour Anne. Elle poursuit l'apprentissage des langues. Dévore depuis toujours les grands classiques en français, puis en anglais et en espagnol. Vient le premier stage à l'étranger, en Angleterre. Anne a 20 ans. Et aujourd'hui encore, elle évoque cette période avec un brin de fierté : « *Je suis partie en repérage avec ma convocation et l'adresse d'une agence immobilière au cas où... Je suis revenue avec un boulot et un appartement.* »

De retour en France, elle poursuit l'Essec et entre en apprentissage à EDF pour deux ans. Puis elle entame un voyage en Amérique du Sud. Six mois. Seule, sac au dos. Véritable rite initiatique. Anne dort chez l'habitant dans la jungle, circule dans des bus brinquebalants, est frappée par le racisme ambiant mais aussi par la chaleur de l'accueil, glisse en pirogue sur le fleuve Amazone, éprouve la pauvreté, mais se refuse à faire « *le safari favelas au Brésil* ». Pendant son voyage, elle communique avec les élèves de troisième de Saint-Jean-Hulst avec lesquels elle a renoué. Mails, photos. À partir de ses récits, les élèves réalisent une BD, une pièce de théâtre en un acte et en alexandrins, et un petit livre avec leurs enseignants.

Retour à EDF. Anne a 24 ans. Son voyage l'a mûrie. Elle pressent vite que sa place est ailleurs. Elle ne veut pas rentrer dans le « jeu » du réseau des grandes écoles qui favorise les « pairs ». À la fin de son contrat, elle quitte l'entreprise. Elle n'a pas froid aux yeux. Envoie des CV tous azimuts, y compris pour devenir « *guide à vélo en France* » ! Finit par être recrutée par une société de conseil dans le domaine de l'énergie. Première mission dans une filière de Total. Les enjeux sont énormes. Anne a voix au chapitre pour orienter certaines lois sur l'énergie. Flatteur. Surtout quand on est une femme de 25 ans au milieu d'un bataillon d'hommes ! Mais elle est face à un cas de conscience. « *Moi qui avais passé mon Noël 1999 à tenter de sauver les oiseaux victimes de l'Erika, je ne pouvais pas*

imaginer de faire gagner des millions à Total. » D'autant qu'à force de travail, elle finit par mettre sérieusement sa santé en danger. Épuisée, surmenée, elle doit s'arrêter.

Émerge alors l'idée d'être prof. « *En troisième, déjà, j'y pensais.* » Il lui faut une licence. Anne s'inscrit à la Sorbonne pour un enseignement à distance et met le cap sur un campus universitaire de Caroline du Sud. Elle y suit des cours de sciences politiques, d'histoire américaine, commence son apprentissage du chinois et organise avec les étudiants venus de partout des « *conversations françaises* », des projections de films et autres activités.

Un gros accident de santé l'oblige à rentrer en France. Remise sur pied, elle repart, finit son année et obtient sa licence. Saint-Jean-Hulst lui propose un poste à mi-temps de professeur d'anglais déléguée auxiliaire pour lui laisser le temps de préparer son Cafep³.

À sa place

Mais pourquoi le choix de l'enseignement catholique ? « *Je voulais que le projet d'établissement corresponde à mes désirs et mes attentes.* » Depuis la rentrée, Anne est professeur stagiaire⁴ à l'institution Sainte-Catherine à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), dans des classes de 4^e et 3^e. Cet établissement spécialisé dans l'accueil des dyslexiques l'oblige à s'interroger sur sa pédagogie. En parallèle, elle suit des cours à l'IUFM⁵ de Créteil et à l'ISP⁶ de Paris, et fait un stage pratique au lycée Stanislas, toujours à Paris.

Aujourd'hui, Anne est convaincue d'être à sa place. Elle fait partie de ces jeunes profs conscients qu'ils ne sont plus les seuls détenteurs du savoir. « *Au-delà de notre discipline, nous avons avant tout un rôle de médiation, un rôle d'alerte pour ouvrir au monde. Nous devons faire prendre conscience aux jeunes qu'il existe des ponts entre les matières.* » Des ponts entre les cultures aussi. N'est-ce pas ce qu'elle a vécu encore l'été 2008 au Bénin (cf. *encadré*) en accompagnant des lycéens de Saint-Jean-Hulst dans le cadre d'un jumelage des conférences Saint-Vincent-de-Paul de Versailles et de Dassa ?

Avec la conférence Saint-Vincent-de-Paul...



© A. Le Page

Depuis de longues années, la conférence Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Jean-Hulst, à Versailles, épaula des associations qui, sur le terrain, aident les laissés-pour-compte à retrouver leur dignité. Certes, le soutien est avant tout financier, grâce aux fonds récoltés par la fête de charité annuelle de l'établissement. Mais pour souder les relations, rien ne remplace les échanges. Dans le cadre d'un jumelage avec la conférence de Dassa, au Bénin, tous les deux ans un groupe de lycéens part, en compagnie de professeurs, dans ce pays d'Afrique noire francophone. Un voyage enrichissant sur le plan spirituel, car ils font connaissance avec des chrétiens très engagés. Enrichissant sur le plan humain également : une partie de leur mission se déroule dans un orphelinat tenu par Justin et Justine, un couple béninois, à Parakou. Un orphelinat peu classique, car il accueille une trentaine de pensionnaires considérés comme « *enfants sorciers* », néfastes pour leur famille. Jeux, balades en ville, guitares, histoires, cours, éclats de rire... Une parenthèse pour ces enfants peu gâtés par la vie et pour les jeunes Français. « *Parenthèse si riche, si merveilleuse, que nous ne pouvons qu'en sortir transformés* », confient les lycéens. EDC

 Adresse : Lycée Saint-Jean-Hulst, 26 rue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 78008 Versailles.
Internet : www.saint-jean-hulst.com

1. Économique et sociale.
2. Scientifique.
3. Certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements privés du second degré sous contrat.
4. PLC2 : professeur stagiaire des lycées et collèges en 2^e année.
5. Institut universitaire de formation des maîtres.
6. Institut supérieur de pédagogie.

Lyon : construire une politique

L'académie de Lyon, c'est trois diocèses qui travaillent ensemble. La nouvelle vient de tomber à la réunion du Caec : 29 postes d'enseignants sont à rendre pour la rentrée prochaine. On débat du problème entre partenaires. Une politique de redéploiement devient nécessaire...

SYLVIE HORGUELIN

Institut de l'Oratoire, Caluire, 15 janvier au matin. Les trente-quatre membres du Caec¹ de Lyon sont en assemblée plénière. Toutes les instances de l'enseignement catholique sont présentes et chacun intègre la mauvaise nouvelle. « *Il va falloir rendre 29 postes à la rentrée prochaine* », vient d'annoncer le secrétaire général du Caec, Stéphane Gouraud². « *Plus du double que l'an dernier !* » réalisent-on. Quatorze postes avaient alors été restitués. « *Et ce n'est pas fini*, précise Gilles de Bailliencourt, directeur diocésain de Lyon, *car l'académie est jugée en excédent de 160 emplois !* » La règle à calcul du H/E a parlé. Le nombre d'heures d'enseignement rapporté au nombre d'élèves permet d'obtenir une moyenne nationale qui révèle que les classes de cette académie ne sont pas assez remplies. Du moins certaines d'entre elles, et il va falloir trouver lesquelles...

Le débat s'engage âprement. « *Voulons-nous rester dans cette situation d'excédent ou assainir la situation en*

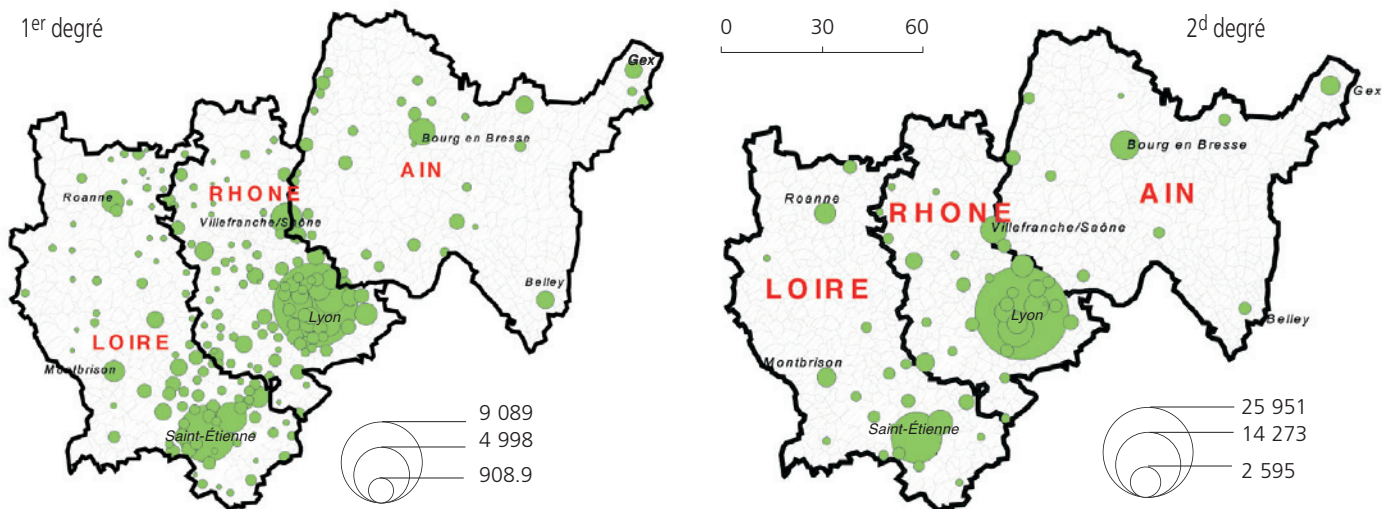


Les membres du Caec du Rhône autour de leur secrétaire général, Stéphane Gouraud (au centre, veste noire).

opérant quelques redéploiements ? » interroge Gilles de Bailliencourt. Louis-Marie Piron, du Codiec³ de Belley-Ars, s'insurge, avec d'autres, contre cette référence obligatoire à une moyenne nationale : « *On nous met dans le même sac que des académies qui comptent 40 élèves par classe. À Belley, les classes de collège ne pourront pas accueillir 32 élèves. Rien n'est prévu pour !* »

Stéphane Gouraud explique qu'au Sgec⁴, la commission « Prospective et développement » a pour tâche de corriger ce H/E : elle intègre d'autres données qui pondèrent la référence à une moyenne, en tenant compte de priorités. Mais c'est au Caec de réfléchir à partir des critères nationaux et de définir des orientations. Celles-ci conduiront à « *supprimer les surdotations et répartir les moyens là où il y a*

Implantation de l'enseignement catholique dans l'académie de Lyon (2008-2009)



d'avenir

des insuffisances », déclare Stéphane Gouraud.

Très vite s'impose l'idée de créer une commission « Prospective et développement » au niveau du Caec, pour faire travailler ensemble celles qui existent dans les diocèses. « Nous devons voir quelle carte de formation développer dans les cinq à dix ans qui viennent », expose Daniel Dussaillant pour la tutelle lasallienne. Stéphane Gouraud propose de mettre en place des rencontres entre chefs d'établissement du premier degré, entre chefs d'établissement de collège, tout comme une commission post-bac, « pour apporter d'autres éléments de réflexion que les éléments chiffrés » et pour pouvoir mieux comprendre les contraintes de chaque département. La facilité voudrait que l'on ponctionne les petits établissements, ce qui fragiliserait le maillage territorial. D'où la nécessité d'avoir, sur les trois diocèses, une vision globale qui manque encore, en particulier pour le premier degré. Jean-Michel Larois, du Snceel⁵ Loire, résume l'avis général : « Il faut garder un équilibre entre une logique mathématique et des choix politiques. » Et ce d'autant que les disparités entre départements sont fortes (cf. cartes, page ci-contre).

La crainte des membres du Caec, c'est d'avoir à rendre chaque année des postes qui permettront à d'autres académies d'ouvrir toujours plus de classes. « Ce qui nous tombe sur la tête et semble très pervers ne pourra changer que si on fait évoluer nos structures », reprend François-Xavier Clément, directeur diocésain de Saint-Étienne. « Chaque chef d'établissement doit être invité à avoir un regard de vérité et renoncer aux dédoublements des classes quand ce n'est pas absolument nécessaire », suggère Jean Fourel, permanent du Caec. On se quitte après une matinée de débat animée, en décidant de se revoir bientôt. Entre-temps, il faudra travailler à une proposition acceptable, en référence à un H/E académique théorique.

« Nous sommes un Caec encore en chantier, confie Stéphane Gouraud. Nous avons besoin de nous doter d'outils et de méthodes pour accompagner les Codiec dans leurs projets. » Dans

cette académie où les départements vivent des réalités très contrastées, le Caec doit devenir une instance d'arbitrage. « Il nous faut mettre en place des commissions et des temps de travail pour parvenir à une unanimité », constate le secrétaire général. « Nous avons la volonté politique d'aller ensemble au rectorat et d'y être source de propositions pour ne pas subir des décisions technocratiques », complète Gilles de Bailliencourt.

Prise de conscience

Pour se faire entendre, le travail en Caec est donc indispensable. Avec une règle de bonne conduite : s'interdire d'aller au rectorat séparément pour pousser un dossier personnel. Autre défi, à développer cette fois au sein de chaque diocèse, « inciter au travail en réseau et développer le sentiment

d'appartenance », explique Gilles de Bailliencourt, dont le Codiec a décidé de doubler en cinq ans la contribution solidarité des établissements.

Il reste donc beaucoup à faire pour préparer l'avenir. Tout particulièrement parce que cette académie n'a pas « cette tradition d'unité que l'on trouve dans l'Ouest par exemple », remarque le directeur diocésain de Lyon. La suppression de postes oblige à une prise de conscience douloureuse : serait-ce un mal pour un bien ? Elle conduit de toute évidence l'académie de Lyon à penser un projet politique global de redéploiement... pour un enseignement catholique plus fort et mieux structuré.

1. Comité académique de l'enseignement catholique.
2. Directeur diocésain de l'Ain.
3. Comité diocésain de l'enseignement catholique.
4. Secrétariat général de l'enseignement catholique.
5. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre.

Fiche d'identité

● Académie de Lyon

(Les académies de Lyon et de Grenoble réunissent les 8 départements de la région Rhône-Alpes).

- 3 départements : Loire, Rhône, Ain.
- 3 diocèses : Saint-Étienne (une partie du département de la Loire), Lyon (Rhône + le Roannais), Belley-Ars (Ain).

● Formation :

- une université catholique à Lyon,
- un CFP à Lyon, l'Institut de l'Oratoire,
- un IFP à Craponne (69),
- une antenne du CNFETP à Lyon,
- des formations dépendant du territoire Formiris Rhône-Alpes/Auvergne.

● Proportion des jeunes scolarisés dans l'enseignement catholique (2007)

Dans le 1^{er} degré : 16,16 %
Dans le 2^d degré : 27,70 %
- collèges : 26,96 %
- lycées : 25,41 %
- lycées professionnels : 24,97 %
- post-bac : 26,86 %

● Nombre d'élèves des établissements sous contrat (2008)

Total : 123 030 (hors enseignement agricole)
Dans le 1^{er} degré : 52 036 (- 237 par rapport à 2007)
Dans le 2^d degré : 70 994 (+ 544 par rapport à 2007)
- collèges : 41 927
- lycées et post-bac : 22 451
- lycées professionnels : 6 616

● Élèves internes (2008)

Total : 2 450
Dans le 1^{er} degré : 121 (5 internats)

Dans le 2^d degré : 2 329 (41 internats)

● Nombre d'établissements (2008)

Total : 495

Dans le 1^{er} degré : 314

Dans le 2^d degré : 181

- collèges : 92
- lycées voie générale et générale et technologique : 44
- lycées professionnels : 34
- lycées polyvalents : 4
- lycées agricoles : 7 (1 783 élèves)
CFA régionaux : 16 (600 apprentis)

● Tutelles (2008) :

- Établissements sous tutelle diocésaine : 386 (78,69 %)
- Établissements sous tutelle congréganiste : 107 (20,90 %)
- Établissements avec double tutelle : 2 (0,41 %)

● Nombre d'enseignants (2008)

Total : 8 690
Dans le 1^{er} degré : 2 730
Dans le 2^d degré : 5 960

● Fonctionnement du Caec

Deux assemblées plénières par an (début janvier et début juillet) qui rassemblent 34 membres représentant les instances de l'enseignement catholique. Une commission exécutive par mois, composée de 21 membres.

➡ Contact : Caec, DDEC Lyon,
7 place Saint-Irénée, 69005 Lyon.
Tél. : 04 78 81 48 03.
Secrétaire général : Stéphane Gouraud.

« *Enfant* » et « *soldat* », voilà deux mots que l'on a du mal à associer. Imaginer que des enfants soient enrôlés semble en effet inconcevable. Et pourtant... Des élèves de troisième de l'institution Sainte-Marie d'Antony ont découvert cette effroyable réalité. Ils ont à cœur désormais d'en parler.



En République démocratique du Congo.

Quand mes parents et mes deux frères ont été tués, je n'avais nulle part où aller. Aucun moyen de trouver un abri ou de quoi manger. Aucune protection. Pour survivre, il fallait rejoindre un groupe armé. C'est ce que j'ai fait, comme les autres enfants de mon âge. » Ishmael Beah a aujourd'hui 26 ans. Il vit à Brooklyn. S'il n'avait écrit son histoire¹, personne ne saurait qu'il a été enfant soldat au Sierra Leone entre 13 et 15 ans. Comme tous ces gamins contraints de se rallier aux hommes de guerre, il a tué sous l'effet de la drogue, de l'alcool, galvanisé par des chefs sanguinaires qui trouvent dans ces enfants, parfois âgés de moins de 10 ans, des recrues faciles à endoctriner.

ENFANTS SOLDATS :

Les enfants soldats seraient entre 250 000 et 300 000 dans le monde. La pauvreté, le désir de vengeance, la déscolarisation les ont poussés à rejoindre des groupes armés. Victimes d'enjeux qui les dépassent, ils sont exploités comme combattants, espions, porteurs, cuisiniers, ou réduits à l'esclavage sexuel. Coupés de leur ancienne vie, parfois obligés de tuer des membres de leur famille au cours d'un rite initiatique, « *ils sont désensibilisés à la violence, et pire, se socialisent à travers elle* », relève l'Unicef². Ils trouvent avec les combattants une nouvelle « famille » avec ses codes et ses repères.

Divers protocoles, conventions et traités se sont succédé depuis 1949

pour condamner l'utilisation d'enfants dans les conflits armés. Mais c'est après plusieurs années de sensibilisation par des ONG³ spécialisées que ce phénomène a généré une attention croissante, sensibilisant les plus hautes instances internationales. Malgré cela, les violations des protocoles par les États les ayant ratifiés sont monnaie courante. En janvier 2007 cependant, la Cour pénale internationale a confirmé les charges retenues contre le recruteur d'enfants congolais, Thomas Lubanga⁴. Les 5 et 6 février de la même année, à la suite de la conférence internationale « *Libérons les enfants de la guerre* », les « engagements de Paris » verront 58 États décidés à tout mettre en œuvre



Raphaël : Je savais qu'il y avait des enfants soldats, mais je pensais qu'ils n'étaient qu'aides de camp, en arrière-plan.

François : Je ne les imaginai pas si jeunes. C'est comme si mon petit frère était capable de tuer !

Jean : En faisant mes recherches, j'ai vu qu'il y avait des enfants soldats partout dans le monde. En Europe, aussi. Je ne m'y attendais pas.

Laurent : Le plus choquant est de savoir que des enfants vont combattre de leur plein gré. Comme les jeunes kamikazes qui font exploser des bombes. Ils ne savent pas ce qu'ils défendent et pourquoi ils le font.

Émilie : Tous ne sont pas volontaires. Souvent, ils sont kidnappés, arrachés à leur famille. C'est terrible d'imaginer qu'ils pensent pouvoir sauver leur pays de cette façon.

Raphaël : Ceux qui s'enrôlent de leur plein gré sont manipulés, ils ne se rendent pas compte de la valeur de la vie. Je suis allé voir le film *Johnny Mad Dog**.

L'endoctrinement est terrifiant. Sous l'effet d'hallucinogènes, d'alcool, de trances, ils font corps et ne savent plus ce qu'ils font. Ils tuent sans état d'âme.

Damien : Dans ce film, un gamin dit à un autre : « *Si t'as peur de mourir, fallait pas naître.* » Ça fait froid dans le dos.

Raphaël : On leur fait croire qu'ils sont devenus immortels parce que, durant leur initiation, on leur tire dessus à blanc. Ils sont totalement conditionnés. Parfois, la part d'enfance resurgit. La carapace s'effrite. Dans le film, un des enfants réclame ses parents. Il sera tué.

Damien : Ces enrôlements sont d'autant plus tragiques que les chefs militaires finissent toujours par laisser tomber les enfants sans contrepartie, après leur avoir promis monts et merveilles.

Louis : Ce qui est très choquant, c'est qu'ils sont transformés en machines à tuer. On les déshumanise. Et ils sont enlevés sur leur trajet quotidien, celui de l'école. Ce qui signifie qu'ils sont repérés.

Madeleine : On convainc l'enfant qu'on a besoin de lui pour libérer son pays. On l'embarque. Il doit exécuter les ordres, sinon il se fait exécuter.

Anne-Cécile : On leur dit : « *Soit tuer, soit se faire tuer.* » Quel est le choix ? Et comme on leur promet toujours des choses, ils essaient de rester en vie. Donc ils tuent.

François : À quoi servent les conventions internationales et les traités interdisant

AGIR, C'EST INFORMER

pour empêcher l'enrôlement des enfants, faciliter leur réinsertion et lutter contre l'impunité des recruteurs.

Sur le terrain, des ONG se sont engagées dans les programmes « Désarmement, Démobilisation, Réinsertion, Réintégration ». Des jeunes sont ainsi arrachés à la guerre et à la rue pour trouver dans des centres un havre de paix où ils pourront, vaille que vaille, se reconstruire et songer à leur avenir. Car des rêves, ils en ont : faire des études, devenir médecin, chauffeur de taxi...

Classe atypique

Grâce à leur professeur d'histoire, Audrey Soumastre, les élèves de la

classe de 3^e *Kielburger* (cf. « *Savoir +* ») de Sainte-Marie d'Antony (Hauts-de-Seine) se sont emparés de ce sujet qui a suscité maintes réactions. Cette classe un peu atypique, dont l'objectif principal est l'éducation à la paix et à la citoyenneté, a vu le jour il y a trois ans, sous l'impulsion d'Olivier Glaize, professeur de musique. Une initiative qui s'inscrit dans celle plus large du mouvement « Jeunes pour la Paix ». Tout au long de l'année, les élèves de cette classe s'engagent à agir de manière à participer concrètement à la construction d'un monde plus humain et plus juste : visites à des personnes âgées, à des enfants hospitalisés, soutien scolaire... « L'agir »,

le recrutement d'enfants s'ils ne sont pas appliqués ? J'ai lu cependant qu'en 2007, le premier procès a été engagé par la Cour pénale internationale contre un recruteur d'enfants**. C'est symbolique. Mais cela pourra peut-être aussi dissuader des groupes armés.

Jean : Dans ces conventions, on parle de démobilisation et de réinsertion. Heureusement, des associations recueillent les enfants soldats, une fois la guerre finie. À travers le sport, l'éducation, des activités de groupe, ils réapprennent la fraternité, l'esprit d'équipe et essaient de recommencer à vivre normalement.

Damien : Ces enfants pourront s'en sortir s'ils sont accompagnés. Ils n'oublieront pas les armes, la drogue, la peur, ce qu'ils ont commis. Mais il y a toujours une petite étincelle positive à laquelle ils pourront s'accrocher.

Delphine : Beaucoup de ces enfants se retrouvent cependant à la rue, et on imagine la suite. Ils retombent dans la violence, la drogue, la délinquance...

Louis : J'ai lu plusieurs témoignages d'anciens enfants soldats. Ils ont le désir de s'en sortir, de trouver un métier. Plusieurs disaient qu'ils voulaient devenir médecins. Sans doute pour réparer quelque chose, sauver des vies...



Une image de Johnny Mad Dog. Ce film, adapté d'un roman d'Emmanuel Dongala, a été tourné au Libéria avec d'anciens enfants soldats.

Propos recueillis par Élisabeth du Closel

quand on évoque les enfants soldats, c'est avant tout informer sur le sujet. Pour les 3^e *Kielburger*, après la réflexion, l'heure est à la réalisation de plusieurs projets : un diaporama, un petit journal, une BD, un exposé conçu avec un élève de 6^e... En attendant, voici leurs réactions. **EDC**

SAVOIR + Craig Kielburger est un jeune Canadien de Toronto qui fonda, en 1995, à l'âge de 12 ans, « *Free the Children* », un réseau d'« *enfants aidant les enfants grâce à l'éducation* ». L'organisme a permis de construire plus de 400 écoles dans les pays en développement. Craig est aujourd'hui à l'université de Toronto où il fait des études de diplomatie internationale en vue de devenir spécialiste de la paix et des conflits. Il a déjà reçu trois nominations pour le prix Nobel de la paix. Internet : www.freethechildren.org/fr

1. *Le chemin parcouru – mémoires d'un enfant soldat*, Presses de la Cité, 2008, 268 p., 18,70 €.

2. Unicef France, *Situation « Enfants soldats »*. Ce rapport de juin 2004 peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.unicef.fr/mediastore/7/2075-4.pdf

3. Organisations non gouvernementales.

4. Fondateur et dirigeant de l'Union des patriotes congolais (UPC). Son procès s'est ouvert à La Haye le 26 janvier 2008.

5. Ce mouvement regroupe des élèves de collège et lycée désireux d'être des artisans de paix. Sur internet : www.jeunespourlapaix.net

● Le Bice et les enfants soldats

Depuis de nombreuses années, le Bureau international catholique de l'enfance (Bice) s'est très fortement engagé dans les programmes « Désarmement, Démobilisation, Réinsertion, Réintégration ».

Sur le terrain, en Afrique et en Asie, il soutient des projets visant à favoriser la résilience et la réinsertion des enfants. Cela implique aussi un travail de sensibilisation auprès des communautés déstructurées par les conflits, qui sont souvent méfiantes ou vindicatives à l'égard des enfants sortis des forces et groupes armés.

En 2002, le Bice a été très actif en République démocratique du Congo, en allant littéralement arracher les enfants aux groupes armés. Ils ont été recueillis dans des structures d'encadrement transitoire (Set) où ils ont repris goût à la vie et appris les bases d'un métier manuel.

À ce jour, près de 1 000 enfants congolais récupérés par le Bice ont pu être réinsérés dans la société.

Tél. : 01 53 35 01 00.

Internet : www.bice.org

* Ce film de Jean-Stéphane Sauvaire est sorti en salles le 26 novembre 2008.

** Cf. article et note 4.

À l'École de la 2^e chance

Ici, on raccroche les décrocheurs. Et l'on parle de compétences et non de diplômes. Après un an ou plus de déscolarisation, les stagiaires reprennent le fil d'apprentissages ordonnés à un projet professionnel personnalisé. Visite à Paris d'une des écoles du réseau E2C.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Blottie sur les hauteurs du XX^e arrondissement parisien, dans un quartier encore populaire, l'École de la 2^e chance (E2C) s'annonce discrètement, par un petit panneau¹. Passé la porte de fer, on pénètre dans un appartement-école, un univers bien différent de celui d'un lycée ! Dans une salle, Jean Serror, coordinateur pédagogique de l'E2C et chargé du cours de « Connaissance du monde contemporain », va d'un stagiaire à l'autre. Attentif, le sourire aux lèvres, il fait du



Karim, l'un des stagiaires, et Jean Serror, coordinateur pédagogique de l'E2C de Paris.

HISTORIQUE

- 1995 : Édith Cresson présente le livre blanc de la Commission européenne : *Enseigner et apprendre - vers la société cognitive*.
- 1996 : Le Parlement et le Conseil de l'Europe en font l'année de la formation et de l'éducation tout au long de la vie. Parmi les objectifs : lutter contre l'exclusion, rapprocher l'école de l'entreprise.
- 1997 : Création de la première E2C à Marseille, fondée sur quatre points essentiels : un partenariat avec les entreprises, une pédagogie innovante et individualisée, une équipe d'animation multidisciplinaire, l'usage de l'informatique. Clé de voûte : renforcer compétences et motivation chez les stagiaires, rémunérés au titre de la formation permanente.
- 2000 : E2C Mulhouse.
- 2002 : E2C Champagne-Ardenne et Seine-Saint-Denis.
- 2004 : Création du réseau E2C France qui signe une convention avec la Délégation interministérielle à la Ville.
- 2007 : E2C Lille, Paris, Yvelines, Sud 77, Guadeloupe. Soit une progression de 41 % des jeunes accueillis depuis le démarrage.

« sur mesure ». Aucun des dix participants du jour n'a le même parcours ni la même demande. Au moment où l'un termine une recherche sur la Seconde Guerre mondiale, l'autre tente de comprendre la relativité des cartes et des représentations du monde.

Objectif de ce travail ? « *Outiller les jeunes dans la compréhension de l'actualité, l'appréhension d'un document, la vérification des sources, la construction de dossiers* », explique l'ancien journaliste Jean Serror. Bref, favoriser leur accès à une citoyenneté éclairée.

Aïsseta, 19 ans, est arrivée, il y a trois mois, grâce à la conseillère d'orientation de la Mission locale qu'elle fréquentait, lasse de son travail de caissière. Une fois claquée la porte du lycée, pas de retour possible pour les jeunes sans diplôme². « *Je suis venue à une réunion d'information*, explique la

jeune femme, *et ça m'a intéressée. Les formateurs nous aident, et tant qu'on n'a pas terminé un module, ils ne veulent pas nous lâcher ! Personne n'est nul. Tandis qu'à l'école, il faut tout réussir, mais sans explication.* » La voici au terme de son troisième stage dans le contexte de l'E2C, et elle est fixée : ce sera le petit commerce, ou le service³.

« *Nous ne sommes pas faits pour tous les jeunes !* » constate toutefois Jean Serror, tout comme l'ensemble de l'équipe de formateurs⁴. Sans motivation, rien n'est possible. C'est le levier qui va permettre au stagiaire en formation professionnelle⁵ de « *remobiliser ses capacités à apprendre* ». Ni les petits groupes, ni les ordinateurs, ni les méthodes actives, ni le calme de l'appartement-école, ni le dévouement de l'adulte référent, toujours disponible pour chacun de ses « poulains » – environ huit par formateur – ne permettraient de nourrir un projet profession-

Ici, on se donne les moyens de faire mûrir un projet.

nel si celui-ci était plaqué plus que désiré.

« *Il faut parfois se bagarrer avec les familles qui s'imaginent que leurs enfants pourraient repasser le bac, entrer à la fac et, malgré tout, devenir kiné, par exemple* », explique Philippe, formateur en informatique. Mais « *remettre des jeunes à potentiel dans le circuit économique en menant chacun le plus loin possible* », c'est viser des métiers majoritairement accessibles au niveau V⁶ : hôtellerie, commerce, services à la personne.

Exceptions

Ils sont, ce jour-là, 56 de 18 à 25 ans, dont les deux tiers âgés de 20 ou 21 ans. Une jeune femme est arrivée avec un projet de création de restaurant, une entreprise familiale ; un autre jeune visait, lui, les pompes funèbres. Exceptions. Trois jeunes se sont inscrits l'an passé en diplôme d'accès à l'université (DAU). Exceptions aussi. Quoi qu'il en soit, « *chaque stage permet d'ajouter des lignes sur un CV* », constate Jean Serror. Et même s'il faut souvent travailler sur une absence de projet, on se donne ici les moyens d'en faire mûrir un, dans un travail d'équipe où chacun s'évertue à redonner au jeune confiance en lui. Le contenu des modules de formation ? Au choix : conjugaison, orthographe, mathématiques, maniement de l'informatique pour, aussi, savoir mettre son CV en ligne... Il est défini, après évaluation du niveau, parallèlement au projet professionnel, et pensé en fonction des compétences à acquérir. Un travail de reprécision des référentiels des métiers est en train de se faire. « *Ils arrivent timides, mais prennent rapidement plus de mordant, s'amuse, ce qui constitue un groupe porteur pour nous tous* », raconte Rozenn, une comédienne qui intervient ponctuellement sur des projets créatifs —, en ce moment, la réalisation d'un roman-photo. Albertina, 22 ans, arrivée du Congo en France avec un niveau de terminale dans son pays, est heureuse : « *Ça avance ! dit-elle. Je suis plus à l'aise maintenant.* » C'est moins, pour elle, une question de fond — le travail en tant que tel marche plutôt bien — que de forme : « *Il me faut être plus ouverte, décontractée, même au téléphone.* » Elle y travaille avec le psychologue de l'école. « *Après mon dernier stage, j'espère trouver une formation qualifiante.* »



« *Nous ne sommes pas une structure de placement, mais de redémarrage* », insiste Jean Serror. Après une formation de neuf ou dix mois de 1 400 heures, « *en général, on arrive à quelque chose de bien* » : accès direct à l'emploi ou formation qualifiante une fois les prérequis assurés. Exemple : sur les quatre jeunes récemment partis en stage au Québec dans des entreprises de service, l'un a dû revenir dare-dare car « *un CDI l'attendait dans une chaîne d'approvisionnement où il avait fait son stage* ».

1. E2C de Paris, 3 rue de l'Est, 75020 Paris. Directeur : Alain François. Tél. : 01 43 15 15 30. Internet : www.e2c-paris.fr

L'enseignement catholique s'occupe aussi des décrocheurs...

La loi quinquennale du 20 décembre 1993 précisait que « *tout jeune doit se voir offrir, avant sa sortie du système éducatif et quel que soit le niveau d'enseignement qu'il a atteint, une formation professionnelle [...] soit dans le cadre des formations conduisant à un diplôme d'enseignement professionnel, soit dans le cadre des formations professionnelles d'insertion organisées après l'obtention des diplômes d'enseignement général ou technologique [...]* ». Cette loi confie donc aux établissements la mission d'accompagner les élèves qui abandonnent leurs études pendant un cycle de formation et d'aider ceux qui se trouvent sans solution d'insertion en fin de cycle. C'est dans le cadre de cette loi qu'a été créée la Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique (Mijec). Il s'agit d'un dispositif qui accueille les jeunes ayant quitté, sans qualification, un établissement du réseau, pendant l'année qui suit leur sortie du système scolaire. En Bretagne, où la Mijec a vu le jour en 1995, cette mission accompagne chaque année de 1 400 à 1 600 jeunes (1 597 en 2006-2007). Elle leur propose un parcours de construction de projet, de réparation à un examen, de recherche d'apprentissage, de rescolarisation ou d'entrée en formation. Parmi les intervenants, on compte des animateurs (enseignants détachés à mi-temps sur cette mission), des intervenants-formateurs (enseignants ou vacataires intervenant dans des champs de compétence variés*), les référents des établissements (souvent les professeurs principaux ou responsables de niveau qui sont les relais de la Mijec dans les collèges et lycées). Une Mijec existe dans les Pays de Loire depuis 2000. Avec les moyens dont elle dispose, cette dernière met progressivement en place des dispositifs, inspirés de ceux de la Bretagne, avec laquelle elle collabore.

Bruno Nicolas (Mijec 72)

* Remédiation scolaire, construction de projet, connaissance de l'entreprise et du monde professionnel...

↳ **Contacts : Mijec Nantes, tél. : 02 51 81 64 56 ; Laval, tél. : 02 43 26 18 00 ; La Roche-sur-Yon, tél. : 02 51 47 83 27 ; Angers, tél. : 02 41 79 51 43 ; Le Mans, tél. : 02 43 74 32 32.**

2. Cf. ECA n° 328, p 19. À lire également le numéro 154 de la revue *Ville Ecole Intégration - Diversité* (éditée par le Scérén-CNDP), consacré aux « 16-18 ans en Europe ».

3. Les jeunes sont en général 15 par groupe et font cinq stages durant leur formation : un toutes les trois semaines. À l'issue de sa formation, chaque jeune est suivi pendant une année. 63 % des sorties se font vers un emploi.

4. 17 personnes sur le site parisien, dont 11 formateurs, un psychologue et 5 administrateurs pour un budget de 1,4 million d'euros.

5. Chaque stagiaire est rémunéré environ 320 euros par mois. Le financement est assuré à la fois par le conseil régional, le Fonds social européen, la Mairie de Paris, la taxe d'apprentissage et la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

6. À leur arrivée, 93 % des jeunes n'ont pas validé le niveau V (CAP). 59 % n'ont jamais eu d'expérience en entreprise. 12 % n'ont pas la nationalité française. 3 % sont des primo-arrivants. 54 % sont des filles.

➤ Les écoles du réseau E2C-France se rencontrent pour échanger sur leurs pratiques pédagogiques. Adresse : 32 rue Benjamin-Franklin, 51000 Châlons-en-Champagne.

Tél. : 03 26 69 69 70.

E-mail : contact@reseau-e2c.fr

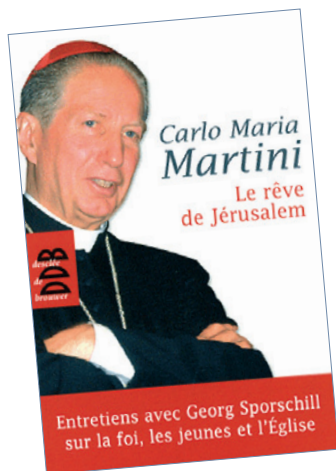
La Fondation des E2C, présidée par Édith Cresson, centralise l'aide des entreprises désireuses de financer les activités « extrascolaires » : ateliers-théâtre, rencontres sportives interécoles...

Adresse : 21 bd de Grenelle, 75015 Paris.

Tél. : 01 45 78 34 15.

Internet : www.fondatione2c.org

Chemin de Carême



Dans *Le rêve de Jérusalem*¹, le cardinal Carlo Maria Martini répond aux questions que se posent les jeunes sur la vie, la foi et l'église. Un livre d'entretiens limpide à méditer pendant le Carême. Extraits.

[...] Que doit être l'éducation religieuse ?

[...] La base de l'éducation chrétienne réside pour moi dans la Bible. Si on la prend pour fondement, il existe de nombreuses possibilités et chemins qui mènent tous vers le Dieu unique. Si nous ne pensons pas bibliquement, nous sommes limités et nous portons des œillères à la place de la largeur de vision de Dieu.

Quiconque lit la Bible et écoute Jésus découvrira à quel point ce dernier s'étonne de la foi des païens. Ce n'est pas le prêtre qu'il présente comme modèle, mais l'hérétique, le Samaritain. Lorsqu'il est cloué sur la Croix, il accueille encore le malfaiteur au ciel. Le meilleur exemple est Caïn : Dieu lui confère un signe, ainsi il est protégé et personne n'a le droit de le tuer. Auparavant cependant, Caïn est devenu coupable : il a assassiné son frère. Toute la Bible tourne autour du même thème : Dieu est quelqu'un qui aime les étrangers, qui soutient les faibles, qui veut que nous soyons prêts à secourir et à servir tous les hommes par des voies différentes. Toutefois, l'homme et de même l'Église risquent toujours de se poser en absolu. [...]

Quelle est la position d'un chrétien dans la société d'aujourd'hui ?

Un chrétien ne va pas se perdre dans les courants modernes et dans ce qui est à la mode ou ce que veut l'opinion commune. Il s'engage. Il agit. Il exprime son opinion. « Vous êtes juges du monde », dit Jésus à ses disciples

et à nous-mêmes. Il nous place ainsi en position de force : nous devons aider le monde à trouver une direction, voilà ce que signifie « être juges du monde ». Nous ne sommes pas une simple goutte entraînée par le courant de la société ; en fait, c'est nous qui devons décider dans quelle direction la société doit aller. En ce sens, il n'est pas toujours facile de vivre dans la société en tant que chrétien. [...]

Quelle est la règle de comportement la plus importante dans la coexistence humaine, que nous enseigne Jésus ?

La plus importante est : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Ou encore, comme il est dit dans le texte hébreu original : Tu aimeras ton prochain, car il est comme toi. Si je sais que l'autre est taillé dans le même bois que moi, qu'il a les mêmes forces et faiblesses que moi, cette proximité me donne aussi la force de l'aimer. Si je me sens séparé de l'autre et pense qu'il est mauvais et que je suis bon, qu'il est faible et que je suis fort, je ne l'aime pas. Si je sais que nous sommes tous sur le même bateau, cette pensée éveille en moi compassion et amour.

Tu aimeras ton prochain, car il est comme toi, dit Jésus. Et il dit quelque chose d'encore plus important : Tu aimeras comme je t'ai aimé. Comment cela est-il possible ? Le comprennent ceux qui sont fidèles à Jésus. [...]

Quelles sont les questions les plus importantes qu'un homme devrait se poser ?

Comment trouver ma voie juste ? Quelle est la tâche de ma vie ? Comment apprendre à m'aimer et à aimer les autres ? Comment trouver la force de ne pas me laisser submerger dans les situations de conflit – dans le monde réel,

tel qu'il est –, mais d'être le plus fort, de changer quelque chose par la force de l'espérance ? Comment avancer chaque jour – dans la foi, l'espérance et l'amour ?

À quoi ressemble l'amour que j'ai et que je puis donner ? De cela dépendent la profession et tout le reste. [...]

Que pouvons-nous enseigner à des jeunes, selon vous ?

Nous ne pouvons rien enseigner aux jeunes ; nous ne pouvons que les aider à écouter le maître intérieur. C'est une parole de saint Augustin ; elle résonne curieusement. Il dit explicitement que nous ne pouvons que créer les conditions dans lesquelles un jeune peut comprendre. La compréhension, l'intelligence, doit lui être donnée de l'intérieur.

Qu'est-ce que les jeunes demandent à l'Église, que peuvent-ils attendre d'elle ?

[...] Il est important en premier lieu pour nous d'éveiller leur confiance en eux-mêmes, de mettre en valeur leurs talents, de leur faire confiance et de gagner leur amitié. Ensuite, ils viennent avec les questions que leur pose la vie, et c'est à partir de cela qu'est fabriquée la trame de notre enseignement. C'est la source la plus profonde dont découle l'intérêt. Il s'agit de rendre témoignage. Jésus n'a pas enseigné autre chose à ses disciples. [...]

1. Carlo Maria Martini, *Le rêve de Jérusalem - entretiens avec Georg Sporschill sur la foi, les jeunes et l'Église*, Desclée de Brouwer, 2009, 195 p., 16 €.

Z Ancien archevêque de Milan, le cardinal Carlo Maria Martini a longtemps été cité comme candidat possible à la succession du pape Jean-Paul II. Aujourd'hui retiré à Jérusalem, il s'exprime en toute liberté sur sa vision de l'Église. Il est interrogé par le jésuite autrichien Georg Sporschill, aumônier de jeunes.

Un logement bâtit l'avenir

Au cœur de Versailles, Habitat et Humanisme a transformé une maison de retraite en un lieu pour personnes en grande précarité, étudiants boursiers et familles défavorisées. Une mixité sociale que beaucoup préconisent.

ÉLISABETH DU CLOSEL

Reconstruire des murs, puis aider les personnes à se reconstruire dans leurs murs », voilà comment Bernard Devert¹ présente l'action de l'association Habitat et Humanisme (HH) qu'il a créée en 1985. En rachetant et en réhabilitant des immeubles ou des appartements publics ou privés grâce à une épargne solidaire, HH œuvre pour apporter une solution à ceux à qui l'on ferme la porte des logements sociaux et qui se retrouvent totalement démunis. Sans logement, en effet, quand on a vécu une série de « décrochages » – chômage, problèmes de santé, rupture familiale... –, comment bâtir un projet de vie ? « 100 000 personnes sont aujourd'hui sans toit, poursuit Bernard Devert. Et il existe de nombreux logements vacants. Il y a là quelque chose de choquant. Il y va de la responsabilité des pouvoirs publics et de chacun d'entre nous d'infléchir la situation. »

Loger les plus pauvres est devenu un véritable défi pour les associations. En plein cœur de Versailles, HH a lancé, en novembre 2006, une expérience unique en Ile-de-France : la réhabilitation d'une ancienne maison de retraite appartenant à la congrégation des Sœurs de Saint-Joseph et combinant trois types d'habitat. On y trouve une « pension de famille² » de 22 studios tout équipés pour personnes isolées en situation d'exclusion³ ; une résidence pour 17 étudiants boursiers ; trois logements pour familles en difficulté. L'idée étant de permettre une vraie mixité sociale, souvent préconisée mais difficile à mettre en place. Mixité sociale aussi de par l'implantation dans un quartier bourgeois de la ville. Après une insertion délicate, « ce public accueilli à la résidence Saint-Joseph a permis aux habitants du quartier de se réveiller



Laetitia Viennot et Elhadj Ba accompagnent les résidents pas à pas.

mentalement et de venir prêter main forte à l'association », précise Marie-Climène de Nadaillac. Elle-même du quartier, bénévole, militante, elle est devenue référente de la pension de famille.

Dix bénévoles

S'il s'agit de rendre un logement à des personnes, il ne s'agit pas que de cela. « La majorité d'entre elles n'avaient plus connu, depuis longtemps, d'endroit où poser leurs valises, raconte Elhadj Ba, l'adjoint de la « maîtresse de maison », Drissia Kanani. Il a fallu plus d'un an pour que la mayonnaise prenne. » Quand on a vécu des années de galère, il n'est pas évident de se réapproprier son logement, retrouver des repères, des petits gestes du quotidien – faire ses courses, la cuisine, le ménage – et vivre à nouveau avec les autres. « Nous les accompagnons pas à pas, ajoute Laetitia Viennot, une assistante sociale qui intervient régulièrement à la « pension ». On parle d'abord de prendre soin de soi, de retrouver une estime de soi à travers un accueil et une vie en collectivité. » Cette dernière se déroule autour du petit déjeuner, de la

télévision, de la table de ping-pong, devant l'ordinateur. À travers aussi de nombreuses activités qu'anime une équipe de dix bénévoles : sorties culturelles, sorties « courses », jeux de société, travaux manuels, cuisine. « On peut vraiment parler de renaissance pour ces personnes », poursuit Laetitia. Renaissance qui passera aussi par une réinsertion dans le monde du travail grâce au lien permanent avec les référents sociaux et médicaux des résidents. Huit pensionnaires ont à ce jour trouvé une activité, dont un CDI dans une entreprise de ménage.

Retrouver un toit, puis un emploi pour enfin voler à nouveau de ses propres ailes. Ces logements, en effet, ont vocation à n'être qu'un tremplin pour leurs hôtes. L'espoir est de voir chacun revivre dans un vrai « chez-soi ». « Il est un peu tôt pour parler de départ, confie Elhadj. Personne n'a encore rebondi. Deux ans, c'est court pour retrouver des racines et une sécurité. Ils disent tous qu'ils ont retrouvé « une famille ». Les seules personnes qui sont parties sont décédées. À chaque fois, c'est un grand choc. Dans la symbolique du départ, il n'y a que la mort. Il leur faudra sans doute du temps. »

1. Professionnel de l'immobilier, devenu prêtre.

2. Appelée aussi « maison-relais ».

3. Un loyer, même symbolique, est demandé à chacun.

➤ Habitat et Humanisme (HH), c'est 47 associations locales, 9 000 familles logées depuis sa création, 15 000 adhérents, 1 850 bénévoles. HH dispose de plus de 4 000 logements en propre ou gérés pour le compte de propriétaires privés ou publics. Pour financer son action, l'association propose des placements financiers solidaires pour que l'économie soit aussi un lieu de partage. Adresse : Fédération Habitat et Humanisme, 69 chemin de Vassieux, 69647 Caluire-et-Cuire Cedex. Tél. : 04 72 27 42 58. Internet : www.habitat-humanisme.org

De la connivence à la discorde

Dans leur dernier ouvrage, Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet et Dominique Ottavi analysent les difficultés que rencontre l'école. L'alliance famille-école ne va plus de soi, les élèves ne ressentent pas le désir d'apprendre... Il faut réinventer d'urgence les Conditions de l'éducation.

VÉRONIQUE GLINEUR

Les problèmes que rencontrent les enseignants et les éducateurs ont leur source en dehors de l'école : telle est la conviction qui sous-tend la réflexion développée par Marie-Claude Blais, Marcel Gauchet et Dominique Ottavi dans *Conditions de l'éducation*¹. « Ce sont les conditions de possibilité même de l'entreprise éducative qui se voient aujourd'hui remises en question par l'évolution de nos sociétés, soulignent les auteurs. Toute une série de données qui semblaient aller de soi et qui servaient de socle à l'institution scolaire ont été ébranlées, voire sont en passe de disparaître ».

Côté famille d'abord, explique Marie-Claude Blais², on est passé de « la connivence » à « la discorde ». Alors que pendant longtemps l'alliance de la famille et de l'école allait de soi, les parents se sont aujourd'hui déchargés sur l'institution scolaire de leur mission éducative, et l'incompréhension s'est installée entre ceux qui furent partenaires dans la relation éducative. Conséquence de l'effacement de la frontière entre la sphère publique et la sphère privée, entre le général et le particulier, « la dimension publique et institutionnelle de l'école [qui faisait que cette dernière fonctionnait sur des règles impersonnelles] est devenue chose étrange et inacceptable » pour des parents qui visent l'épanouissement personnel de leurs enfants. « Il n'est pas rare, note Marie-Claude Blais, que, lors de ces réunions où les enseignants expliquent aux parents les programmes, les méthodes et les exigences de la



Pour Marcel Gauchet, la connaissance n'est plus valorisée par les nouvelles générations.

scolarité, ces derniers manifestent leur impatience d'entendre parler de "leur" enfant et réclament le respect de leur "singularité". » Ce faisant, les parents contestent les principes mêmes qui fondent l'école qui certes est attentive aux personnes, dans leur singularité, mais qui, comme toute institution, fonctionne sur la base de règles impersonnelles qui valent pour tous.

Autre difficulté à laquelle est confrontée l'école : la perte du sens des savoirs. En cause, explique Marcel Gauchet³, une évolution de mentalités qui, tout en donnant une grande place aux savoirs, leur enlève leur légitimité fondamentale. Une légitimité qui remonte au « mythe biblique » selon lequel « l'espèce humaine serait caractérisée par la curiosité, [...] travaillée par le désir d'apprendre, si ce n'est dévorée par la soif de connaissance ». Les savoirs étaient libérateurs, poursuit le

philosophe : « Ils représentaient l'indépendance de la raison contre l'assujettissement au préjugé. Ils incarnaient l'émancipation de l'esprit humain par rapport à l'empire de la religion, à la prison du dogme, aux chaînes de l'autorité, à la menace de l'arbitraire. Cette aura n'est plus. »

Marcel Gauchet explique aussi que nous vivons dans une société de la connaissance où les savoirs sont à la disposition de chacun pour peu qu'il sache les mobiliser et les manier. Il n'est nul besoin aujourd'hui de disposer de la connaissance de manière substantielle en la possédant par-dessus soi, « l'idéal est devenu de la laisser à l'extérieur de l'individu, en se contentant de lui fournir les clés d'accès ».

Importantes transformations

Pour le philosophe, « c'est le socle anthropologique sur lequel reposait la valorisation de la connaissance qui paraît s'être érodé ». Et Marcel Gauchet de dénoncer les réformes engagées pour « rendre les savoirs plus attractifs », pour les présenter d'une manière telle qu'elle mobilise les élèves. Leur échec est manifeste : « Elles n'ont guère abouti qu'à élargir le fossé qu'elles voulaient combler, faute d'une juste appréciation de la question posée. »

En cause aussi, l'absence de prise en compte de la globalité de la vie quotidienne de l'enfant. Le cadre de l'expérience de l'enfant, souligne Dominique Ottavi⁴, a connu d'importantes transformations. Les enfants passent ainsi beaucoup de temps, encadrés par des animateurs, dans des lieux de socialisation qui ne sont pas pensés comme des lieux d'éducation. Dominique Ottavi en appelle à prendre en compte, selon l'expression du philosophe John Dewey, la continuité de l'expérience quotidienne de l'enfant.

1. Stock, 2008, 264 p., 19 €. L'ouvrage est issu d'un séminaire conduit à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) entre 2002 et 2006.

2. Maître de conférences à l'université de Rouen.

3. Directeur d'études à l'EHESS et rédacteur en chef de la revue *Le Débat*.

4. Professeur à l'université de Caen.

Freinet à la rescousse

VÉRONIQUE GLINEUR

De 2001 à 2006, une équipe d'une dizaine de chercheurs – didacticiens, sociologues, psychologues –, coordonnée par Yves Reuter, a observé la vie d'une école maternelle et élémentaire de Mons-en-Barœul (Nord). L'établissement, situé dans un réseau d'éducation prioritaire d'une banlieue populaire de Lille, connaissait, avant l'arrivée d'une équipe enseignante issue du mouvement Freinet, un climat vivement dégradé : violence, résultats scolaires inférieurs à la moyenne nationale, perte d'effectifs... Au terme de cinq années, le bilan « provisoire » est positif. Et les chercheurs de citer : la diminution des phénomènes de violence, « [la meilleure intégration] des élèves "à problèmes" ou des élèves "en souffrance" [parce que] sollicités au même titre que les autres », des progrès dans les apprentissages disciplinaires, « [une évolution positive] des rapports à l'école, au travail, aux apprentissages, aux savoirs [...] », « des passages en 6^e qui ne s'avèrent pas particulièrement problématiques ».

L'étude, explique Yves Reuter, a permis de montrer que les pédagogies alternatives pouvaient être des outils pour lutter contre l'échec scolaire. « À cet égard, notre travail nous a semblé d'autant plus utile, voire d'autant plus urgent que les enquêtes disponibles sur l'école manifestent, de manière récurrente, la persistance d'un échec scolaire précoce et socialement différencié. » De plus, poursuit l'universitaire, « les tentatives alternatives de pédagogies dites innovantes sont l'objet de jugements globalisants – laudatifs ou dépréciatifs – le plus souvent sans analyse précise ».

Selon les chercheurs, il convient de rompre avec l'idée que l'enfant se transforme automatiquement en élève et la classe en collectif d'apprentissage, et de « créer dans la classe les conditions qui vont rendre possibles des cheminements diversifiés ». Le rôle du maître consiste alors à « mettre en place et à accompagner

Une école de la banlieue lilloise au climat dégradé. Une équipe enseignante cooptée pour y tester la pédagogie Freinet. Des chercheurs qui observent les bons résultats obtenus. C'est tout l'objet d'une étude coordonnée par Yves Reuter.



les dispositifs et les situations permettant aux élèves de faciliter leurs apprentissages ».

Autre principe : « L'élève apprend parce qu'il est sécurisé. » Ce cadre pédagogique sécurisé était ici d'autant plus important que les élèves connaissaient des conditions de vie et un rapport à l'école difficiles. Il s'agit alors « d'éviter les clivages avec la vie extrascolaire tout en permettant aux élèves de se décharger de leurs préoccupations extérieures et de s'exprimer », via par exemple le « Quoi de neuf ? ». Il faut aussi « sécuriser les apprentissages eux-mêmes » en reconnaissant un droit à l'erreur, en allégeant les souffrances inutiles,

« L'élève apprend parce qu'il est sécurisé. »

en prohibant la violence – physique et verbale –, en favorisant les aides systématiques des maîtres et des pairs...

Enfin, l'enfant apprend parce qu'il peut se situer dans une histoire de ses apprentissages. Conséquence, le maître se fait « archiviste » des travaux de ses élèves et favorise la mise en relation de ces mêmes élèves avec ceux des classes antérieures ou ultérieures.

Transférable ?

L'expérience conduite à Mons-en-Barœul est-elle transférable ? La réponse est nuancée. On peut sans doute transférer certains principes : respect des élèves et attention constante à leur cheminement, accent sur la copropriété et l'entraide, évoqués plus haut. Mais aussi solidarité de l'équipe enseignante, implication des familles, construction d'une culture commune à la classe... Transférables aussi certains dispositifs de travail : les textes libres et les « Quoi de neuf ? », les dictées coopératives, les conseils réguliers et fréquents avec des responsabilités attribuées aux enfants...

Reste que la réussite de Mons-en-Barœul tient aussi beaucoup à la spécificité de l'équipe enseignante : une équipe constituée par des maîtres cooptés autour d'un projet visant à mettre en œuvre la pédagogie Freinet. Ce à quoi il convient d'ajouter « l'investissement prodigieux des enseignants » et « leur compétence professionnelle de haut niveau ».

Z L'expérience de Mons-en-Barœul et les analyses qui en ont été tirées ont été présentées dans un ouvrage collectif : *Une école Freinet - fonctionnements et effets d'une pédagogie alternative en milieu populaire*, L'Harmattan, 2007, 264 p., 23 €.

Yves Reuter, qui a coordonné la recherche et l'ouvrage, est professeur à l'université Charles-de-Gaulle - Lille 3 et directeur du laboratoire Théodile auquel appartiennent en majorité les chercheurs qui ont participé à l'étude. Il est intervenu le 19 janvier dernier dans le cadre du cycle de conférences organisé depuis dix ans par l'ISP-Formation, 3 rue de l'Abbaye 75006 Paris. Programme : <http://icp.fr> (rubrique « Agenda ») ou ECA 328, p. 57.

Tu seras un homme, un fils

Jean-Daniel Causse, qui enseigne la psychanalyse à l'université Paul-Valéry - Montpellier-III et l'éthique à l'Institut protestant de théologie de Montpellier, vient de publier *Figures de la filiation*¹. Dans cet essai stimulant, il nous invite à un détour par le récit biblique et le mythe pour comprendre ce que signifie être fils et... père.

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE HORGUELIN

Avec le développement de la procréation assistée, de la gestation pour autrui, voire du clonage, la filiation est malmenée. Est-ce la raison pour laquelle vous lui consacrez un livre ?

Jean-Daniel Causse² : C'est un sujet d'actualité, notamment sur le plan éthique. Mais j'ai voulu l'aborder sur un plan plus fondamental. Ce qui m'intéresse, c'est de voir en quoi la catégorie de fils et de fille est d'abord une définition de notre humanité, c'est-à-dire le fait que nous avons reçu ce qui nous fonde dans l'humanité.

L'affirmer va à contre-courant, dans une société où domine la figure du *self-made man*, celui qui ne doit rien à personne...

J.-D. C. : C'est une tentation de toujours d'imaginer un homme qui se ferait tout seul ! Dans le récit de la Genèse, le serpent ne déclare-t-il pas à Adam et Ève : « Vous serez comme des dieux », c'est-à-dire des êtres que vous imaginez tout-puissants. Positivement, la modernité a construit un sujet autonome, mais elle contient aussi le risque d'un humain qui se pense au fondement de lui-même, qui suppose qu'il se doit tout à lui-même.

Les hommes auraient ainsi oublié la loi de la filiation...

J.-D. C. : Oui. Cette loi qui nous humanise, n'a pas été inventée par les hommes, mais rencontrée par eux de tout temps. Elle n'a rien à voir, bien sûr, avec les lois des États. C'est une loi qui sépare. Elle signifie que chacun est appelé à s'inscrire à une

façon de rendre compte de l'interdiction de l'inceste. La loi, c'est de ne pas se confondre avec l'autre, de ne pas confondre le père avec le fils, ni le fils avec le père, c'est-à-dire de consentir au principe même de la succession des générations.

Il existe pourtant des pères qui n'acceptent pas qu'on puisse leur succéder...

J.-D. C. : C'est une forme inconsciente de la haine des pères pour les fils, mais là aussi ce n'est pas d'aujourd'hui. Dans la Bible, par exemple, Abraham s'appelle d'abord « Abram », ce qui signifie « mon père est grand ». Son nom traduit que son ancêtre veut continuer à exister à travers lui. Abraham est tenté de faire la même chose avec son fils Isaac. C'est pourquoi, lorsque Isaac est mis au monde, le récit donne l'impression qu'Abraham est plus un père adoptif qu'un géniteur. Et comme cela ne suffit pas et qu'Abraham est tenté de tuer ce fils trop

à distance de lui-même, il y a cette scène de mise à mort du bélier à la place du fils, geste qui symbolise cette paternité toute-puissante et archaïque à laquelle Abraham doit renoncer. Le Dieu biblique ne cesse pas



place distincte et unique. Avec cette loi, il s'agit en fait de l'interdit de l'inceste. Sans doute n'existe-t-il pas d'autres lois originelles que celle-là !

Les lois bibliques sont-elles un écho de cet interdit anthropologique ?

J.-D. C. : Je le crois, tout comme le jésuite Paul Beauchamp qui explique, dans son livre *D'une montagne à l'autre*³, que la loi de Dieu est une

de déjouer les captures programmées des pères et des mères sur leurs propres enfants. Il s'attache à les inscrire à des places différentes. Le processus de mise au monde d'un fils n'est pas seulement un processus de reproduction. C'est la parole qui permet à celui qui arrive de prendre sa place.

Aujourd'hui, on a du mal à accepter qu'un enfant ne soit pas conforme à notre désir...

J.-D. C. : Oui, on accepte difficilement l'inattendu de l'enfant qui vient. La maîtrise de la procréation est un bienfait pour les couples, mais elle a aussi renforcé notre fantasme de maîtrise.

Comment comprenez-vous la figure du Fils qui est une des caractéristiques du christianisme ?

J.-D. C. : Le christianisme soutient que Dieu se révèle dans la figure du Fils. Il n'y a d'ailleurs pas de Dieu Père sans Dieu Fils.

Pourquoi est-ce important que Dieu soit Père ?

J.-D. C. : Que Dieu soit Père signifie qu'il est toujours en relation avec un autre que lui-même. Il n'est pas Père par lui-même. Dieu lui-même n'est pas autofondé. S'il est Père/Fils, c'est qu'il est relation. Qu'il soit Père veut aussi dire qu'il appelle chacun par son nom, qu'il désigne chacun comme son fils ou sa fille. Ce n'est pas un père de puissance. Dans le récit de la tentation au désert, le diable essaie de faire de Jésus le fils d'un autre père : « *Si tu es le Fils...* » Il veut l'amener à douter du père dont il est le fils. Si son père est tout-puissant, il doit lui-même accéder à la toute-puissance. Mais son vrai père, c'est celui de la Parole.

Les chrétiens n'ont-ils pas du mal, cependant, à renoncer à l'image d'un père tout-puissant ?

J.-D. C. : Oui, et je trouve le glissement du mot grec « *pantocrator* »

(« le créateur de tout ») au mot latin « *omnipotens* » (« tout-puissant ») regrettable.

Le refus de la toute-puissance, la reconnaissance de la nature de fils suscitent le rejet...

J.-D. C. : La figure de Jésus produit même de la haine qui le conduit à sa mort. Ce que l'on rejette, c'est que Dieu lui-même se donne à voir à travers la figure du Fils, comme étant toujours en relation et non autofondé. Cela vient contredire le fantasme de l'humain qu'il y en ait un qui échappe à notre condition. L'idée que Dieu s'inscrive dans une généalogie nous est insupportable.

De quelle façon votre réflexion peut-elle éclairer des éducateurs ?

J.-D. C. : Mon livre est un essai sur la transmission. Nous n'échappons pas au fait que dans la transmission, nous perpétons une part de nous-même. Il y a quelque chose de l'ordre de la perpétuation, qui peut être une reproduction de ce qui a été. Nous n'avons pas à y renoncer. Mais en même temps, l'éducateur doit être habité par une conviction : toute transmission est porteuse d'une nouveauté. De quelque chose qui n'a pas été et qui sera. Emmanuel Levinas écrit dans *Éthique et infini*⁴ que « *considérer autrui comme son fils, c'est établir avec lui des relations que j'appelle "au-delà du possible"* ». On pourrait comprendre ici que « *au-delà du possible* » signifie que la prochaine génération va accomplir ce que la précédente n'a pu faire, et que le fils est ainsi le prolongement imaginaire du père. Mais ce que Levinas veut dire c'est que le fils ou la fille porte ce qui n'est pas pensable pour le père (la nouveauté). En ce sens, il est l'impossible du Père, l'inimaginable, le non-écrit. Ce n'est pas encore écrit, c'est le lien avec la génération d'avant.

« La vie du fils n'est pas celle qu'on écrit par avance, mais celle qui va s'écrire. »

Tout éducateur devrait donc tenir compte du fait qu'il y a quelque chose « au-delà du possible » ?

J.-D. C. : Il arrive que l'on renonce à projeter sur un jeune parce qu'il n'est pas ce que l'on attend qu'il soit. On va conclure que c'est un « mauvais fils ». Or, combien de jeunes ont trouvé en eux une potentialité différente de ce que l'on avait imaginé pour eux. La vie du fils n'est pas celle qu'on écrit par avance, mais celle qui va s'écrire. Et en même temps, elle ne pourra pas s'écrire si elle n'est pas portée par la transmission. La jeunesse désespère aujourd'hui, non pas du fait qu'on n'investit pas sur elle, mais qu'on ne croit pas en sa possibilité d'inventer.

Pourquoi recourir au mythe pour parler de la filiation ?

J.-D. C. : C'est le seul langage qui nous permet de dire, sous la forme du récit, quelque chose qui est là depuis toujours. Le mythe nous raconte ce que chaque être humain a toujours rencontré. Freud, dans *Totem et Tabou*⁵, veut décrire le premier moment de l'émergence de l'humain. Il écrit ce fameux texte qu'il pense être de nature historique alors qu'il s'agit d'un mythe ! Il imagine une « *horde primitive* », pré-humaine, dirigée par un vieux mâle qui domine l'ensemble du clan et interdit à ses fils d'accéder à une certaine jouissance. Les fils mettent à mort le père et créent une société fondée sur l'interdit de l'inceste et du meurtre. Le vieux mâle de la horde n'était pas un père. Freud dit ainsi que les premiers pères étaient déjà des fils. Quand cela a-t-il commencé ? Ce n'est pas datable. C'est mythique. Tout fils s'est toujours identifié à un père qui a déjà été fils.

1. Cerf, coll. « La nuit surveillée », 2008, 128 p., 20 €.

2. Jean-Daniel Causse a notamment publié : *Mythes grecs, mythes bibliques - l'humain face à ses dieux* (avec Elian Cuvillier, Cerf, 2007) et *L'instant d'un geste - le sujet, l'éthique et le don* (Labor et Fides, nouvelle édition 2008).

3. *La Loi de Dieu - d'une montagne à l'autre*, Seuil, 1999, 240 p.

4. Fayard, 1982 ; également disponible en Livre de poche, coll. « Biblio Essais ».

5. Première publication en 1913 ; repris dans Sigmund Freud *Œuvres complètes*, t. XI, Puf, 1998 ; également disponible chez Payot, coll. « Petite Bibliothèque ».

Saint François d'Assise au Val-de-Grâce

La chapelle du Val-de-Grâce, à Paris, aux couleurs de Giotto et de saint François d'Assise : un événement culturel d'envergure pour célébrer le 800^e anniversaire de la naissance de l'ordre franciscain.

Les Franciscains fêtent leurs 800 ans. Un anniversaire qui offre une belle opportunité de présenter à nouveau les somptueuses photographies monumentales des fresques de la basilique d'Assise. Peintes par Giotto de 1297 à 1299, elles célèbrent la vie de saint François¹.

Giotto et saint François, deux personnages incroyablement contemporains. Giotto, dans ses fresques, fait en effet preuve de réalisme en même temps que d'un avant-gardisme étonnant dans son approche de la nature. Quant à saint François, surnommé « *le petit pauvre qui parle aux oiseaux* », il reste une figure emblématique, un modèle absolu du don, de la fraternité, de la joie, de l'amour de l'universel. Il a marqué, outre la foule de ses disciples, des générations d'hommes et de femmes. Nombreux aussi sont les artistes à l'avoir célébré : les écrivains Dante ou Rilke, les peintres Fra Angelico ou Zurbarán, les cinéastes Rossellini ou Pasolini, les musiciens Gounod ou Messiaen.

La beauté et l'émotion

L'initiative de cette exposition est due à Élisabeth de Balanda, déléguée générale de l'association Ars Latina (cf. encadré) au savoir-faire reconnu dans ce genre de reconstitution spectaculaire. Quant aux photographies, on les doit au florentin Antonio Quattrone, considéré comme le meilleur photographe des fresques italiennes de la Renaissance. Nous les avons vues à la Sorbonne, aux châteaux de Chambord et d'Angers, il y a quelques années. Au Val-de-Grâce, cette fois-ci, d'accueillir l'ensemble des vingt-huit scènes². C'est la première fois de son histoire que l'ancienne abbaye royale, construite entre 1624 et 1669 par Anne d'Autriche pour y installer une communauté



François chasse les démons de la ville d'Arezzo.

de bénédictines, ouvre ses portes au grand public pour une manifestation de cette ampleur.

Certes, il a fallu jouer avec l'espace pour présenter les photographies. Hautes de 2,40 mètres, elles ont en effet quasiment la taille réelle des fresques originales de Giotto. Dans le chœur des religieuses de la chapelle, elles sont installées dans de petites alcôves qui ne permettent pas le recul de la basilique d'Assise. Qu'importe, la beauté est là, et l'émotion déjà ressentie face à ces reproductions, si fidèles aux œuvres originales, reste intacte. D'autant qu'une projection d'images, réalisée sur la façade par l'artiste vénitien Gianfranco Iannuzzi et offerte aux passants dès la tombée de la nuit, ajoute sa note à la magie.

Élisabeth du Closel

1. Cf. ECA n° 299 (décembre 2005), p. 45 ou sur www.enseignement-catholique.fr (cliquer sur « Le magazine Enseignement catholique actualités » / « Archives » / « 2005-2006 » / « ECA 299 »).

2. Giotto-François, *l'humilité radieuse* - Jusqu'au 18 mai 2009 - Chapelle du Val-de-Grâce, 277 rue Saint-Jacques, 75005 Paris - De 13 h 30 à 19 heures (18 heures le samedi). Contact : Annick Bruchet. Tél. : 06 99 29 67 89. E-mail : annick.bruchet@gmail.com ou arslatina@gmail.com - Avec le soutien du musée du Service de santé des armées et de la Mutuelle Saint-Christophe.

➤ Pénétrer dans le Val-de-Grâce, c'est l'occasion de redécouvrir une église qui abrite notamment six tableaux de Philippe de Champaigne. C'est aussi l'occasion de visiter le musée du Service de santé des armées installé dans l'ancien cloître. Un musée qui permet de mieux comprendre les fondements et les vocations multiples de la médecine aux armées, plutôt méconnus, dont nous parlerons dans notre prochain numéro.

DANS LES PRISONS

Depuis 1990, l'association Ars Latina, pionnière dans le domaine de la photographie monumentale, rend accessible au plus grand nombre des chefs-d'œuvre intransportables. De multiples expositions ont déjà eu lieu sous la houlette d'Élisabeth de Balanda. Récemment, celle-ci a eu l'idée de faire tourner une version en taille réduite de Giotto (25 panneaux de 1,50 x 1,50 m) dans différents sites pénitentiaires, mais aussi dans des centres psychiatriques. Les commentaires sont assurés par des membres de la famille franciscaine et du Genepi - le Groupement étudiant national d'enseignement aux personnes incarcérées. Pour cela, Élisabeth de Balanda a créé une nouvelle association, ALBA - « l'Aube » en latin - avec Xavier Emmanuelli, Simone Veil, Hélène Carrère-d'Encausse... Les fresques de Giotto, Élisabeth n'hésite pas à en parler comme d'« *une peinture de guérison* ». D'ailleurs, les détenu(e)s lui ont dit : « *C'est la lumière qui rentre, revenez !* »

➤ Ars Latina, 47 rue du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : 01 40 47 58 90. E-mail : arslatina@gmail.com

Costumes, côté jardin

Le Centre national du costume de scène de Moulins (Allier) propose une exposition dédiée aux fleurs et autres végétaux, source d'inspiration inépuisable pour des générations de couturiers du spectacle vivant.

Des floralies textiles pour supporter les frimas de l'hiver... C'est ce que propose, jusqu'au printemps¹, l'exposition « Au fil des fleurs, scènes de jardins » du Centre national du costume de scène (CNCS), à Moulins, dans l'Allier. Un parcours à la fois champêtre et poétique qui lève le voile sur les coulisses du spectacle vivant, où les danseuses se métamorphosent en fleurs et où les comédiens changent de tenue comme la nature au fil des saisons. De la *Dame aux Camélias* aux *Violettes impériales*, que de bouquets peints sur soie, que de pétales ciselés dans la mousseline, de nervures ou de calices finement brodés...

Véritable enchantement, la scénographie de l'exposition est aussi très didactique. Huit tableaux illustrant divers thèmes présentent à la fois les évolutions de la mode et des techniques de couture : l'« Hortus conclusus » (le cloître médiéval) permet de découvrir des procédés tels que l'application de feutre, évoquant lierre et feuillages, sur les costumes du ballet d'*Isoline* (André Messager, 1958) ; la « Broderie de jardin », qui reproduit l'équilibre végétal parfait des parcs à la française, se retrouve sur les robes à crinoline des personnages féminins des *Noces de Figaro* de Mozart ; tandis que la luxuriance orientale des « Jardins de l'Alhambra » sert d'écrin au festival de broderies et de tissages des costumes de la *Carmen* de Bizet. Un travail délicat et titanesque, que la technique de la sérigraphie a peu à peu supplanté : les étoffes s'agrémentent de motifs peints imitant la couture ou de dentelles chimiques obtenues grâce au « dévoré » – procédé à base d'acides qui donnent des effets de transparence aux tissus. Toujours remontant le temps, le visiteur arrive aux jardins paysagers romantiques avec les pochoirs sur soie et incrustations des univers d'Hoffmann et de Faust...

Cette féerie n'est qu'un petit échantillon des quelque 9 000 costumes confiés au



© Photos : P. François



À gauche : Casse-Noisette.
À droite : Orphée aux enfers.

musée par l'Opéra, la Comédie-Française et la BNF², partenaires du CNCS, mais aussi par des troupes, des théâtres, des artistes ou des particuliers. Fort de ce fonds unique au monde, où se croisent des grands noms de la mode comme Christian Lacroix (président du CNCS) ou Jean-Paul Gaultier, le Centre a déjà pu présenter sept expositions en deux ans d'existence.

Classes accompagnées

Autre projet attendu dans les bâtiments du quartier Villars, ces anciennes casernes rénovées qui accueillent le musée : la création d'un centre de formation aux métiers du costume. En attendant qu'il voie le jour, le CNCS ne cesse de lancer des passerelles vers le monde de l'enseignement : son centre de documentation est ouvert à tous, il accompagne une demi-douzaine de classes investies dans des projets artistiques et culturels et a noué un partenariat avec le lycée agricole voisin de Neuvy pour la végétalisation de son parvis. Sans oublier son offre pédagogique à l'attention des scolaires (cf. encadré ci-contre), qui a attiré pas moins de 70 groupes, rien qu'au mois d'octobre dernier !

Virginie Leray

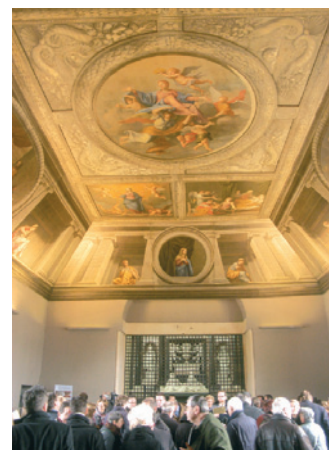
1. L'exposition fermera ses portes le 19 avril 2009.
2. Bibliothèque nationale de France.

Z Centre national du costume de scène,
Quartier Villars, Route de Montilly, 03000 Moulins.
Tél. : 04 70 20 76 20. Programme des rencontres,
conférences, animations et ateliers : www.cnscs.fr

OFFRE PÉDAGOGIQUE

Lectures proposées par des bénévoles de la Ligue de l'enseignement ; visites guidées thématiques sur mesure, conçues avec les enseignants ; ateliers maquillage, broderie, dessin, musique ou création de costumes... Les 300 m² d'espace pédagogique du CNCS et leurs malles débordant de tissus sont une véritable caverne d'Ali Baba pour les élèves, de la maternelle à la terminale ! Pour l'exposition « Au fil des fleurs, scènes de jardins », l'équipe pédagogique a concocté quatre nouveaux ateliers : la réalisation d'une coiffe d'inspiration florale, la construction d'une maquette scénique avec jeux de profondeur et de lumière, la confection de paysages miniatures à partir d'éléments textiles ou végétaux, la création de costumes inspirés d'une fleur. VL

Contact : pédagogie@cnscs.fr



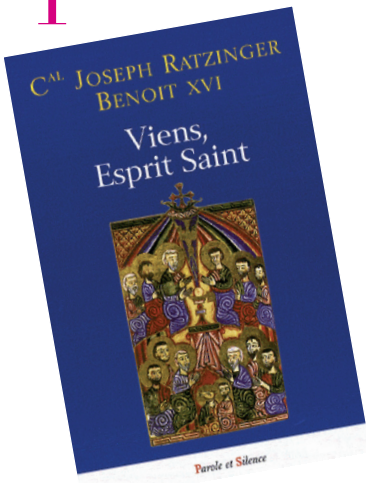
© J.-M. Teissonnier/Mairie de Moulins

CHAPELLE DE LA VISITATION

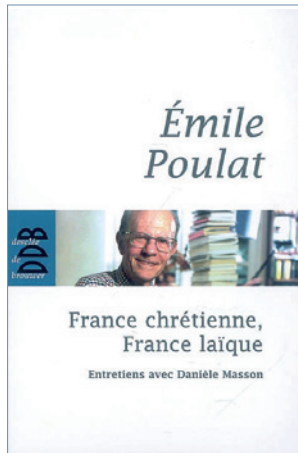
À Moulins, on peut aussi visiter le monastère de la Visitation. C'est dans ce lieu, ouvert en 1616, que sainte Jeanne de Chantal mourut en 1641. La cofondatrice de l'ordre – avec saint François de Sales – était venue à la rencontre de la famille de Montmorency qui y fit édifier, en 1666, une chapelle dont le plafond peint et le chœur des religieuses viennent d'être rénovés grâce au *World Monuments Fund* et à l'Institut de France. La ville de Moulins recherche d'autres mécènes pour poursuivre la restauration du monastère. VL

Adresse : 35 rue de Paris, 03000 Moulins.
Renseignements : 04 70 48 01 33.

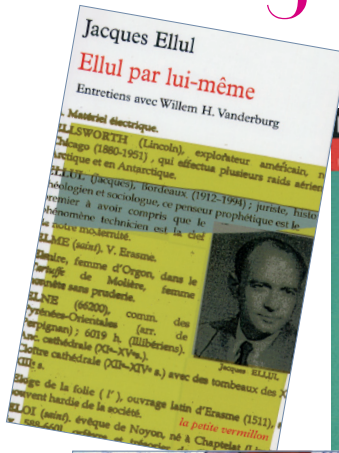
1



2



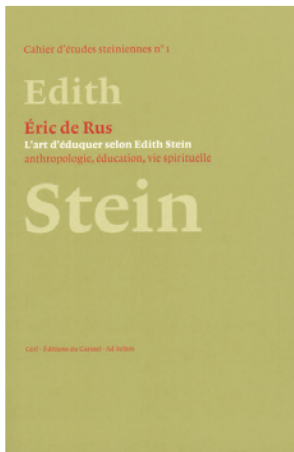
3



4



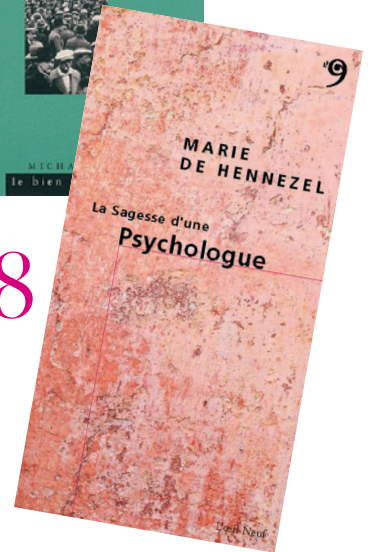
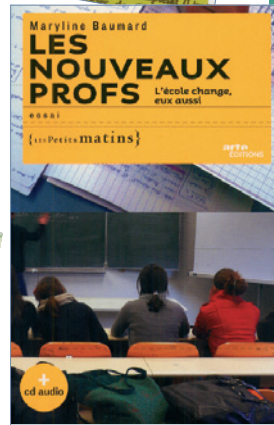
5



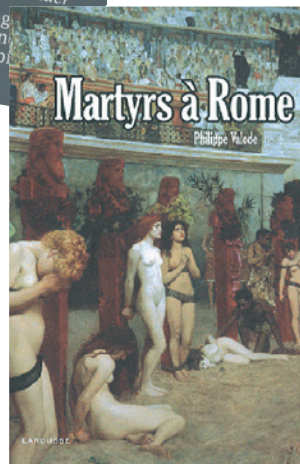
7



8



6



10

RENCONTRE AVEC L'ESPRIT

1 Cet ouvrage recense plusieurs homélies de Pentecôte, prononcées par le cardinal Ratzinger entre 1975 et 2002. Ces textes ne prétendent pas « remplacer un traité théologique » mais éclairer notre foi en l'Esprit-Saint en nous renvoyant à notre quotidien. Les mêmes passages bibliques sont commentés plusieurs fois, déployant les multiples facettes

d'une même pierre précieuse. Nous sommes ainsi entraînés dans une *lectio divina* de pages inépuisables du Nouveau Testament. Nous connaissons les exigences des textes théologiques du cardinal Ratzinger - Benoît XVI. C'est ici le pasteur qui nous guide avec simplicité. Notre rencontre avec l'Esprit est inspirée par l'Esprit Lui-même qui parle par l'auteur pour nous entraîner dans une compréhension lumineuse. **Claude Berruer**

Cardinal Joseph Ratzinger - Benoît XVI
Viens Esprit Saint – homélies de Pentecôte
Parole et Silence
101 p., 12€.

LA FRANCE ET LE CATHOLICISME

2 Avec *France chrétienne, France laïque*, un livre d'entretiens avec Danièle Masson, le sociologue du fait religieux Émile Poulat livre « un peu son testament intellectuel et spirituel ». Les questions abordées permettent de relire les rapports que la France entretient avec une tradition religieuse qui l'a marquée. « Modernité et modernisme », « De la liberté au libéralisme », « Le christianisme au risque de la laïcité », « Science et foi »... *Via* les sujets traités dans ces pages, Émile Poulat et Danièle Masson nous placent au cœur des grands débats qui ont traversé et traversent le catholicisme. **Véronique Glineur**

Émile Poulat (Entretiens avec Danièle Masson)
France chrétienne, France laïque
Desclée de Brouwer
280 p., 22€.

PAR LA FOI

3 « Préparer nos enfants à vivre dans la technique et contre la technique », voilà l'une des recommandations laissées par Jacques Ellul (1912-1994), un penseur assez peu connu en France, mais réputé outre-Atlantique. Cet ouvrage inédit, à mi-chemin entre autobiographie et autoanalyse, nous invite à suivre la progression de sa pensée. Son analyse critique du système technicien s'est en effet forgée et approfondie peu à peu, après une jeunesse dans une « famille pauvre », sa participation à la Résistance, les lectures des deux Karl (Marx et Barth),

ses premiers engagements dans la mouvance personnelle... C'est par la foi pourtant que Jacques Ellul estime avoir pu confirmer son analyse du phénomène technicien et de la société qui en découle ; et c'est par cette analyse que sa foi est devenue plus « vigoureuse ». Pour lui, la Révélation chrétienne participe de l'unité d'une pensée où cohabitent idée, action et conviction. Ces pages révèlent la recherche personnelle exigeante d'un homme habité par l'espérance et la liberté.

Danielle Lacroix

Jacques Ellul (Entretiens avec Willem H. Vanderburg)
Ellul par lui-même

La Table ronde

Coll. « La Petite Vermillon », 187 p., 8,50 €.

ACTUALITÉ DE MOUNIER

4 « L'événement sera notre maître intérieur », écrivait Emmanuel Mounier, en septembre 1949, à Jean-Marie Domenach. Le fondateur de la revue *Esprit* considérait en effet que « c'est l'événement qui appelle et d'une certaine façon fait la personne ». C'est ce personnalisme de l'engagement que Guy Coq nous présente dans *Mounier - l'engagement politique*. L'auteur revient sur la naissance d'une philosophie du citoyen actif : « On trouve chez Mounier une véritable philosophie de l'engagement qui est étroitement liée à la pensée de l'action. » Rompant, avec les présentations anciennes de la pensée de Mounier, Guy Coq nous amène à découvrir l'actualité de l'œuvre de ce philosophe chrétien. **VG**

Guy Coq

Mounier - l'engagement politique

Michalon

121 p., 10 €.

L'ÉDUCATION SELON EDITH STEIN

5 Edith Stein, en religion Thérèse-Bénédicte de la Croix, est morte en 1942 à Auschwitz. Cette Juive catholique, déclarée sainte par le pape Jean-Paul II, a été la première femme docteur en philosophie en Allemagne. Enseignante jusqu'à l'arrivée au pouvoir du parti nazi, elle continuera ses travaux philosophiques au Carmel. Éric de Rus, qui lui a déjà consacré un ouvrage, s'attache ici à expliciter sa conception éducative. Cette dernière « constitue une véritable stratégie spirituelle proposée à l'éducateur ». À une époque où beaucoup d'enseignants s'interrogent sur leur mission, il est peut-être urgent de (re)découvrir Edith Stein, qui écrivait que l'art d'éduquer « pénètre jusqu'à l'âme elle-même, à sa substance, pour lui donner une forme nouvelle et par là recréer l'homme dans sa totalité ». **DL**

Éric de Rus

L'art d'éduquer selon Edith Stein - anthropologie, éducation, vie spirituelle

Cerf/Éditions du Carmel/Ad Solem

Coll. « Cahiers d'études steiniennes n° 1 », 240 p., 23 €.

COACHING MONASTIQUE

6 Qui s'attend à ce qu'un moine nous donne des conseils en management que l'on puisse appliquer en entreprise ? Et pourtant, c'est ce qu'Anselm Grün, religieux allemand, nous propose dans cet ouvrage. Mais qu'on ne s'y trompe pas, les exercices pratiques qu'il nous livre sont directement inspirés de la Bible et de la règle monastique de saint Benoît. Car, pour Anselm Grün, diriger ce n'est pas rentabiliser les équipes humaines à n'importe quel prix... En effet, seul « celui qui sait se conduire personnellement est en paix avec lui-même » et pourra peut-être diriger autrui... Voilà un ouvrage à offrir à tous ses supérieurs, mais peut-être aussi à lire soi-même avant de briguer des responsabilités... **DL**

Anselm Grün, Friedrich Assländer
Management et accompagnement spirituel
Desclee de Brouwer
270 p., 19 €.

PROFS : LA RELÈVE

7 Le livre de Maryline Baumard, journaliste au *Monde*, est d'actualité, puisqu'il s'intéresse aux nouveaux profs au moment même où la réforme de leur formation initiale est en cours. À partir d'entretiens avec une vingtaine d'entre eux, l'auteur est parvenu à recenser ce qui leur est commun. Elle dresse six piliers sur lesquels ils forgent leur identité, et énumère cinq règles avec lesquelles ils assurent leurs pratiques. Sans doute différents de leurs aînés, lucides, aimant le travail en équipe et les nouvelles technologies, ces débutants sont partagés entre doute et espoir... En bonus : le journal audio d'une enseignante qui a enregistré ses impressions au fil d'une année scolaire sur fond sonore d'un collège de zone d'éducation prioritaire. **DL**

Maryline Baumard

Les nouveaux profs - L'école change, eux aussi

Arte Éditions/Les Petits Matins

Coll. « Bruits », 182 p. (+ 1 CD de 65 min), 18 €.

ITINÉRAIRE DE PSY

8 Connue pour ses différents travaux sur la mort, pionnière dans le domaine des soins palliatifs, Marie de Hennezel n'avait jamais « récapitulé » sa vie professionnelle. C'est ici qu'elle le fait, pour répondre aux exigences d'une collection qui cherche à mettre en évidence le « fil rouge » de différentes carrières (ethnologue, éditrice, sage-femme...). Psychologue, elle l'est donc d'une manière toute personnelle, en marge des écoles. Jungienne, elle collabore avec Bernard This, lacanien, qui apprend aux parents à communiquer avec leur bébé *intra utero* selon les principes de l'haptologie - science du toucher, développée en France par Franz Wldmann. Marie de Hennezel a aussi

exercé en hôpital psychiatrique, avant de s'investir auprès de malades atteints du Sida et de mourants. De son métier, elle a une jolie définition : « *Confirmer l'être* » de ses patients, toujours en mal de réassurance. Beau portrait d'un beau métier. **Marie-Christine Jeannot**

Marie de Hennezel

La sagesse d'une psychologue

L'œil neuf

110 p., 12,50 €.

EN MÉMOIRE D'EUGÈNE

9 Les mutineries de 1917, durant lesquelles de nombreux soldats fuyant les combats ont été fusillés « pour l'exemple », sont aujourd'hui connues. Le destin d'Eugène Bouret, jeune vigneron bourguignon, est tout autre. Le 29 août 1914, au début des affrontements, il est en Alsace. Une explosion lui fait perdre la raison. En état de choc, il va errer un court moment à l'arrière, avant d'être arrêté. Jugé à la va-vite par un Conseil de guerre, le 7 septembre, il est aussitôt exécuté pour abandon de poste. Grâce à Abel Bouret, son frère, et à Henri Barabant, député de Dijon, qui mènera l'enquête, cette erreur judiciaire sera reconnue en août 1917 et la mémoire de ce poilu réhabilitée. Dans ce récit qui est l'aboutissement d'un long travail de recherche, les deux auteurs ont réussi une présentation vivante et minutieuse des faits, qui participe à une meilleure connaissance de notre histoire. **DL**

Didier Callabre, Gilles Vauclair

Le fusillé innocent - 1914-1917

Autrement

Coll. « Mémoires/Histoire au singulier », 219 p., 20 €.

ENQUÊTE À ROME

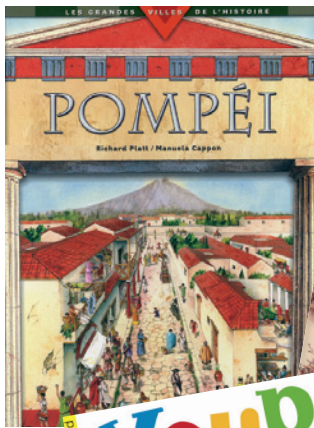
10 Spécialiste de l'histoire de la Rome antique, Philippe Valode s'attache à un sujet original et mal connu. Il nous replonge dans les premiers temps de l'Église. Après avoir expliqué l'essor de cette nouvelle religion qu'est le christianisme, d'abord au Moyen-Orient puis en Afrique et en Occident, il axe son travail sur cette question : pourquoi les chrétiens, qui « paraissent évoluer hors du monde », suscitent-ils une « intolérance inhabituelle dans un monde romain syncrétique » ? L'enquête, au ton vif, est rédigée pour une collection qui entend présenter « *L'Histoire comme un roman* ». Elle met en évidence le fait que les persécutions les plus fortes se sont déroulées entre 250 et 322, « la période la plus noire du christianisme ». En deux générations, ce sont 10 000 chrétiens qui furent assassinés. Sans compter tous ceux qui furent emprisonnés ou exilés. **MCI**

Philippe Valode

Martyrs à Rome

Larousse

280 p., 18 €.



1



2



3

4



5



6



7



8



Charles Péguy par Jean-Pierre Laurens / D. P.

9

kto
TELEVISION CATHOLIQUE



© JIVE

10

Le Jour
du Seigneur

POMPÉI AU QUOTIDIEN

1 Après Pékin qui a inauguré cette collection consacrée aux « grandes villes de l'histoire », voici Pompéi. Dans cet album, on est très vite plongé au cœur de l'évolution de la cité, à travers une maison typique : simple hutte en 750 avant J.-C., puis villa prospère et luxueuse en 150 avant J.-C. Mais la ville subit aussi guerres et tremblements de terre avant sa destruction et son ensevelissement en 79 après J.-C. Oubliée pendant des siècles, Pompéi sera redécouverte à la fin du XVIII^e. L'ouvrage s'achève sur le site visité aujourd'hui.

Les illustrations superbement détaillées invitent, d'une double page à l'autre, à faire sienna la vie quotidienne des habitants à chaque étape de l'histoire de la ville. À partir de 7 ans. **DL**

Richard Platt (texte), Manuela Cappon (ill.)
Pompéi Rouge et Or
Coll. « Les grandes villes de l'histoire », 48p., 11,90€.

UNE FILLE DU PEUPLE

2 Jeanne vit en 1900. Elle est née dans une baraque de la « Zone », derrière les fortifications de Paris, où elle habite avec ses parents. Pour aller à l'école, il n'y a pas de rue, elle doit suivre des chemins malaisés et traverser le quartier des usines. Fillette pauvre, elle mène pourtant une vie heureuse en un temps où tout le monde se connaît et où les rapports entre les gens sont chaleureux et solidaires. Son quotidien ? Aider Rosalie, la blanchisseuse, écouter Fifine, qui a connu Louise Michel, regarder les péniches... À différentes occasions, elle partage les combats de ce petit peuple à la marge de la Belle Époque... Bien que timide, Jeanne aime l'école, et l'achat d'un dictionnaire sera pour elle un grand événement ! Le certificat d'études, enfin, qu'elle passe en tremblant lui trace un avenir... De délicates illustrations accompagnent le lecteur tout au long du récit. Celui-ci est complété par de belles photos

authentiques du siècle dernier. Pour les jeunes ados. **DL**

Frédérique Jacquet (texte), Étienne Davodeau (ill.)
Jeanne de la Zone
L'Atelier
Coll. « L'Histoire sensible », 100p., 18€.

SARAH, 10 ANS, ESCLAVE

3 En Amérique, en 1860, régnait l'esclavage, et il ne faisait pas bon être Noir et vivre dans les plantations de coton. C'est dans cet univers que se déroule la vie de Sarah, 10 ans. Cette jeune domestique, employée dans une grande propriété, a le teint plus clair que les autres. Elle a aussi un mystérieux grain de beauté derrière un genou, au même endroit que le maître. Cela lui vaudra bien des souffrances, tout autant qu'à sa mère et son frère. L'histoire de Sarah est racontée de façon classique, mais ses nombreux rebondissements tiendront le lecteur en haleine jusqu'à son dénouement qui correspond à l'abolition de l'esclavage. L'album, illustré pleine page, combine fiction et documentaire. Il propose ainsi, en alternance au récit, des pages sur la condition des esclaves ou la guerre de Sécession. À partir de 9 ans. **DL**

Sylvie Baussier (texte), Christel Espié (ill.)
L'esclave au grain de beauté
Casterman
48p., 14,50€.

BÉBERT LE TERRIBLE

4 Albert déteste qu'on l'affuble du surnom de « Bibi », sauf si c'est sa petite sœur Nénuphar qui le décide. Car, dans la cour de récré, les copains et copines ne cessent de se moquer de lui. Un jour, trop c'est trop, et Albert devient méchant : il se transforme en super-géant effrayant, avec de longues dents acérées, des griffes puissantes et le poil hérissé ! Ce n'est plus Bibi, mais Bébert le terrible... Comment être un petit garçon comme les autres, tout en restant un grand frère aimant ? Le héros de l'histoire, représenté sous les traits d'un charmant lapin, devra apprendre à faire la part des choses ! Voilà un grand album aux couleurs vives qui traite de l'expression de la colère chez l'enfant et montre la difficulté d'être reconnu comme on est. À partir de 5 ans. **DL**

Françoise Laurent (texte), Pascal Vilcollet (ill.)
La colère d'Albert
Ricochet
36p., 14€.

TROP BELLE, LA NATURE !

5 *Youpi*, le magazine de découvertes des 5-8 ans, a concocté un passionnant numéro « vert » pour ses jeunes lecteurs. Découvrir la biodiversité et les écosystèmes à travers le travail des biologistes qui explorent la richesse d'une forêt du centre de la France à bord du ballon *La Bulle des cimes*. Comprendre le réchauffement climatique, en réalisant une expérience pour savoir pourquoi la banquise fond. Protéger la planète avec une lectrice qui raconte comment sa famille a réussi à réduire ses déchets...

En avril, comme *Youpi*, tous les magazines Bayard Jeunesse, de *Popi* à *Phosphore*, consacrent leur numéro au développement durable, chacun à sa manière, chacun pour son public, et proposent à tous leurs lecteurs d'être créatifs et acteurs de leur avenir ! **FR**

Youpi n° 247, avril 2009, 5,90€.
En kiosque le 20 mars 2009.

Bayard
<http://blog.youpi.fr>

DVD

UNIQUE LOUKI

6 À chacun ses grands hommes : ceux de Pierre Louki s'appelaient Roger Blin et Georges Brassens. Le premier lui permit d'entrer au théâtre par la grande porte (en lui offrant le rôle de Lucky dans *En attendant Godot*). Le second fut son modèle et son ami. Car Louki, horloger de profession, était surtout orfèvre des mots par vocation. Ce récital, filmé en 2004, deux ans avant sa disparition, en témoigne. En 60 (soixante !) chansons et histoires courtes, il invite à traverser l'œuvre

d'un prince de l'humour absurde qui sait aussi pincer la corde de l'émotion. Et cette invitation est rare, voire unique. Car rien de ce que Pierre Louki a enregistré entre 1958 et 1982 n'est actuellement disponible. On peut espérer que la parution de ce DVD inspire la mise en chantier d'une intégrale, même si la tâche ne sera pas facile, les 45 et 33 tours du bonhomme se partageant entre quatre maisons de disques. En attendant, ceux qui veulent en entendre davantage se procureront les trois CD de Pierre Louki parus chez Saravah entre 1991 et 2004 (*Retrouvailles*, *Vers bissextils* et *Salut la compagnie*). En bonus : un entretien de plus d'une heure où Pierre Louki revient sur son parcours d'homme de chanson et de théâtre. Sans oublier ses livres pour enfants ni sa passion jamais démentie pour la course à pied de haut niveau (il s'entraînait avec Jazy et Wadoux !). **René Troin**

Pierre Louki
Concert à L'Européen – 30 septembre 2004
Frémeaux & Associés
1 DVD (+ 1 livret de 8p.), 25,99€.

CD

LA FAMILLE DES LETTRES

7 Louise Weeke, qui a écrit et composé cet *Abécédaire* chanté par son fils Marius (6 ans au moment de l'enregistrement), est aussi, à elle toute seule, « Les Cuivres de Ménilmontant ». Elle joue de la trompette, des trombones, des euphoniums, de l'hélicon et, pour faire bonne mesure, du piano, des percussions et des claviers numériques. Le papa de Marius l'a bien aidée en assurant la prise de son. Il s'est aussi occupé de la conception graphique des trente pages illustrées par la grand-mère de Marius et par... sa maman (qui joue aussi de l'appareil photo !). Bref, de « A » (comme « Alligator ») à « Z » (comme... « Zusticier » !), cet alphabet est une affaire de famille. Et une réussite rare. Grâce à des textes qui explorent l'humour (*Le kimono du kangourou*), le quotidien (*Le bibi de Bernard*), les peurs (*Nuit noire*) et la poésie (*Petite poussière*) de l'enfance sur des mélodies aux rythmes familiers (reggae, rock...). Avec, de-ci de-là, quelques audaces qui préparent les jeunes auditeurs à des musiques plus complexes. **RT**

Les Cuivres de Ménilmontant
L'abécédaire de Marius
GRAML Prod/L'Autre Distribution
1 livre-CD, 17€.

WEB

SIMONE WEIL ET LES PIEDS NICKELÉS

8 Vous ne le savez peut-être pas, pourtant, « s'il pleut à la Chandeleur, les vaches auront beaucoup de beurre... ». Mais, au fait, pourquoi et depuis quand fête-t-on la

Chandeleur ? Allez retrouver l'enregistrement du 2 février de l'émission *Les mots des religions*, et Sylvie Barnay, maître de conférences à l'université de Metz, vous apportera les réponses. Cette émission est l'une de celles qui composent la programmation de Canal Académie, radio internet atypique – et la première pour le monde francophone – où, le même jour, il peut vous être proposé de vivre une heure dans l'ombre de la philosophe Simone Weil puis de partager, avec l'historien Jean Tulard, son intérêt pour les Pieds Nickelés. **José Guillemain**

www.canalacademie.com

TV

L'ÉGLISE PÉRÉGRINANTE

9 En 1912, Charles Péguy écrit : « *Mon fils a été malade [...]. Alors, mon vieux, j'ai senti que c'était grave. Il a fallu que je fasse un vœu. J'ai fait un pèlerinage à Chartres. Je suis Beauceron. Chartres est ma cathédrale. J'ai fait 144 kilomètres en trois jours.* » Demande ou intercession, service de frères ou acte de dévotion ? « *Les pèlerinages évoquent notre marche sur terre vers le ciel* » (*Catéchisme de l'Église catholique* n° 2691). Pour découvrir cette Église pèlerinante, rendez-vous sur KTO le dimanche 5 avril 2009, à 22 heures. Sur le plateau de *La foi prise au mot*, Régis Burnet a invité le père Jacques Nieuviarts, assomptionniste, directeur du pèlerinage national de Lourdes, et le frère Norbert-Marie Sonnier, dominicain et spécialiste du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. **IDP**

www.ktotv.com

UNE RENCONTRE EN PROFONDEUR

10 Les Jeunes Volontaires Européens, les JVE, ont entre 19 et 24 ans. Répondant à l'appel des Jésuites, ils ont décidé de vivre une année entière au service de l'Évangile. La réalisatrice Laurence Chartier a filmé Cécile, Jean-Étienne et Marie, trois de ces JVE. Immergés dans les quartiers nord de Marseille (*notre photo*), ils travaillent bénévolement auprès des SDF, des immigrés en situation irrégulière, ou à l'alphabétisation des enfants et de leurs parents. Leur mission s'inscrit dans une vie communautaire et de prière régulière. *JVE, dans les banlieues au service de l'Évangile*, que *le Jour du Seigneur* diffusera le 29 mars 2009 à 10 h 30, met en valeur une expérience forte, mais il fait aussi tomber nombre de clichés sur la banlieue en offrant une rencontre en profondeur entre des jeunes ouverts aux autres et des habitants de quartiers réputés difficiles. **MLS**

www.lejourduseigneur.com



2es assises de la pédagogie

Paris (75)
21 mars 2009

Lycée Honoré-de-Balzac (75017)

Cette journée organisée par le Crap-Cahiers pédagogiques aura pour thème « Changer l'école avec les enseignants ». Au programme : des tables rondes et des ateliers (« Enseigner en milieu populaire », « Travailler avec les parents », « L'ouverture culturelle »...).

Programme détaillé, inscription en ligne (participation aux assises gratuites + repas facultatif payant), à l'adresse suivante : www.cahiers-pedagogiques.com

Salon Sup'Alternance

Paris (75)
27 et 28 mars 2009

Cité des sciences et de l'industrie

Deux jours durant, les étudiants de niveau bac à bac + 5 pourront découvrir des universités, centres de formation d'apprentis, grandes entreprises et autres acteurs de l'alternance dans le supérieur. Et prolonger leur visite grâce à l'exemplaire de l'*Officiel Studyrama des formations en alternance* qu'ils pourront se procurer gratuitement sur place.

Invitation gratuite : www.studyrama.com (rubrique « Salons »).

Conférence : « Don Bosco, un pédagogue de la modernité »

Lyon (69)
30 mars 2009

Centre Jean-Bosco, 20 h 30

Jean-Marie Petitclerc, prêtre salésien, polytechnicien et éducateur auprès de jeunes de quartiers en difficulté, parlera de la pédagogie que Don Bosco a placée sous le signe d'un message toujours d'actualité : « Sans affection, pas de confiance, sans confiance, pas d'éducation. »

Renseignements : 04 78 25 40 90.

« Côté jardin, côté cour »

Saint-Romain-en-Gal (69)
Jusqu'au 30 mars 2009

Musée gallo-romain

Une exposition en forme d'invitation à la découverte du luxe et de la quiétude des jardins des riches demeures gallo-romai-

nes. Avec, pour les 7-12 ans, des ateliers du mercredi sur le thème « Le jardin des sens ».

Renseignements : 04 74 53 74 01. Internet : www.musees-gallo-romains.com

Retraite icône

Godewaersvelde (59)
Du 4 au 10 avril 2009

Abbaye du Mont-des-Cats

Débutants et initiés suivront un chemin spirituel en peignant l'icône du Christ en Croix. Peinture, silence et prière : ils vivront la Semaine sainte avec la communauté des moines trappistes de l'abbaye du Mont-des-Cats. La session sera animée par Astride Hild, iconographe catholique, diplômée par l'Église orthodoxe russe.

Renseignements et inscriptions : astride.hild@gmail.com

Week-end spécial jeunes animé par Jean Vanier

Trosly-Breuil (60)
Du 16 au 19 avril 2009

La Ferme de Trosly

Cette session s'adresse aux 18-35 ans. Animée par Jean Vanier, fondateur des communautés de l'Arche, elle aura pour thème « Ouvrir nos cœurs à l'espérance ». Ce sera aussi l'occasion pour les participants de découvrir la nouvelle maison d'accueil ouverte en face de la Ferme. Baptisée « Loc Maria », elle compte neuf chambres.

Renseignements : 03 44 85 34 70.
Internet : www.lafermedetrosly.com

Exposition Michel Gigon

Évry (91)
Du 25 avril au 25 juin 2009

Musée Paul-Delouvrier

Réunis sous le titre « Irruption de la transcendance », grands tableaux, dessins à l'encre et maquettes de vitraux, signés Michel Gigon, reflètent une œuvre tout entière inspirée par la foi de l'artiste.

Renseignements : 01 60 75 02 71. Internet : www.museepauldelouvrier.com

« La jeunesse [ça] se cultive »

La Courneuve (93)
2 mai 2009

Parc départemental

Ce premier samedi de mai devrait voir 20 000 à 30 000 jeunes de 13 à 30 ans se rassembler à la Courneuve à l'appel de la Jeunesse ouvrière chrétienne (Joc). Cette grande fête citoyenne et militante s'ins-

crit dans une campagne de deux ans sur le thème de l'accès des jeunes des milieux populaires à la culture et aux loisirs. Au programme : concerts, forums participatifs, ateliers culturels, stands de partenaires, expressions de jeunes à l'adresse de l'ensemble de la société française, célébration...

Programme détaillé et achat de billets en ligne : www.joc.asso.fr



La Fondation d'Auteuil recherche

des **directeurs d'établissement scolaire et adjoints de direction** pour ses collèges, lycées professionnels et UFA-CFC d'Ile-de-France et autres régions.

- Vous êtes un professionnel de l'enseignement catholique.
 - Vous souhaitez vous engager pleinement auprès d'enfants et d'adolescents en difficulté.
 - Vous aimez l'innovation pédagogique dans une approche globale éducation/formation.
 - Vous privilégiez le travail en équipe.
- Venez rejoindre un établissement scolaire de la Fondation d'Auteuil.

Déposez votre CV et votre lettre de motivation sur : www.fondation-auteuil.org (rubrique « Recrutement »).

L'Institut Formation et Développement recherche

un **formateur-chargé de développement**.

- Vous êtes, ou vous avez été, un enseignant heureux dans son métier.
- Vous êtes passionné par les sciences de l'éducation et la pédagogie.
- Votre parcours vous a permis de connaître des environnements professionnels variés dans le secteur social, culturel ou dans le monde de l'entreprise. Entrepreneant et mobile, vous pourriez assurer la **formation et l'accompagnement de personnes et d'équipes** de l'enseignement privé sous contrat.

Nous consulterons en équipe le portfolio (portefeuille de compétences) numérique que vous nous ferez parvenir à l'adresse suivante : accueil@ifd-formation.org
N'hésitez pas à consulter notre site www.ifd-formation.org ou à solliciter un membre de l'équipe permanente au 04 76 17 15 15.

Carte des manifestations chrétiennes. Été 2009 (Spécial jeunes et familles)



OFFRE SPECIALE

Carte éditée par **EcclésiA RH**
Servir ceux qui servent
www.eccllesia-rh.com

Je commande lots (lots de 20 cartes) de la Carte de France des manifestations chrétiennes au prix de 10 € le lot = € (frais de port compris)

J'en profite pour m'abonner au journal *EcclésiA JobMag'*

→ Offre spéciale 15 € au lieu de 20 €

Ci joint un chèque de €

Mes coordonnées

M. Mme Mlle Père Sœur

Prénom/Nom :

Institution/Communauté :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

E-mail :

Bulletin à retourner avec votre règlement à l'ordre d'EcclésiA RH, 9, rue de L'Isly, 75008 Paris
www.eccllesia-rh.com

**OFFREZ
DES CARTES,**

**DIFFUSEZ
CETTE CARTE
AUTOUR
DE VOUS.**



NOUVELLE
FORMULE

un dossier
détachable
de 16 pages



à la demande de nombreux abonnés :
les hors-série d'une année, compris dans le prix
de l'abonnement

Abonnez-vous !

**MONTANTS
DES ABBONNEMENTS :**

L'abonnement : 45 €
6 numéros par an
+ les hors-série

- De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
- À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Nom : Adresse :
..... Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : SGEC

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71.